

Projet d'Élèves Ingénieurs n° 13:

Étude typologique des jardins collectifs en Languedoc-Roussillon

par :

Eléonore BRICCA
Morgane HUREL
Etienne LEMERRE
Charlotte PASQUIER



Année de soutenance : 2011



Projet d'Élèves Ingénieurs n° 13:

Étude typologique des jardins collectifs en Languedoc-Roussillon

par :

BRICCA Eléonore
HUREL Morgane
LEMERRE Etienne
PASQUIER Charlotte

Mémoire présenté le 5 Janvier 2012

Tuteurs entreprise:

Nathalie Colin, chargée de mission offre alimentaire à la DRA/
Michel Chabbert, pôle innovation et développement, SRFD

Tuteur école :

Ronan Le Velly

Jury composé de :

Nathalie COLIN
Michel CHABBERT
Ronan LE VELLY
Christine VILA
Vincent LARBEY
Dominique PATUREL
Jean-Louis PORREYE
Christine MARZOLF



AVERTISSEMENT

Le présent document rend compte d'un travail d'investigation et d'analyse réalisé dans le cadre d'une activité pédagogique.

Le Projet d'élèves ingénieurs fait partie du tronc commun de la formation ingénieur, il débute en fin de première année d'école (bac+3) et se termine au cours de la deuxième année ; les étudiants concernés ne sont pas alors spécialisés et c'est pour beaucoup d'entre eux le premier travail d'ordre professionnel.

Le temps imparti à la rédaction apparaît souvent limité eu égard à la complexité du sujet.

Au lecteur ainsi averti d'en tenir compte dans la prise en compte de cette production intellectuelle.

Table des matières

Remerciements.....	5
Abréviations	6
Introduction.....	7
1.Présentation du projet et son contexte.....	8
1.1.Rappel historique sur les jardins collectifs.....	8
1.2.Le commanditaire: la DRAAF, ses missions et les enjeux de notre projet.....	10
La DRAAF.....	10
Ses missions.....	10
Le Plan Régional de l'Alimentation (PRA) en Languedoc-Roussillon et le Plan Ecophyto2018.....	10
Les enjeux du projet dans ce contexte.....	11
1.3.Solutions envisagées pour répondre à la demande du commanditaire.....	11
2. Méthodologie générale.....	13
2.1.Recherche bibliographique.....	13
2.2.Méthode de recherche de contacts.....	14
Prendre connaissance de l'existence d'un jardin.....	15
Prendre contact avec un responsable du jardin.....	16
Méthodes de relance.....	16
2.3.Création du questionnaire.....	17
Les ressources utilisées.....	17
Élaboration des questions.....	18
Travail sur la forme.....	19
2.4.Enquête terrain.....	20
Choix des jardins visités et prise de contact.....	21
Construction du guide d'entretien.....	22
Description et analyse des méthodes d'interview.....	23
3.Résultats.....	24
3.1.Typologie des jardins collectifs.....	24
Choix du modèle de construction de la typologie.....	24
Diversité actuelle des typologies sur le terrain.....	24
Choix des critères de construction.....	25
3.2.Présentation des livrables.....	32
Carte des jardins étudiés.....	32
Base de données.....	33
Les fiches jardins et leur élaboration.....	33
3.3.Analyses thématiques des données récoltées.....	34
Importance des réseaux identifiés.....	34
Durabilité écologique des pratiques culturelles.....	36
Rôle des chartes et des salariés.....	41
Compléments sur l'offre alimentaire	45
4.Limites de l'étude et recommandations.....	46
4.1.Limites induites par les méthodes d'enquête.....	46
Biais dans la recherche de contacts.....	46
Problèmes liés à l'enquête par questionnaire.....	46
Biais identifiés par rapport aux entretiens compréhensifs.....	48
4.2.Perspectives et suites pour l'étude	49

Conclusion générale.....	50
Références bibliographiques.....	51
Annexes.....	53

Remerciements

Nous remercions Marie, Bruno, Simon, Alain, Guy, Adrien, Johann et toutes les personnes qui ont répondu à notre questionnaire ainsi que toutes celles qui ont accepté de nous rencontrer et de consacrer du temps pour nous parler de leur jardin. Ces personnes ont été indispensables à la réalisation de notre projet.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos tuteurs entreprise Nathalie Colin et Michel Chabbert pour leurs conseils et remarques constructives. Merci à Dominique Paturel et aux autres membres du comité de cadrage qui nous ont aidés à mieux cerner le projet ; à notre tuteur campus Ronan Le Velly pour sa présence et sa disponibilité tout au long de notre étude.

Merci à Véronique Poirier et à Vincent Larbey qui nous ont aidé à dans notre recherche de contacts et nous ont fait part de leur expérience.

Merci à la 306 Némo et à son homologue Clio pour leur collaboration.

Abréviations

ARPE PACA : Agence Régionale Pour l'Environnement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

AREHN : Agence Régionale Pour l'Environnement de Haute-Normandie

CAPDIFE : CAP Développement par l'Insertion par la Formation et l'Emploi

JTSE : association Jardin dans Tous Ses Etats

PS : Produits de Synthèse

TAE : Techniques Agro-Ecologique

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et des Forêts

PNA : Plan National pour l'Alimentation

PRA : Plan Régional de l'Alimentation

CG : Conseil Général

LFCTF : Ligue Française du Coin de la Terre et du Foyer

SNCF: Société Nationale des Chemins de Fer Français

RSA : Revenu de Solidarité Active

AFCM : Analyse Factorielle à Composantes Multiples

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CUI : Contrat Unique d'Insertion

CES : Contrat Emploi Solidarité

CEC : Contrat Emploi Consolidé

AB : Agriculture Biologique

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle de Promotion Agricole

Introduction

Depuis une dizaine d'années, le phénomène des jardins collectifs est en plein essor. Les initiatives sont nombreuses et diversifiées. Des jardins qui se proclament collectifs, partagés, pédagogiques, familiaux ou encore d'insertion voient le jour dans les grandes agglomérations autant que dans les plus petites communes. Les objectifs sont également très divers en fonction des initiatives : produire des légumes sains en bonne quantité ou partager un moment agréable entre voisins. Ces objectifs varient même entre des membres d'une seule structure ! De toute cette diversité résulte une grande difficulté à juger, à l'échelle régionale, de l'état global du jardinage collectif.

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Languedoc-Roussillon s'intéresse aux jardins collectifs dans le cadre de son plan d'action régional pour une offre alimentaire sûre, diversifiée et issue d'une agriculture durable qui est une déclinaison régionale du Plan National pour l'Offre Alimentaire. Au vu du manque de recul sur les jardins collectifs, il est en effet impossible d'évaluer à l'heure actuelle l'impact alimentaire de ces structures. Les jardins constituent également une des cibles du plan EcoPhyto2018, visant à diminuer l'utilisation des phytosanitaires en zones non agricoles.

Dans ce contexte, il nous a donc été demandé d'établir une typologie des jardins collectifs du Languedoc-Roussillon, en insistant sur les départements de l'Aude et de l'Hérault, afin de permettre aux différents acteurs (DRAAF, Conseil Général de l'Aude et de l'Hérault) d'avoir une meilleure visibilité de ces structures à l'échelle de la région et du département, et de pouvoir agir auprès des acteurs pour mettre en place des actions.

Après un travail préliminaire de définition des attendus des commanditaires et des mots clés (partie 1), nous avons tenté d'établir une liste la plus complète possible regroupant les jardins collectifs de la région. En parallèle, nous avons élaboré un questionnaire à destination de ces structures pour recueillir les informations nécessaires à l'ébauche d'une typologie des jardins collectifs. Nous avons ensuite complété cette typologie par des entretiens compréhensifs sur le terrain afin d'approfondir certains points et comprendre les aspects humains qui rendent chaque jardin complexe et unique. Ce rapport présente nos méthodes (partie 2) et les résultats obtenus (partie 3). Les limites et perspectives du projet sont présentées dans une dernière partie (partie 4).

1. Présentation du projet et son contexte

1.1. Rappel historique sur les jardins collectifs

Les jardins collectifs, familiaux ou communautaires que l'on connaît aujourd'hui s'inscrivent dans une histoire longue, que l'on peut faire remonter aux premiers jardins ouvriers de la fin du XIX^{ème} siècle. L'histoire commence dans les années 1890 avec la prise de conscience par quelques ecclésiastiques de la misère ouvrière. Selon eux, le nouveau prolétariat, issu de l'exode rural et du développement rapide de l'industrie connaît des conditions de vie difficiles. Plusieurs mouvements se développent alors pour défendre le droit d'accès à la petite propriété des ouvriers. En 1889, M^{me} Hervieu, militante pour des œuvres charitables à Sedan, a l'idée de louer des parcelles de terrain pour les mettre à disposition des familles indigentes. (Elle crée une association approuvée en 1891 sous le nom d'œuvre de la *Reconstitution de la famille*). Ce sont les premiers jardins ouvriers. En 1894 à Saint-Étienne, le Père Volpette qui ne sait que faire pour réduire la misère sévissant chez les passementiers et les mineurs au chômage, est séduit par l'initiative de Mme Hervieu et entreprend d'organiser lui aussi des jardins ouvriers. Simultanément, en 1893 l'abbé Lemire s'engage dans la politique pour aider les plus démunis. En 1896, il lance à grande échelle les « jardins ouvriers », en créant la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer (LFCTF). Selon lui, pour être épanoui au sein de sa famille, l'ouvrier doit être propriétaire de sa terre. Il reprend les idées de la religion catholique conformément auxquelles la terre est bienfaitrice pour l'homme et particulièrement pour l'ouvrier car elle le détourne des fléaux sociaux tels que l'alcoolisme. Denis Clavreul, docteur en écologie et auteur du livre *Les jardins ouvriers*, appuiera ces convictions auprès de l'Assemblée Nationale.

M. Clavreul affirme que dès lors, sous l'impulsion de la Ligue, de nombreux jardins ouvriers se créent partout en France mais que ce n'est qu'à partir de la Première Guerre Mondiale que leur rythme de création s'accélère. En 1916, au plus fort de la Guerre, l'utilité alimentaire des jardins ouvriers est reconnue par les pouvoirs publics, soucieux des problèmes de ravitaillement. La ligue est chargée de distribuer des subventions d'État pour encourager la création de jardins potagers. A la sortie de la Guerre, en 1920, la Ligue assure gérer 47 000 jardins.

La période des deux guerres et de l'entre-deux guerres correspond à l'apogée du développement des jardins ouvriers. Les entreprises avisées de l'époque, jamais trop éloignées des « bonnes œuvres », comme Peugeot à Montbéliard, les sociétés minières et l'ancêtre de la SNCF prennent part à ce soutien. Éric Prédine explique dans son ouvrage « Jardins ouvriers : l'art et la manière » que ce bout de jardin fournit aux ouvriers un complément alimentaire mais aussi l'occasion dominicale de prendre l'air en famille. La lutte contre l'alcoolisme est sous-jacente. Ainsi que l'avance M. Prédine, « chez les patrons, il était courant de penser qu'un bon jardinier faisait un bon ouvrier ». Il affirme qu'à cette époque, on recense plus de 600 000 familles bénéficiant d'un jardin.

L'ensemble des auteurs consultés s'accorde sur le fait que l'immédiat après-guerre est peu favorable aux jardins, la priorité est donnée à la reconstruction et au logement. Il semble que l'on reproche à ces structures d'occuper les terrains constructibles et de manquer d'esthétisme. Nombre de jardins disparaissent sous le béton des villes. Durant les « trente glorieuses », la croissance économique et urbaine ne remet pas les jardins à l'ordre du jour. En 1970 on ne compte plus que 200 000 parcelles en France, soit trois fois moins que pendant la dernière guerre.

C'est à ce moment que les jardins ouvriers deviennent des jardins familiaux et perdent la connotation prolétaire qui s'y rapporte, cela dans le but de limiter leur déclin. En effet, la loi de 1952 donne un statut légal aux jardins familiaux et fusionne sous le même nom les catégories de jardins ouvriers, industriels et familiaux. La LFCTF change alors de nom et adopte celui de « Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs ». Les jardins familiaux se veulent accessibles à tous. Comme le soutient Éric Prédine, « de plus en plus de gens veulent échapper non plus à leurs conditions de travail mais à leurs conditions d'habitat ». La dimension de production alimentaire perd alors de son importance.

La crise économique des années 1970, suite au choc pétrolier, induit une redécouverte des jardins. Ils retrouvent un intérêt de production alimentaire au sein des familles. En outre, selon Denis Clavreul, les grands ensembles déshumanisants des banlieues où le lien social est peu présent offrent une légitimité aux jardins de par leur rôle social. En 1976, la loi Royer marque une volonté de reconnaissance du jardin de la part des élus. Elle favorise la création et la protection des jardins familiaux et donne aux collectivités locales la possibilité d'utiliser leur droit de préemption pour l'acquisition de terrains en vue de la création de jardins. Cependant, ce n'est qu'en 1990 que la définition de jardins familiaux est éclaircie, grâce à l'article L561-1 définissant les jardins familiaux. Ces derniers sont distingués des jardins privés par la présence d'une association de loi 1901 qui les gère et par « l'exclusion de tout usage commercial » de leur production.

Depuis une dizaine d'années les jardins potagers germent de nouveau en France sur une toile de fond de préoccupations environnementales, de recherche de lien social et plus récemment de crise économique. Ils sont issus d'initiatives aussi diverses que variées et prennent des formes et des fonctions nouvelles. Des associations québécoises et new-yorkaises ont, par exemple, apporté la notion de jardinage en collectif en 1997, lors du premier forum national *Jardinage et Citoyenneté* qui s'est déroulé à Lille. Elles contribuèrent, cette année là, à créer le premier jardin communautaire français. Selon les structures, ces espaces s'appellent jardins communs, communautaires ou collectifs. D'autres initiatives mélangent, elles, parcelles communes et individuelles avec ou non gestion commune des outils, des semences et des espaces collectifs. Les termes les désignant varient, selon les structures, entre jardins familiaux, partagés ou collectifs. Les espaces de convivialité comme les aires de pique-nique ou de repos, favorisant l'épanouissement de relations sociales et associatives entre des acteurs aux origines et aux profils socioprofessionnels souvent fort variés, sont presque toujours présents dans les nouvelles structures. Les jardiniers viennent gratter la terre, produire leurs légumes, participer à la protection de l'environnement ou encore se détendre en famille. La dimension sociale apportée par le jardinage collectif est pleinement exploitée par les jardins d'insertion sociale, lieux de lutte contre la précarité et l'inactivité choisie ou imposée. Les premiers jardins d'insertion du réseau Cocagne datent de 1991 mais ce n'est qu'en 1998 qu'ils sont reconnus sous le nom de chantiers d'insertion et encadrés par la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. D'autres jardins se tournent eux vers des fonctions pédagogiques ou thérapeutiques. Les diverses initiatives découlent indifféremment de la volonté d'élus ou d'un groupe de personnes et se tournent pour la plupart vers des techniques culturelles respectueuses de l'environnement. Les jardins, excepté pour l'aide alimentaire aux plus démunis, ont perdu, du moins aux yeux de la loi, leur rôle d'appoint alimentaire. Le texte de loi sur les jardins collectifs, adopté par le Sénat en 2003, ne mentionne en aucun cas l'aspect alimentaire dans la description de leurs rôles qui y est faite. Le foisonnement d'initiatives et leur diversité est aujourd'hui propice à la réalisation d'études pour mieux comprendre les jardins collectifs.

1.2. Le commanditaire: la DRAAF, ses missions et les enjeux de notre projet

La DRAAF

La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (DRAAF) est un organisme nouvellement créé puisqu'il date du 1er janvier 2009. Service déconcentré du Ministère de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, la DRAAF est sous l'autorité du préfet de région. Elle reprend les missions anciennement menées par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et étend son domaine d'action aux politiques d'alimentation. Elle a un rôle de pilotage des services départementaux interministériels. Elle est notamment l'autorité académique pour l'enseignement agricole. Par son rang de recteur, ce service de la DRAAF se réfère directement au ministère de l'agriculture pour mener ses actions.

Ses missions

Les missions de la DRAAF peuvent se partager en trois thèmes particuliers. D'une part, elle est chargée de maintenir l'équilibre et de développer la compétitivité des territoires en mutation. Ces missions se font à travers de nombreuses actions telles que la mise en œuvre de politiques de soutien aux filières agricoles et agroalimentaires, un soutien au développement rural, ou encore un appui à la recherche, l'innovation et l'emploi dans les secteurs agricole, agroalimentaire et forestier. Le tout en accordant une importance particulière à l'aspect durable de ces projets de développement tant au niveau environnemental que social. D'autre part, la DRAAF s'emploie à accroître la sûreté et la qualité de l'alimentation en Languedoc-Roussillon, grâce à la mise en place de contrôles sanitaires de l'alimentation, d'une surveillance épidémiologique sur les animaux et les végétaux et grâce à la valorisation de la qualité des productions agricoles, cela notamment à travers les différentes orientations du Grenelle de l'environnement. Enfin, elle a la responsabilité de l'enseignement agricole sur la région. Par cela, elle organise l'enseignement, oriente l'offre de formation et assure la conformité des programmes avec les objectifs nationaux.

Le Plan Régional de l'Alimentation (PRA) en Languedoc-Roussillon et le Plan EcoPhyto2018

Le plan d'action régional pour une offre alimentaire sûre, diversifiée et issue d'une agriculture durable, élaboré par la DRAAF, décline les enjeux du Plan National pour l'Alimentation. Dans le cadre de ce plan, la DRAAF s'attache à promouvoir la consommation et la production d'aliments biologiques. Elle soutient par ailleurs l'amélioration de l'offre alimentaire pour l'aide aux plus démunis et cherche à augmenter la consommation de fruits et légumes chez les jeunes. Elle est attentive aux besoins d'information du consommateur. Le plan EcoPhyto 2018 vise, quant à lui, à réduire de 50% l'usage des pesticides à l'échelle nationale, dans un délai de 10 ans. Par cela il rejoint les ambitions de durabilité de production alimentaire du PRA. L'étude que nous réalisons sur les jardins collectifs est l'une des nombreuses actions concrètes que mène la DRAAF pour mettre en œuvre les objectifs de ces plans d'action.

Les enjeux du projet dans ce contexte

Vu le développement actuel des jardins sur le territoire français et en Languedoc-Roussillon et la diversité structurelle de ceux-ci, il est difficile pour la DRAAF d'apprécier l'importance et l'impact des types d'organisations qui émergent. D'où l'intérêt d'établir une typologie qui permettrait d'avoir une vision plus claire des différents types de jardins existants.

Selon le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en 2008, l'utilisation des produits phytosanitaires en zone non agricole, dont les jardins collectifs font partie, représentait près de 10% des utilisations de pesticides en France. De nombreux jardins revendiquent aujourd'hui une production de légumes sains et s'engagent à produire conformément aux normes de l'agriculture biologique. Les Conseils Généraux soutiennent cet engagement en n'accordant de subventions qu'aux jardins dont la charte stipule que les cultures suivent ces normes. Cependant, ces jardins reflètent-ils la réalité existante ? Les jardins qui utilisent encore des produits phytopharmaceutiques sont-ils nombreux ? Quel est le besoin en formation de l'ensemble des jardiniers pour qu'ils se tournent exclusivement vers des pratiques respectueuses de l'environnement ? Par cette étude sur les jardins collectifs, nous tentons de répondre à ces questions. Comprendre les pratiques culturelles utilisées dans les jardins potagers peut permettre à la DRAAF de mettre en place des politiques adaptées aux objectifs du PRA et du plan EcoPhyto 2018.

Le second point crucial de cette étude est l'impact qu'ont les jardins potagers sur l'alimentation des participants. L'importance de l'appoint alimentaire qu'ils fournissent peut être très variable selon les jardins. Dans quelles proportions la quantité de légumes récoltée est-elle corrélée à la taille des structures, à leur organisation interne, aux jardiniers eux-mêmes et à leurs méthodes de jardinage ? Dans cette optique, notre recherche sur les jardins collectifs doit renseigner la DRAAF sur le lien entre le type de structure et la place qu'occupent les légumes fournis par celles-ci dans l'alimentation des jardiniers.

Nous chercherons donc, par cette étude, à réaliser une typologie des jardins collectifs de la région Languedoc-Roussillon pour évaluer l'impact environnemental, social et alimentaire des différents types de jardins.

1.3. Solutions envisagées pour répondre à la demande du commanditaire

Dans un premier temps, nous avons discuté entre nous des solutions possibles et de l'angle de travail à adopter pour le projet. Ces orientations ont été ensuite présentées à notre commanditaire Nathalie Colin et à notre tuteur campus pour redéfinir ensemble les attentes de la DRAAF. En dernier lieu, nous avons rédigé le cahier des charges du projet que nous avons présenté lors du comité de cadrage à nos commanditaires, notre tuteur campus Ronan Le Velly, Vincent Larbey et Dominique Paturel.

Ce cahier des charges présente les solutions que nous proposons pour répondre à la demande du commanditaire. Il est présenté, ainsi que tous les documents de gestion du projet en **annexe n°1**.

Ce travail devait permettre la création d'un annuaire, le plus complet possible des jardins collectifs de la région afin de faciliter notre travail d'enquête par la suite et fournir un document ressource pour la DRAAF réutilisable pour communiquer avec l'ensemble des jardins collectifs (mise en place de formations ou événements, nouvelles études...).

Ensuite, pour récolter les informations nécessaires à l'étude typologique en elle-même, nous devons mettre en place une technique d'enquête. Celle-ci s'est décomposée en deux

phases: une phase d'enquête par questionnaire en ligne destinée à tous les jardins, et une phase d'enquête terrain pour quelques structures sélectionnées. Nous avons utilisé le questionnaire pour produire une base de données regroupant toutes les informations utiles sur les jardins de la région. Cette base de données sera réutilisable par la DRAAF pour continuer d'éventuelles études et elle nous a également servi à l'élaboration de la typologie. Elle nous a notamment permis de choisir les critères intéressants pour classer les jardins. Nous avons ensuite décidé de réaliser des enquêtes de terrain pour approfondir certains aspects difficilement analysables par questionnaire, comme celui de la production alimentaire réelle ou des relations sociales existant entre les membres d'un jardin. Nous avons aussi fondé notre typologie sur ces observations. Les structures visitées lors de cette phase ont été choisies à partir des réponses au questionnaire.

Les livrables fournis à la DRAAF ont découlé de ce travail et sont des documents plus fonctionnels que notre rapport en lui-même, à savoir:

- un annuaire répertoriant les structures identifiées.
- une base de données regroupant les informations issues du questionnaire.
- des fiches jardins présentant ces informations de façon claire pour être utilisées sur le site de la DRAAF par exemple.
- une carte présentant les localisations des jardins étudiés.
- un document de synthèse présentant nos résultats et la typologie de façon concise.
- un questionnaire amélioré réutilisable en ligne pour continuer l'étude.

Les démarches prévues et présentées dans le cahier des charges ont été respectées, la méthodologie et les résultats sont exposés dans les parties 2 et 3. Seul le temps de réponse au questionnaire a modifié le calendrier prévisionnel et nous a obligés à adapter la méthode. En effet, nous n'avions pas prévu que les réponses arriveraient au compte-goutte. Une méthode de relance efficace a été mise en place mais cela n'a pas permis d'obtenir de nombreuses réponses avant le début de la phase d'enquête terrain. Nous avons donc dû choisir les structures à visiter parmi un nombre réduit (mais en constante augmentation) de jardins, ceux ayant répondu à notre questionnaire.

2. Méthodologie générale

2.1. Recherche bibliographique

Après avoir cerné les motivations de la DRAAF, les recherches préliminaires ont porté principalement sur les jardins collectifs.

Le terme jardin collectif est très vague et peut faire appel à différentes notions. Nous avons donc cherché à restreindre le sujet et à le définir de la façon la plus précise possible afin de viser les jardins pertinents dans le cadre de l'étude.

La première étape de notre travail a été de nous renseigner sur les définitions de jardins déjà existantes mais aussi sur leur importance dans l'imaginaire collectif. Nous avons donc fait une première recherche bibliographique. Une série de définitions légales ont été trouvées dans la proposition de loi relative aux jardins collectifs, adoptée par le Sénat en 2003, qui a été mentionnée plus tôt. Le terme jardins collectifs regroupe dans ce texte les jardins familiaux définis actuellement par la loi et les jardins d'insertion. Il est écrit que les « jardins familiaux », ont une origine très ancienne : les jardiniers avaient une parcelle individuelle attribuée et la production potagère servait d'appoint à la consommation de légumes. Les « jardins d'insertion » quant à eux sont d'une origine beaucoup plus récente. Ils servent avant tout à lutter contre l'exclusion et la précarisation par de l'insertion sociale, et économique.

Ces définitions ne sont pourtant pas seules, de nombreuses autres ont été recensées. Elles sont rédigées par des agences publiques de conseil dans les domaines du développement durable et de l'environnement. Ainsi, nous nous sommes imprégnés du rapport ARPE PACA, l'Agence Régionale Pour l'Environnement, et des écrits de l'AREHN, l'Agence Régionale pour l'Environnement de Haute-Normandie. Dans la typologie des jardins collectifs qu'ils proposent, on retrouve les catégories précédemment citées, mais aussi les « jardins pédagogiques » destinés à sensibiliser et former jeunes et adultes à l'écocitoyenneté et au respect de l'environnement. Les mêmes sous-catégories de jardins d'insertion que dans le rapport du Sénat sont énoncées. Cependant plutôt que de parler de jardins partagés, ils parlent ici de jardins collectifs. Les termes sont inversés par rapport aux définitions proposées par le sénat, ici jardin partagé est le terme général et jardin collectif, un sous-type. La typologie de l'AREHN est également plus riche puisqu'elle intègre aux jardins collectifs les initiatives de réappropriation des espaces publics par les habitants des quartiers, comme le fleurissement de trottoirs, les plantations dans des jardins publics ou friches sans autorisation, ou le verdissement d'espaces bétonnés l'espace de quelques heures. Il existe une grande diversité d'actions et de projets de plus ou moins longue durée ayant un lien avec le jardinage et les espaces verts des villes comme des campagnes. Cependant il semble que ces définitions ne soient pas toutes établies dans une optique d'offre alimentaire.

Il existe aujourd'hui des associations ayant pour objectifs le développement de jardins collectifs ou le renouveau du jardinage chez le grand public. Elles accompagnent et soutiennent la création de jardins partagés, jouent le rôle d'intermédiaires entre porteurs de projets et partenaires politiques ou associatifs, ou forment les jardiniers. On peut citer l'association Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE), qui est gérée par un collectif d'une dizaine de structures régionales et qui agit pour favoriser la mise en œuvre, par les habitants, de jardins partagés. Ces structures, de par leur expérience et les jardins qu'elles mettent en place, connaissent bien la diversité des initiatives. Les définitions très précises qu'elles ont établies sur les jardins collectifs nous ont donc paru pertinentes pour enrichir notre réflexion.

Pour l'association Passe-Jardin à Lyon les jardins partagés correspondent à l'ensemble des jardins collectifs proposés dans les documents du Sénat ou des Agences Régionales pour l'Environnement, à l'exception des « jardins thérapeutiques ». Ainsi les différentes modalités proposées sont les « jardins familiaux traditionnels », les « jardins familiaux à développement social », les « jardins communautaires », « les jardins collectifs d'insertion sociale », les « jardins collectifs », le « maraîchage d'insertion par l'économie solidaire », le « jardin partagé d'habitants », le « jardin partagé en pied d'immeubles », le « jardin de maraîchage collectif », le « jardin nomade », « le fleurissement partagé », le « jardin pédagogique », le « jardin adapté ». Ces définitions étant pour certaines élaborées par l'association seule et pour d'autres par l'association en collaboration avec la Communauté Urbaine de Lyon et le CAUE du Rhône, elles peuvent parfois regrouper les mêmes jardins.

Parmi les définitions que nous avons trouvées, toutes ne paraissaient pas pertinentes dans la problématique que nous proposait notre commanditaire. En effet, les « jardins en pied d'immeubles » sont mis à disposition par les propriétaires d'immeubles à leurs habitants. Ils se rapprochent donc des jardins partagés tout en ayant un public restreint. Ce type ne nous a alors pas paru pertinent pour notre étude, d'autant que nous n'avons pas trouvé d'exemple en Languedoc-Roussillon. Les « jardins nomades partagés », quant à eux avaient un caractère trop temporaire qui ne permettait pas une étude sur le long terme avec analyse de l'impact alimentaire et intégration dans un annuaire.

Nous avons tout d'abord décidé de garder comme terme le plus générique « jardins collectifs » pour faire opposition aux jardins individuels. Évaluer l'offre alimentaire des jardins collectifs est l'un des deux objectifs de la DRAAF, nous avons donc étudié uniquement les jardins ayant une production alimentaire, aussi petite soit elle. Par production alimentaire on entend fruits, légumes, céréales, herbes aromatiques et plantes médicinales. Les jardins de « fleurissement partagé » ne nous ont donc pas intéressés. Un autre critère utilisé pour cerner les jardins potentiellement intéressants a été l'organisation participative. Les membres, adhérents, participants, à la différence des parcs publics peuvent en retirer un bénéfice social, alimentaire, ou d'épanouissement personnel bien plus important que dans les parcs publics.

Ces trois critères (jardin non individuel, production alimentaire et organisation participative) doivent être remplis pour que le jardin en question rentre dans l'étude en tant que jardin collectif. Cependant nous ne connaissons pas les jardins avant de les rencontrer. On souligne que nous avons démarré notre étude avec ces trois seuls critères, et qu'au fur et à mesure de l'étude nous avons redéfini les termes du sujet, exclu ou mis à la marge certaines structures (cf résultats).

2.2. Méthode de recherche de contacts

La première phase du projet a consisté en un recensement d'un maximum de structures de jardins collectifs dans la région Languedoc-Roussillon (en insistant sur l'Hérault et l'Aude). L'objectif était de produire un annuaire réutilisable par les Conseils Généraux et la DRAAF qui regroupait dans un même document les différents types de structures collectives. La suite de l'enquête a permis d'approfondir la compréhension du fonctionnement des jardins à partir de quelques jardins qui nous paraissaient intéressants par leurs réponses au questionnaire, pour réaliser la typologie. L'objectif était donc de regrouper rapidement de nombreuses réponses en ligne pour avoir un choix le plus large possible dans les structures à visiter.

Prendre connaissance de l'existence d'un jardin

Ne connaissant que quelques jardins collectifs par le biais de nos réseaux personnels, le début de la recherche devait permettre de trouver des portes d'entrée de réseaux, afin d'atteindre un grand nombre de jardins sans effectuer une recherche minutieuse commune par commune. Nous nous sommes donc adressés à des personnes impliquées dans les réseaux formels de jardins collectifs déjà existants. Ces réseaux sont nombreux et indépendants, ils regroupent plusieurs jardins du même type. Vincent Larbey, membre du comité de cadrage et notre commanditaire Nathalie Colin nous ont fourni certains contacts de réseaux, le reste a été trouvé sur internet ou dans les journaux. Les principaux réseaux par lesquels nous sommes passés sont les suivants:

- le réseau Cocagne (jardins de Prades et association Capdiffé) et le réseau des jardins solidaires méditerranéens (jardin solidaire de Nîmes) pour les jardins d'insertion,
- l'association Jardinot qui gère à un niveau national les jardins cheminots (6 jardins à Lézignan-Corbières, Alès, Béziers, Coursan, Villeneuve-lès-Béziers et Narbonne),
- la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs,
- l'association le Jardin dans Tous Ses États qui regroupe des jardins partagés de toute la France. Elle tente de favoriser la création de nouveaux jardins partagés. L'association se présente comme «un interlocuteur reconnu par les différentes instances officielles, force de proposition à l'origine de nombreuses publications, formations ou rencontres autour de la question du jardin en partage. ».

Chaque personne responsable d'un tel réseau nous a fourni des noms de jardins, des adresses mail ou a fait suivre notre questionnaire, nous les avons donc appelées « têtes de réseaux ». Nous avons ainsi appris l'existence d'une quinzaine de jardins. Les mails ont parfois été transmis à l'ensemble d'un réseau. Cela rend difficile l'appréciation du nombre de jardins contactés via ces « têtes de réseaux ». Cependant, comme nous l'expliquerons plus loin, il était très rare d'obtenir une réponse sans relance personnalisée. Les « têtes de réseaux » ont donc fourni surtout des noms de jardins qu'il a fallu contacter par nous-mêmes plus tard.

L'utilisation des têtes de réseaux nous a seulement permis d'atteindre les jardins inclus dans des réseaux formels. Afin de prendre connaissance d'autres initiatives plus isolées, nous avons utilisé des réseaux informels de jardins. Pour ce faire, notre questionnaire a été doté de la question suivante: « Connaissez-vous d'autres jardins collectifs dans la région? Pouvez-vous nous indiquer leur mail et/ou adresse? ». Cela nous a permis d'obtenir petit à petit les noms des communes dans lesquelles se trouve un jardin collectif. En effet le plus souvent le répondant évoquait une commune mais pas de contact précis.

De façon ponctuelle nous avons utilisé nos réseaux personnels pour contacter des jardiniers: les jardins étudiants des universités de Montpellier et Pouce Vert dans notre école, des contacts de jardiniers obtenus par un ami du potager de Supagro, comme le jardin des Shadok à Lattes ainsi que les jardins proches du lieu de résidence de Charlotte, par des rencontres directement sur le terrain à Grabels et à Saint-Gély-du-Fesc.

La dernière technique utilisée pour prendre connaissance de l'existence d'un jardin a été la recherche par mots clé via internet et les articles de journaux, notamment ceux du Midi Libre. En effet, les journaux locaux ont pour habitude de recenser les actions originales et les événements qui se déroulent dans les communes de la région alentours. Les mots clé jardins collectifs, familiaux, partagés, thérapeutiques, pédagogiques ou communs, tirés des recherches bibliographiques nous ont ainsi donné de nombreux résultats. Ils nous ont notamment permis de trouver les jardins thérapeutiques de maisons de retraite.

Finalement, avec tous ces moyens de recherche de jardins, nous avons atteint un nombre de 116 structures recensées, la liste est présentée en **annexe n°2**. La suite du travail devait permettre de trouver le contact associé au jardin si cela n'avait pas déjà été fait.

Prendre contact avec un responsable du jardin

A partir du nom d'un jardin ou de la commune dans laquelle se trouve de façon sûre un jardin collectif, nous avons recherché un contact du jardin. Pour cela nous avons exploité deux types de ressources, nous avons pu trouver un contact par recherche sur internet ou bien nous avons téléphoné à la mairie (utilisation des pages jaunes) pour demander là encore un contact de responsable ou contact intermédiaire. Les démarches téléphonique ont pris beaucoup de temps mais cela nous a semblé utile car le processus d'obtention de contacts a été accéléré.

Méthodes de relance

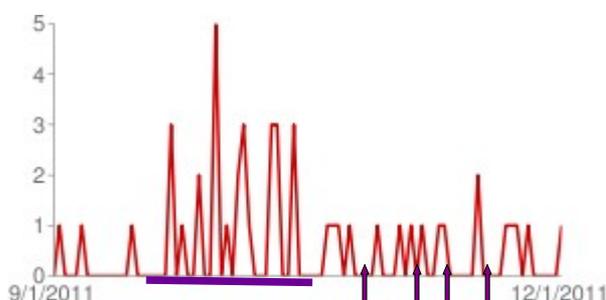
Le premier envoi de mails restant souvent sans réponses, nous avons mis en place une méthode de relance pour valider l'adresse du contact.

Cette adresse était validée avec la réponse au questionnaire. Nous avons réuni tous les contacts classés par commune dans un document Excel. Pour chaque jardin est précisé le numéro ou mail utilisé, la date du dernier appel ou mail ainsi que l'état du jardin dans notre étude (pas encore contacté, en attente de réponse, déjà répondu ou encore rencontré sur le terrain). Cela nous a permis de garder en mémoire l'avancée de chaque prise de contact, et de savoir ce que les autres membres de l'équipe avaient fait, afin de ne pas importuner les gens avec plusieurs appels hebdomadaires ou avec des demandes d'informations déjà fournies.

Illustration n°1 : Nombre de réponses quotidiennes au questionnaire :

Légende :

Relance téléphonique ou mail ponctuelle : ↑
Phase importante de relances téléphoniques : — (appels tous les jours pour contacter toutes les structures recensées dans l'annuaire)



La figure ci-dessus illustre bien le problème rencontré : il était très anecdotique de recevoir des réponses sans relance. Pour les relances, nous avons préféré utiliser le téléphone. En effet l'expérience nous a rapidement montré qu'un mail même bien présenté et envoyé à la bonne personne peut ne pas être lu ou rester en attente. L'appel téléphonique a permis dans chaque cas de savoir pourquoi notre mail était resté sans réponse et de trouver la solution pour obtenir la réponse au questionnaire. Dans de nombreux cas, la personne contactée n'était pas ou plus responsable du jardin. Nous avons donc demandé le numéro ou le mail d'un contact plus à même de répondre. Parfois le mail avait été reçu mais le questionnaire n'avait pas été rempli par manque de motivation ou de temps. Après une explication de notre projet de vive voix, la personne prenait le temps de répondre aux questions. Certaines personnes nous ont également signalé qu'elles n'étaient pas familières

d'internet ou ne parvenaient pas à remplir le questionnaire en ligne. Nous leur avons envoyé le questionnaire en version papier pour le remplir en ligne au retour du courrier.

Nous avons donc passé beaucoup de temps au téléphone, chaque relance ponctuelle prenant une ou deux demi-journées. Cependant, ce travail a été récompensé car nous avons atteint 48 réponses sur 116 structures identifiées, cela représente un taux de réponse brut de 41%. Sur ces 116 structures :

- 6 structures n'existent plus ou n'ont jamais existé,
- 3 ne sont pas des jardins collectifs (jardin médiéval d'Uzès, association de jardins privés comme la petite Licune à Narbonne),
- 7 sont des jardins en projet,
- 8 structures n'ont pas pu être contactées (pas de contact, pas de réponses aux appels téléphoniques...).

On peut donc corriger le taux de réponses, il correspond à 48 réponses sur 92 structures de jardins collectifs contactées, soit 52%. Ce taux de réponse est relativement élevé pour une enquête par questionnaire, la relance a donc été très efficace. Le nombre de structures dans la région étant limitée, et compte-tenu de l'objectif d'établir un annuaire pour la DRAAF, cette méthode de relance, bien que coûteuse en temps s'est avérée pertinente.

2.3. Création du questionnaire

Le questionnaire devait nous permettre d'élaborer une base de données fournissant à la DRAAF et aux Conseils Généraux un certain nombre d'informations précises sur les jardins. Les attentes de ces deux organismes étaient donc précises en terme d'informations nécessaires.

Les ressources utilisées

Nathalie Colin nous a fourni au début du projet une ébauche de questionnaire réalisée par elle-même et Véronique Poirier du Conseil Général de l'Hérault (**annexe n°3**). Il nous a apporté des précisions sur les informations que recherchaient ces deux organismes à qui nos travaux pourront servir, à savoir notre commanditaire, et le CG34. Cependant ce questionnaire n'était pas utilisable tel quel car il ne couvrait pas l'ensemble des aspects de notre étude et il nous a paru trop long et compliqué à renseigner.

De plus, les recherches précédentes et notamment les typologies pré-existantes (**annexe n°4**) nous ont permis de cerner quelques critères importants pour différencier les types de jardins existants. Les grandes lignes du questionnaire ont ensuite été discutées avec Nathalie Colin avant le début de sa création. Les aspects juridiques, alimentaires, le fonctionnement du jardin, l'utilisation de produits phytosanitaires, les connaissances des jardiniers sur le plan environnemental et sur le plan des pratiques culturelles devaient être abordés.

Élaboration des questions

Le questionnaire final est disponible en **annexe n°3**.

Nous avons employé un logiciel simple d'utilisation permettant d'éditer directement des formulaires en ligne. L'intérêt de ce logiciel est de fournir instantanément les réponses aux questions dans un tableur réutilisable avec Excel. Ce logiciel donne également la possibilité de créer différents types de questions: ouvertes, à choix multiples, et également d'en rendre certaines obligatoires comme notamment le nom du jardin et la structure gestionnaire.

Nous avons réparti les questions en 6 grandes parties : présentation de la structure, historique, fonctionnement, formation et encadrement, pratiques culturelles, fournitures en produits frais. La rubrique présentation de la structure permet tout d'abord de caractériser l'aspect juridique de la structure support du jardin. Cette question peut permettre de savoir si l'initiative du projet émane des personnes concernées qui ont demandé l'appui à des collectivités ou des élus pour monter leur projet ou bien si le projet a été initié par des élus avant d'être proposé aux habitants. Dans la même rubrique, nous avons ajouté les questions sur le nombre de jardiniers et les critères d'entrée au jardin afin de cerner les différents profils des jardiniers. Des critères d'entrée précis montrent que le public visé est restreint et donc que la structure est spécifique. On pense par exemple aux jardins d'insertion limités aux personnes bénéficiaires du RSA ou aux jardins thérapeutiques privés au sein d'une maison de retraite. Une question demandant la description du profil des jardiniers avait été réfléchiée mais nous ne l'avons pas éditée car elle implique une trop grande subjectivité et pouvait poser des problèmes à de nombreux répondants. Certains ne se sentent pas la légitimité de dévoiler les caractéristiques des jardiniers. Cependant, une question sur les critères d'entrée nous a paru plus pertinente, elle permet de faire appel non plus à la subjectivité du répondant dans une description des jardiniers mais à un ou des critères souvent énoncés dans le règlement intérieur des jardins ou dans leur charte. D'autres questions concernent la participation financière, le nombre et la taille des parcelles. Cette dernière question est ouverte et permet au répondant de préciser si les parcelles sont collectives ou individuelles ce qui donne un fort indice sur l'aspect « collectif » du jardin.

Ensuite, l'historique retrace les grandes lignes de l'histoire du jardin: année de création, coût et financement de l'aménagement, et enfin rôle des jardiniers dans cet aménagement qui aide à caractériser l'origine de l'initiative (participation des jardiniers à l'aménagement dans une initiative bottom-up par exemple).

La rubrique fonctionnement devait permettre de nous donner une idée de la dynamique et des infrastructures du jardin ainsi que des relations entre les jardiniers. La première question renseigne les objectifs principaux du jardin. La présence de cette question a longuement été discutée. En effet la réponse dépend de la personne répondant au questionnaire et elle peut refléter un caractère idéaliste plutôt que réaliste. Cependant cela donne tout de même un indice sur les objectifs initiaux et idéaux de la structure. La manière dont sont prises les décisions nous a également semblé importante d'après notre expérience personnelle au jardin de l'école et à nos lectures. La dernière question est plus technique et permet, grâce à la forme de la question, de savoir quels équipements et infrastructures possède le jardin et s'ils sont la propriété individuelle ou collective des jardiniers.

Les questions relatives à l'encadrement et à la formation doivent nous permettent d'évaluer la connaissance et les possibilités de formations au sein du jardin. La présence ou non d'un animateur salarié et les tâches qui lui sont confiées renseignent de manière importante cet aspect. Pour quantifier le rôle d'un éventuel animateur une question sur l'équivalent temps plein des salariés nous a semblé pertinente.

La partie « évaluation des pratiques culturelles » tente d'analyser le niveau de sensibilité à l'environnement. La présence d'une charte permet de savoir si les décisions concernant les pratiques ont été formalisées. Les questions concernant les pratiques

culturelles en elles-mêmes sont délicates à formuler car nous ne devons pas montrer de jugement de valeur. La personne interrogée ne doit pas se sentir évaluée, au risque qu'elle mente sur ses pratiques. Cependant, cette sensation d'évaluation peut être induite par le fait que nous nous présentions comme des étudiants ingénieurs agronomes et travaillant pour la DRAAF. A cause de cette méfiance du répondant vis-à-vis des questions sur les pratiques, l'aspect quantitatif est difficilement évaluable par questionnaire. Il nous a paru plus facile d'utiliser tel produit si la quantité n'est pas demandée. La question reste donc qualitative. En effet, il est aisé pour un jardinier « d'oublier » la quantité de produits phytosanitaires qu'il utilise ou de la diminuer dans la réponse. Un questionnement sur la quantité aurait sûrement été plus biaisé, car les répondants mentent plus qu'avec une question fermée sur l'utilisation (oui ou non utilisez-vous tel produit). Cet aspect quantitatif a donc été laissé de côté pour être approfondi par les enquêtes terrain où le face à face permet plus facilement les « confessions », le questionnaire évalue lui l'aspect qualitatif des pratiques.

L'aspect alimentaire est abordé dans la dernière partie. Là aussi, le questionnement est délicat car le répondant n'est pas forcément au courant de la quantité de légumes dont bénéficie chaque jardinier, d'autant que cela peut varier selon les personnes dans les jardins avec des parcelles individuelles. Nous avons donc opté pour une question complètement subjective pour avoir l'avis du responsable répondant au questionnaire sur l'amélioration de la qualité de l'alimentation apportée par le jardin. Ensuite pour avoir un aspect quantitatif, nous avons demandé d'évaluer la quantité reçue par un jardinier sur une année pour un légume au choix. Ce choix de légume permet de faciliter la réponse car toutes les quantités ne sont pas connues et tous les légumes ne sont pas forcément cultivés on n'a pas forcément les quantités pour tous les légumes. Cet aspect quantitatif sera lui aussi approfondi par les enquêtes terrain.

Travail sur la forme

Les dernières questions permettent de préciser le rôle du répondant au sein du jardin (pour mieux cerner les effets de subjectivité liée à la fonction parfois politique du répondant), de savoir si les réponses sont utilisables de façon publique et si la personne interrogée connaît d'autres jardins collectifs pour continuer la recherche de contacts comme expliqué dans la partie 2.2.

Dans le but d'accroître le nombre de réponses au questionnaire et de façon à traiter au mieux les données récoltées, nous avons beaucoup soigné la forme du questionnaire et sa présentation.

Le choix de la forme questionnaire en ligne permet d'augmenter le taux de réponses par rapport à un envoi papier car les questions sont renseignées en quelques clics.

Le lien renvoyant au questionnaire était envoyé dans un mail présentant de façon concise le projet et les commanditaires pour nous donner plus de légitimité et ainsi augmenter les chances de réponses au questionnaire.

La forme du questionnaire en lui-même a été travaillée, présentation originale, aérée et agréable pour donner envie de répondre.

Le découpage en plusieurs grandes parties permet d'améliorer la lisibilité et réduire l'effet de fatigue du répondant face à une suite de questions trop longue.

La taille du questionnaire a été surveillée, un questionnaire trop long fatigue le répondant et présente le risque que la personne s'arrête en cours de questionnement tout en faisant attention à préserver les questions essentielles, d'où un travail de relecture important avec les tuteurs, les personnes ressources et des volontaires pour répondre aux prototypes de questionnaires.

Toutes les questions ne sont pas obligatoires même si toutes les réponses sont importantes pour notre étude. Cela participe aussi à éviter la lassitude du répondant et empêcher un abandon.

Le nombre de questions ouvertes a été réduit au minimum car les questions à choix multiples permettent de normaliser les réponses et de limiter la lassitude du répondant. Les questions ouvertes ont donc été réservées aux thèmes sur lesquels nous avons peu de connaissance et pour lesquels nous pouvions difficilement anticiper les réponses. Avant de réaliser le questionnaire, nous ne connaissions que le fonctionnement des jardins collectifs étudiants, les questions ouvertes nous ont permis de coder après coup les réponses en les regroupant selon différents critères et de ne pas limiter les répondants avec des catégories inadéquates, comme sur les sujets d'ateliers à destination des jardiniers.

Dans chaque liste de réponses a été ajoutée la catégorie « autre » avec une possibilité de précision. Cette catégorie laisse la possibilité de proposer une nouvelle réponse que nous n'avions pas prévue. De plus, comme le questionnaire est rempli sans notre présence, une proposition de réponse peut être mal comprise mais la catégorie « autre » permet d'avoir tout de même une réponse, quitte à la replacer après dans une catégorie existante. Pour des sujets comme les structures gestionnaires, les qualificatifs pour le jardin, pour lesquels nos recherches nous avaient bien renseignés, la réponse « autre » a été relativement peu utilisée, cela ne dépasse pas 10% des réponses. Pour des sujets sur lesquels peu d'information était disponible, comme le fonctionnement collectif ou les critères d'entrée au jardin, la réponse « autre » représente jusqu'à 43% des réponses. Cela signifie qu'une proposition de réponse manquait ou que les propositions étaient mal formulées. Ce taux élevé d'utilisation de la catégorie « autre » montre que le questionnaire n'est pas parfait, en effet, un répondant n'utilise la réponse « autre » que si aucune des propositions ne lui convient. Cependant, dans certains cas ces réponses « autre » sont intéressantes car elles mettent en avant les points importants pour le répondant et sur lesquels il a envie d'insister. Par exemple dans la question sur les produits chimiques utilisés, de nombreux jardiniers ajoutent qu'ils utilisent des produits à base de plantes ou utilisés en agriculture biologique.

Nous avons laissé la possibilité de choisir plusieurs réponses pour les questions fermées.

Le vocabulaire que nous avons utilisé a été soigné pour éviter de donner une opinion et ainsi influencer le répondant.

Les questions faisant un appel trop fort à la mémoire ont été supprimées.

2.4. Enquête terrain

L'entretien compréhensif semi-directif nous a semblé l'outil le plus adapté au cadre de notre étude. Malgré ses faiblesses en terme scientifique, il pouvait, au delà du questionnaire ou de la simple interview, « lever certaines résistances de l'interlocuteur » (Blanchet) et donc effacer le sentiment de résistance perçu dans les réponses au questionnaire, notamment sur des sujets tels que les phytosanitaires. Par les rencontres sur le terrain, nous pouvions aussi visiter le jardin qui traduit souvent l'état d'esprit des jardiniers. L'exemple le plus frappant se trouvant à Aniane où les jardins sont ravagés par des sangliers mais où les jardiniers se refusent à clôturer le jardin car « ce n'est pas dans l'esprit ».

De plus, cette méthode permettait d'avoir une analyse sur le fond des propos comme le questionnaire mais aussi sur la forme de ceux-ci. Ce contexte particulier devait en effet permettre à l'interviewé de structurer lui-même le discours qu'il souhaitait adresser à la DRAAF. Au delà des phénomènes de désirabilité sociale d'individu à individu, nous avons noté que les jardiniers recherchaient une approbation de leurs discours par l'institution représentée ou seulement par l'intervieweur présent perçu comme un évaluateur, en se

disant par exemple « Il faut que je valorise telle ou telle animation ou formation pour montrer que je fais bien les choses ».

Choix des jardins visités et prise de contact

Initialement, nous avons choisi de représenter de manière équivalente la diversité de structures que nous rencontrerions sur le terrain avec deux jardins dits « familiaux », deux « partagés », deux « thérapeutiques », deux « pédagogiques », deux « d'insertion ». Nous avons commencé la phase d'entretiens en septembre alors que nous avons alors une dizaine de réponses au questionnaire et une trentaine de contacts. Puis, au début du mois d'octobre, nous avons décidé de changer notre approche pour des raisons logistiques : manque de contacts dans des structures plus particulières et volonté de mieux utiliser nos créneaux de PEI (un créneau = deux entretiens). Mais aussi car nous commençons alors à envisager notre propre typologie de manière plus précise et que nous sentions le besoin de centrer celle-ci sur les « jardins tout public » plutôt que sur des structures présentes en plus petit nombre dans la région et moins diversifiées dans leur fonctionnement.

Il en ressort donc 39 entretiens sur 19 structures visitées :

Type de jardin	Nom des jardins visités	Acteurs rencontrés	
Jardins individuels groupés	Jardin cheminot Narbonne	Président et jardinier	
		Trésorière, jardinière et apicultrice volontaire	
	Jardin cheminot Coursan	Ex président et jardinier	
	Villeneuve-lès-Béziers	Président et jardinier	
	Jardin du Mas de Fouques, St-Gély du Fesc		Propriétaire
			Père du propriétaire, jardinier et "surveillant"
	Locataire		
	Jardin communaux de Sérignan	Personne chargée du dossier par la mairie	
Jardins de découverte	Maison pour Tous Brassens	animateur	
	Jardins du Père Soulas Montpellier	Animatrice du village	
	UM2 Montpellier	2 membres actifs	
Jardins privés	La petite Licune à Narbonne	Président et jardinier	
Jardins communs	Jardin Pouce vert Montpellier	Jardinier	
Jardins partagés	Lodève	animatrice	
	Shadok, Lattes	Gérant du collectif et jardinier	
		jardinier	
	Aniane		Bruno, administrateur, initiateur,
			Aurore, animatrice salariée
			Monique, jardinière

		3 jardiniers
		Présidente et jardinière
	Grabels	5 jardiniers
Jardins d'insertion:	Prades	Salarié chargé de communication
		Encadrante technique
	CAPDIFE Clermont l'Hérault	Responsable administrative
	Coté jardins solidaires Nîmes	Muriel initiatrice du projet
		Christine bénévole
		2 bénéficiaires des animations tables d'hôte proches du jardin
Jardin pédagogique	Aniane	Bruno ancien président

Construction du guide d'entretien

Notre guide d'entretien se voulait centré sur quatre axes : l'historique, l'offre alimentaire, les pratiques culturelles et l'organisation du jardin.

Nous sommes donc partis sur une question ouverte initiale qui nous semblait donner à l'interviewé la liberté de commencer par le thème qu'il voulait. En général, les personnes revenaient d'abord sur l'historique du jardin, une chronologie leur semblait le plus évident pour structurer leur discours.

Pour chaque structure, nous indiquions sur la droite les informations données dans le questionnaire pour éviter de revenir sur des points déjà évoqués ou pour aller vers ceux non-évoqués.

Notre période de rencontre et de mise en confiance avant l'entretien étant brève, nous avons pris le parti de ne pas chercher à aller toujours expliciter tous les points de la trame pour ne pas créer de malaise quand nous en avons déjà senti un ou avoir des attitudes qui pouvaient paraître plus agressives dans les relances.

Nous avons choisi de faire rentrer cinq questions directes pour conclure les entretiens sur des points qui nous semblaient incontournables s'ils n'avaient pas déjà été abordés au cours de celui-ci :

- Pour quel traitement du mildiou de la tomate / pomme de terre optez-vous ?
- Pratiquez-vous le désherbage chimique ?
- Quelle est la principale méthode de fertilisation des sols ?
- Quelle est la formation des intervenants / jardiniers ?
- Avez-vous des achats extérieurs de légumes par manque de production ?
(Si on demande quel légume, aller sur la tomate)

Description et analyse des méthodes d'interview

Pour la majorité des entretiens, nous arrivions sur place en binôme, commençons la discussion avec la personne présente puis nous établissons le contrat de communication : qui nous étions, dans quel cadre s'inscrivait cette rencontre, sous quelle forme nous allions échanger. Avec certains jardiniers, habitués à présenter leur jardin ou très avenants, il arrivait que ces derniers commencent à parler avant que nous n'ayons pu présenter cette phase. Nous avons donc essayé de placer (parfois tant bien que mal) cette phase au cours de l'entretien. Manquer cette étape pouvait poser des soucis par la suite car si le contrat n'était pas mis en place, l'interviewé pouvait avoir l'impression d'avoir à faire à des personnes molles, peu intéressées et qui ne posaient pas de questions.

Nous avons donc choisi de débiter par une question ouverte, mais dans nos premiers entretiens nous avons plus souvent employé plusieurs questions directes pour briser la glace et mettre en confiance l'interlocuteur ainsi que nous-mêmes (méthode utilisée par Kaufman). Dans les cas où la discussion n'arrivait pas à s'amorcer même avec ces questions car l'interlocuteur n'était pas habitué à communiquer sur son jardin, nous cherchions alors à personnaliser la consigne « Quel est votre rôle dans l'histoire et le fonctionnement du jardin ? » de manière à désengager le sujet dans ses propos : il ne parlait plus au nom de la structure mais alors pour lui seul.

Concernant les relances durant l'entretien, nous utilisions, lors des premières interviews, beaucoup de relances interrogatives peu pertinentes qui ont produit des entretiens trop interactifs. Nous cherchions à cette période à construire notre méthode d'entretien mais aussi à ne pas laisser de côté des dimensions non-abordées quitte à ne pas laisser l'interviewé structurer son discours. Puis nous sommes passés à des relances plus claires et construites qui nous ont permis d'asseoir le vocabulaire commun entre les différentes structures dont nous commençons à avoir une vue plus claire. Nous sommes peu rentrés dans le détail du ressenti des personnes si elles n'abordaient pas le sujet d'elles-mêmes. La majorité des gens essayaient d'avoir un discours au nom de la structure et n'allaient pas toujours intuitivement vers ce sujet. Nous ne nous sommes pas sentis en mesure de lancer la conversation sur ce point de manière convenable et nous nous sommes alors abstenus. Nos entretiens ont été finalement pour la moitié enregistrés et pour l'autre moitié pris en note. Beaucoup de jardiniers ont préféré ne pas être enregistrés.

Les entretiens se terminaient en général d'eux-mêmes et nous posions les questions directes présentées ci-dessus, puis nous visitons le jardin avec la personne qui nous avait accueillis en discutant de manière informelle des points d'originalité : des pratiques culturelles qui nous étaient inconnues, une organisation inhabituelle, des animations particulières. Ces visites nous ont permis d'obtenir des clés de compréhension de l'aspect humain du jardin en fournissant des informations globales sur le climat social, l'implication des jardiniers dans l'entretien des parcelles ou le rapport aux pratiques culturelles. Nous faisons une prise de note à posteriori dans la voiture pour revenir sur ce que nous avons vu, nos impressions sur la structure mais aussi la façon dont l'entretien avait été construit.

3. Résultats

3.1. Typologie des jardins collectifs

Choix du modèle de construction de la typologie

Face à la multiplicité d'initiatives qui constituent le paysage du jardinage collectif en Languedoc-Roussillon, la démarche typologique, proposée par la DRAAF, nous a semblé à même d'éclaircir les liens et les divergences entre les différentes structures. Nous avons deux questions prioritaires auxquelles la typologie devait répondre : l'offre alimentaire (qualitativement et quantitativement) et les pratiques culturelles (état des lieux et besoin de formation).

Nous avons d'abord pensé partir d'un seul ensemble : le jardin comme espace aménagé pour la promenade, le repos, l'esthétique ou la culture des légumes, des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers ou d'ornement pour ensuite ramifier tous les types de jardins qui en découlent. Cependant, les types de jardins concernés par notre étude étaient déjà loin de cet ensemble initial dans une arborescence complète des jardins. Nous avons donc choisi de centrer notre analyse directement sur la branche des jardins alimentaires sans prendre en compte les autres structures (jardins publics, jardins botaniques...).

Initialement, n'ayant pas nous-mêmes une vue exhaustive des initiatives, nous ne nous sentions pas à même de construire une typologie autour d'ensembles idéalisés qui rassembleraient, autour des deux questions centrales de notre étude, les différentes structures que nous ne connaissions que par notre bibliographie. Nous nous sommes donc tournés en premier lieu vers un modèle inductif (basé sur des observations multicritères empiriques) cohérent avec nos quatre façons de voir les jardins collectifs après les entretiens au vu des résultats du questionnaire et des typologies pré-existantes dont certaines sont présentées en **annexe n°4**.

Finalement, après une étape de recherche de critères nécessaires à l'établissement d'une typologie construite par méthode inductive, nous nous sommes rendus compte que des critères objectifs ne permettaient pas de cerner toute la diversité des jardins collectifs. Nous sommes donc revenus à des ensembles idéalisés pour les types les plus proches dans la ramification. Cela a permis d'englober des groupes empiriques et ainsi avoir une vue globale de la diversité des initiatives. Par exemple, la distinction jardin partagé, jardins individuels groupés, jardin commun ne reflète pas une division aussi franche dans la réalité mais bien un éventail de structures pouvant parfois entrer dans plus d'un groupe à la fois.

Diversité actuelle des typologies sur le terrain

On trouve dans les typologies écrites préexistantes, une multitude de termes pour décrire des jardins dont les fonctionnements sont similaires dans les faits. Il est très difficile de s'accorder avec toutes les structures sur le sens des termes employés pour qualifier les jardins. Lors des contacts avec des jardiniers pour les relances ou les demandes de rendez-vous, nous avons souvent eu des problèmes de compréhension. Les personnes contactées ne se sentaient pas toujours concernées par cette étude car elles ne considéraient pas leur jardin comme collectif. Ce terme évoque parfois des jardins dont tout le fonctionnement est collectif, où la gestion de la parcelle est commune à tous les jardiniers. Le terme « jardin

collectif » était compris comme le définit l'association le Passe-Jardin et non comme l'avait fait la DRAAF, le Sénat ou encore nous-mêmes pour « jardin collectif » qui vient s'opposer à « jardin individuel ».

La grande majorité des jardins ne choisissent pas le nom de leur structure en se référant aux définitions officielles mais partent de réflexions et de l'imaginaire du groupe ou chaque terme reflète à la fois un cadre de fonctionnement et un engagement des jardiniers. Cette réflexion peut avoir lieu lors de la création du jardin mais aussi bien plus tard comme nous l'a présenté ce jardinier du Jardin des Shadocks durant l'entretien :

« Je me posais un peu la question, est-ce-qu'on n'est pas un jardin partagé? [...] derrière il y a une idée de philosophie, d'envie de faire passer des idées, comment on gère le collectif, les pratiques de culture. Maintenant on se considère comme un jardin partagé, enfin il y a une diversité de jardins partagés, nous on est plutôt dans le chacun sa petite parcelle, sauf le petit jardin d'aromatiques ici, on le fait tous ensemble »

On voit bien dans ce cas que la logique pratique de fonctionnement et celle plus idéologique sont deux éléments à part entière dans la réflexion. De plus, on peut aussi noter l'idée que le terme est replacé dans une globalité de jardins collectifs à laquelle le jardinier pense que la structure appartient avec néanmoins ses spécificités. Le paysage typologique est donc déjà en train de se construire de lui-même sur le terrain car chacun des jardiniers associe son jardin à d'autres projets auxquels il ressemble, souhaite ressembler ou encore tente de trouver un nouveau terme pour se distinguer de telle ou telle initiative.

Le terme jardin familial regroupe actuellement tellement d'idées différentes qu'il en devient dénué de sens. Il évoque pour certains jardiniers un esprit fermé, individualiste, sans âme, voire paternaliste, pour d'autres, le jardinage collectif à destination de familles ou encore la cohabitation de parcelles individuelles sur un même espace.

Chaque terme définissant un type de jardin évoque quelque chose de différent aux jardiniers et aux autres acteurs du développement des jardins collectifs. Par exemple, les membres du jardin Pouce-Vert considèrent leur jardin comme partagé, car tout le monde cultive ensemble une grande parcelle. A Lodève, au jardin des berges où nous avons rencontré Marie, il s'agit pour les jardiniers d'un « jardin partagé » également. En effet, bien que les parcelles soient individuelles, il existe une réelle dynamique de groupe, les espaces collectifs sont entretenus lors de chantiers où tous les jardiniers sont invités. Au jardin du Puéchabon, une dizaine de personnes sont membres du jardin et tous cultivent ensemble mais ils ne se reconnaissent pas comme jardin collectif, eux se disent jardin commun (appris au téléphone lors d'une relance) mais ont coché la case « jardin familial » dans le questionnaire.

Sur le terrain, il y a donc, pour le moment, une grande confusion dans la typologie par manque d'une vision globale. Chaque structure se crée sa propre définition qui la décrit plus ou moins bien par rapport à ce qu'elle voit et ce qu'elle connaît. Il était donc nécessaire de construire notre propre typologie. Elle s'est principalement axée, conformément à la demande du commanditaire, sur l'offre alimentaire et l'usage des produits phytosanitaires.

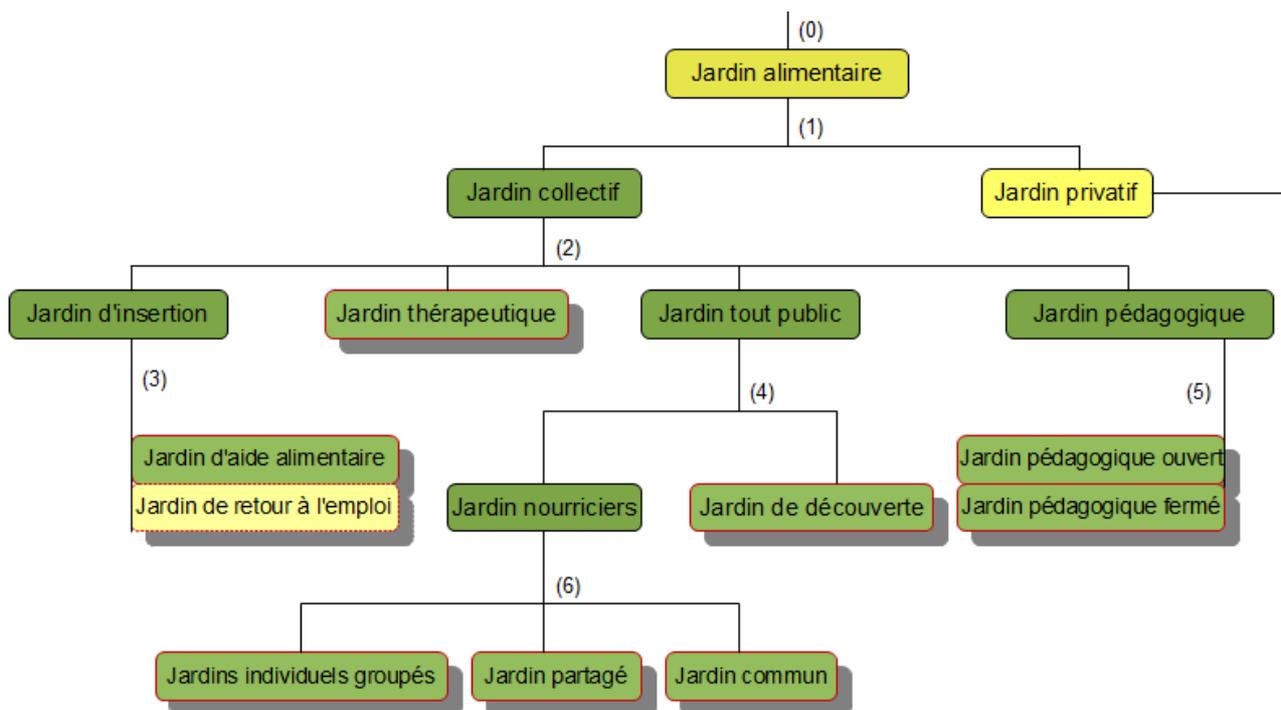
Choix des critères de construction

Nous avons commencé à construire la typologie en croisant nos quatre impressions suite aux entretiens et aux réponses aux questionnaires et aux références bibliographiques. Nous avons aussi choisi de lier le degré de ramification et donc de précision typologique au nombre d'initiatives que nous connaissions par le questionnaire ou l'enquête. Ainsi la précision va être plus forte sur des ensembles fortement représentés dans l'échantillon comme les jardins tout public par rapport notamment aux jardins thérapeutiques. D'autre part, il nous est apparu lors de cette phase qu'un certain groupe de jardins d'insertion ne pouvait pas être rattaché à notre typologie comme cela est expliqué ci-dessous. Nous avons

ensuite cherché suivant la démarche inductive, les attributs les plus pertinents de ces groupes déterminables à partir du questionnaire soumis à la DRAAF pour les rassembler dans une arborescence qui soit par la suite facilement réutilisable par cet organisme. Nous nous sommes basés sur les différentes analyses factorielles en composantes multiples (AFCM) pour établir ces critères voyant ainsi précisément ceux qui permettaient d'effectuer les regroupement les plus pertinents. Celles-ci ont été construites par le biais du logiciel R et l'une des plus aboutie est présentée en **annexe 7**. Nous avons testé à travers cette méthode la plupart des critères présents dans le questionnaire pour savoir s'ils étaient discriminants ou non.

Puis nous avons construit l'arborescence présentée ci dessous:

Illustration n°2 : typologie arborescente



Critères retenus :

(0) : Présence d'une production alimentaire (Oui : Jardin Alimentaire ; Non : Autres jardins)

(1) : Existence d'une ou plusieurs actions collectives autour du jardin (Oui : jardin collectif ;Non : jardin privatif)

(2) : Type de public visé (Enfants : Jardin pédagogique ; Handicapés, personnes âgées ou en rétablissement hospitalier : Jardin thérapeutique ; Personnes en situation sociale difficile : Jardin d'insertion ;Tout public : Jardin Tout public)

(3) : Destination des productions pour les jardins d'insertion (Pour les jardiniers ou le don : Jardin d'aide alimentaire ; Pour la vente : Jardin de retour à l'emploi)

(4) :Taille des parcelles pour les jardins tout public (Plus de 50m² par personne : jardins nourriciers ; Moins de 50m² par personne : jardin de découverte)

(5) : Ouverture des actions pédagogiques pour les jardins pédagogiques (Pour les scolaires et les groupes organisés : Jardin pédagogique fermé ; Pour les particuliers : Jardin pédagogique ouvert)

(6) : Organisation globale du parcellaire pour les jardins tout public (Parcelles collectives uniquement : Jardin commun ; Parcelles individuelles uniquement : Jardins individuels groupés ; Présence des deux types de parcelles : Jardin partagé)

Définitions

Les définitions proposées ici sont reliées à des initiatives de la région et donc en partie empiriques. Néanmoins, dans des nombreuses structures, il existe une pluralité de fonctions, d'objectifs ou de fonctionnements qui fait qu'une structure va recouper plusieurs types présentés. De même, cette typologie se veut aussi wébérienne dans la mesure où il existe autour des types finaux, des jardins proches mais qui ne rentrent pas exactement dans le type défini. Les définitions sont donc à appréhender dans ce cadre.

Les structures définies ci-dessous sont les structures les plus précises qui terminent les ramifications (encadré rouge).

- **Jardins d'insertion sociale**

Ce sont des jardins mis en place pour des personnes en réinsertion sociale par des associations impliquées dans ces thématiques ou un groupement de personnes en réinsertion. Ces jardins peuvent comprendre une production pour la vente ou une production pour les jardiniers et/ou des dons.

Les jardins de retour à l'emploi et d'insertion économique sont des chantiers d'insertion régis par la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et la précarité. A ce titre, ces structures doivent être encadrées par un entrepreneur conventionné par l'Etat. Celui-ci assure une formation professionnalisante pour chacun des jardiniers, encadrée par des salariés de l'organisme et « mène les gens vers des formations » (Responsable administrative CAPDIFE Clermont l'Hérault). Les jardiniers sont salariés sous des contrats emploi solidarité ou consolidés (CES, CEC) ou des contrats uniques d'insertion (CUI).

Les productions sont destinées à la vente en circuit court le plus souvent avec des systèmes qui se rapprochent des AMAP ou des épiceries solidaires. Ces jardins ne proposent pas officiellement de fourniture alimentaire pour les salariés en réinsertion et il s'avère que peu achètent des productions du jardin. La fourniture en légumes se fait de manière officieuse : récupération des invendus.

La gestion des produits phytosanitaires est assurée par des animateurs qui supervisent les traitements. Ces personnes sont formées à l'utilisation de ce type de produits et suivent une charte précise (AB ou autre). « C'est un question d'éthique, on prend soin des salariés, on les encadre, pour la terre c'est pareil, on en prend soin. » (chargé de communication des Jardins de l'Amitié à Prades). On a cependant une variation des pratiques culturelles avec les changements d'encadrants sur les jardins.

La proposition de loi adoptée par le Sénat le 14 octobre 2003 relative aux jardins collectifs se réfère, elle, aux jardins collectifs d'insertion comme des structures de réinsertion sociale ou professionnelle avec des parcelles individuelles ou collectives et intègre donc ces structures sous le dénominateur « jardin collectif ». Suite aux visites de ces structures, il apparaît qu'elles sont plus proches des GAEC maraîchers que de jardins alimentaires. Le lien entre les jardiniers salariés et leurs productions ne se fait pas de manière officielle (certains salariés prennent des légumes invendables). Ces jardins nous ont donc semblé finalement en marge des jardins collectifs et de notre typologie car pas vraiment alimentaires au sens où nous l'entendions. L'étude de ces jardins en terme d'offre alimentaire se rapproche plus d'une initiative de circuit court que d'auto-production. Dans certaines initiatives, « il y a peu d'échanges entre les adhérents et les salariés » comme nous le disait un responsable des jardins de l'amitié. Des salariés de l'association autres que les jardiniers assurent ce rôle. Par ailleurs, comme le responsable de la communication du jardin de l'amitié nous l'a exprimé : « les salariés ne sont pas forcément intéressés par l'agriculture » et donc par le jardinage.

Les jardins d'aide alimentaire peuvent eux être à l'initiative directe de personnes en insertion ou d'associations non-conventionnées comme l'association Vivre à Aniane ou Terre en Partage à Lodève. Ils sont souvent des lieux de rencontre et d'échange où des formations plus ou moins professionnalisantes sont proposées. L'objectif principal est la remobilisation sociale de personnes en difficultés en luttant contre l'inactivité choisie ou subie comme l'évoque l'animatrice du jardin de Lodève : « Le principe est de proposer à des personnes en situation difficile, de précarité, de longue maladie ou de chômage longue durée, qui ont du temps, et qui en semaine en ont un peu marre de faire de la recherche d'emploi, ou de rester devant la télé, de sortir et de venir ici et de prendre du plaisir à jardiner, de rencontrer du monde, boire un café ou discuter ».

Les productions sont consommées par les jardiniers ou données à des structures d'aide alimentaire. « On se partage à la fin de la matinée tout ce qui est mûr, tout ce qui est récolté est partagé entre les gens qui sont venus» (Marie à Lodève). La production est le plus souvent supérieure aux besoins des jardiniers.

- **Jardins pédagogiques**

Les jardins pédagogiques sont des outils d'animation et d'éveil pour une association ou un établissement public à destination d'enfants ou d'adolescents. Ces organismes organisent sur ce lieu de manière plus ou moins régulière des activités de sensibilisation, d'éducation ou de formation en lien avec l'environnement, la nature, l'écocitoyenneté et le jardinage. On distingue :

Les jardins pédagogiques fermés dans lesquels le jardinage est réservé au public de la structure réparti par groupes sur des créneaux horaires donnés. Le jardin doit souvent être entretenu par une personne de la structure en parallèle surtout dans le cas de jardins d'école. Les jeunes participants peuvent selon la structure intervenir sur les cultures tout le long de l'année, sur des périodes particulières, ou de manière ponctuelle (hebdomadaire, bimensuelle ou pendant les vacances scolaires). Ce type de jardins nécessite un agrément obligatoire de la part de l'Education Nationale ou des organismes publics certifiés pour encadrer des jeunes publics sur cet espace. Les jardins peuvent aussi bien être intégrés à l'établissement public : lycée agricole de Pézenas, école maternelle de Nizas qu'accueillis par des jardins associatifs : Aniane, Lodève, Narbonne, Haut de Massane.

La production alimentaire est souvent anecdotique ou faible au vu du nombre de jardiniers en herbe pour des publics en école maternelle, primaire ou collège. Elle sert d'abord à faire le lien entre le sol et l'assiette auprès du public qui récupère les légumes et constitue une base pour transmettre des notions d'écologie et de respect de l'environnement. Néanmoins dans des lycées agricoles à l'instar de celui de Pézenas, la production peut être mise en lien avec la restauration collective pour alimenter de manière directe les jardiniers.

L'emploi des phytosanitaires de synthèse est presque inexistant quand les membres ont peu d'attachement à une vraie production (maternelle, primaire, collège et activité vacances) et, la plupart du temps, souhaitent éviter tout contact entre les groupes d'enfants et des produits issus de la chimie pour leur image ou par conviction. Les techniques de protection des plantes sont souvent gérées par la personne qui entretient le jardin, et sont parfois mises en place par les groupes de manière ludique. Dans le cas de vrais objectifs de production comme dans les lycées agricoles, on a un jardinage raisonné ou biologique encadré par des enseignants compétents.

Les jardins pédagogiques ouverts proposent eux à des particuliers de louer une parcelle pour des enfants pour y expérimenter eux-mêmes le jardinage souvent sous la forme présentée ici par l'animatrice de la structure Terre en partage : « On a aussi mis en place des bacs de jardinage pour les enfants cette année, ce sont des bacs de 2m², qui sont

pour les enfants des membres de l'association, donc ça nous a valu aussi quelques nouvelles adhésions. »

La structure référente surveille donc le travail sur les parcelles et organise des animations pour les enfants des adhérents et parfois pour d'autres publics sur le jardin.

La production alimentaire dépend de la surface mise à disposition bien que dans le cas général, elle ne soit pas suffisante pour assurer l'alimentation en légumes d'une personne (2m² à 5m² pour ce que nous avons vu).

L'emploi sur les parcelles de produits phytosanitaires est généralement proscrit (cf Charte du jardin d'Aniane ou Lodève) et il n'y a pas de désir des particuliers d'en utiliser car globalement très peu de techniques de protection des cultures sont mises en place.

- **Jardins communs**

Les jardins communs sont des parcelles collectives cultivées par des particuliers et sont organisés en structures allant du regroupement informel à l'association de loi 1901. La création du jardin résulte souvent d'une dynamique bottom-up comme les jardins des universités II et III de Montpellier mis en place à l'initiative d'un groupe d'étudiants. L'ensemble de l'espace, les achats et les pratiques culturelles sont gérés par le groupe avec des référents pour les différents types de tâches (référent engrais, irrigations ou bien des responsables par famille de plante comme au jardin Pouce Vert de Supagro) ou en réunion par l'ensemble du groupe (Jardin Commun de Puéchabon). Les objectifs de ce type de structure peuvent s'arrêter au simple plaisir du jardinage entre amis mais comportent bien souvent une part militante : redynamisation d'espaces urbains en friche, cheminement vers l'autosuffisance alimentaire, volonté d'être acteur unique de son alimentation, création de mixité sociale, promotion de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.

Le partage des productions peut se faire de manière informelle en fonction des besoins des individus et de leur implication dans la structure. Chacun est responsable de son prélèvement sous le regard du reste du groupe ou bien toutes les récoltes sont communes et partagées selon différents critères (totale équité, temps de travail passé sur la culture, investissement financier dans la culture, investissement en temps général dans le jardin).

L'emploi de produits phytosanitaires est en général très réduit au profit des techniques agro-écologiques. La formation se fait des jardiniers les plus expérimentés aux néophytes au cours des travaux en commun. Il y a rarement de charte ou de document support au jardin : la vérification de l'adéquation des membres aux règles du jardin se faisant souvent au moment du recrutement des nouveaux membres. En effet, la forte dynamique du groupe fait que si une personne veut s'intégrer au groupe et donc bénéficier des productions, elle doit créer du lien avec les membres du groupe comme l'évoque un jardinier : « Il y avait une sélection de fait, c'était toujours des amis d'amis. » (Simon Poppy au jardin des Shadok). Les pratiques évoluent donc lentement mais la continuité est assurée par ce système.

- **Jardins individuels groupés nourriciers**

Les jardins individuels groupés sont un rassemblement de jardins sur un espace commun appartenant à une même structure qui gère de manière plus ou moins participative les parcelles. La structure peut ici aussi bien être une association nationale (association Jardinot) ou locale, qu'une collectivité locale (jardins de Sérignan) ou encore un propriétaire privé (jardin de St Gely du Fesc). La mise en place du jardin est souvent faite selon un mécanisme plutôt Top-down.

Chaque jardinier gère sa parcelle dans le cadre d'une charte officielle ou informelle du jardin. Les objectifs principaux sont le loisir du jardinage et la production alimentaire. Des

objectifs secondaires sont plus ou moins développés selon les structures : échanges de pratiques, formations, rencontres, écocitoyenneté mais rarement de manière militante.

Nombre de ces jardins se qualifient de « familiaux ». Le code rural en donne une définition juridique (extrait de l'article L 561-1) : Peuvent être dénommés "jardins familiaux", des terrains divisés en parcelles, lesquelles sont affectées à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. Cependant le terme « familial » est récusé, comme évoqué précédemment par certains jardins individuels groupés qui y voient des connotations d'ordres idéologiques différentes des leurs.

La production alimentaire peut varier selon les parcelles : sur des parcelles de 50 à 150m², on est sur une production participant à l'approvisionnement saisonnier d'une famille, au-delà on dégage en général un excédent de production qui est donné à des proches.

Le respect de la liberté dans les pratiques culturelles est un engagement commun à la plupart de ces jardiniers même si beaucoup d'entre eux revendiquent un jardinage « raisonné », « naturel », ou bien « biologique ». Il n'existe donc pas de contrôle autre que le regard des jardiniers voisins ou membres de la structure sur les pratiques culturelles. Contrairement au modèle des jardins communs évoqué ci-dessus les règles concernant les pratiques sont souvent mieux formalisées dans des chartes ou règlements intérieurs mais les gens y attachent moins d'importance (pas de pression du groupe sur les jardiniers). Certains jardins organisent des formations sur les techniques de cultures sur le jardin, dans d'autres structures avec des intervenants extérieurs ou bien par le biais de magazines informatifs comme la revue *La Vie du Jardin et des Jardiniers* de l'association Jardinot.

- **Jardins partagés nourriciers**

Mis en place et gérés par des associations locales ou des collectivités locales, les jardins partagés sont des espaces dont une partie est dédiée à la production individuelle et une autre à la production en commun. Les mêmes membres ne sont pas forcément impliqués dans les deux initiatives. Ces types de jardins sont eux aussi rattachés à la législation sur les jardins familiaux. Ils sont souvent animés par des animateurs-salariés ou un noyau dur de membres. Ceux-ci assurent le maintien d'un lien entre les jardiniers et cherchent à mettre en valeur les initiatives de ces derniers et à entretenir une dynamique au sein du jardin (notamment sur la parcelle collective). A l'origine, on peut avoir des initiatives de particuliers (Lodève), d'associations (Aniane) ou d'organismes publics (Narbonne).

Dans certains jardins partagés, les membres ont accès à une parcelle individuelle et à la parcelle collective. Celle-ci permet alors de mettre en place des cultures qui ont des exigences plus lourdes en terme de main d'œuvre comme les pommes de terre, ou pour lesquelles les quantités prélevées sont minimales telles que les plantes aromatiques. Cela assure une diversification de la production alimentaire destinée aux jardiniers. Ces cultures mises en place sont souvent aussi choisies car elles peuvent être facilement partagées pour limiter les problèmes de répartition lors de la récolte. Dans d'autres structures, les parcelles individuelles sont attribuées à des particuliers, qui en disposent alors comme dans des jardins individuels groupés, et les parcelles collectives regroupent des jardiniers qui ont moins de temps à consacrer au jardinage et qui partagent les récoltes comme dans un jardin commun.

Les formations sur les produits phytosanitaires impliquent plus les jardiniers que dans les jardins individuels et peuvent être issues de demandes des jardiniers eux-mêmes. On trouve souvent une charte concernant les pratiques culturelles. L'animateur a souvent pour rôle de conseiller et d'orienter les jardiniers sur leurs pratiques.

La proposition de loi du 14 Octobre 2003 relative aux jardins collectifs assimile plus les jardins partagés à ce que nous avons choisi d'appeler les jardins de découverte.

- **Jardins de découverte**

Ces jardins sont assimilables à des « structures pédagogiques pour adultes ». Aussi appelés jardins formatifs (cf étude jardins solidaires méditerranéens), nous avons préféré le terme « de découverte » dans la mesure où les objectifs de formation ne sont pas toujours explicites : on trouve par exemple des structures très proches des jardins individuels nourriciers mais dont la taille des parcelles proposées ne permet pas à un individu de subvenir à ses besoins annuels en légumes (moins de 50m²). Dans ce type de structure, les objectifs secondaires des jardins nourriciers sont en réalité prioritaires : création de mixité sociale, lieu de rencontre pour les gens d'un même village/quartier, formation au jardinage raisonné, réappropriation de son alimentation, mise en avant de l'écocitoyenneté. Ces structures dépendent souvent d'une association ou d'un organisme public qui impulse la dynamique du jardin mais dont les membres ne sont pas tous jardiniers. Certaines structures emploient juste un salarié pour animer le jardin. Des personnes référentes organisent souvent la vie du jardin et l'animation de celui-ci.

L'offre alimentaire n'est pas une priorité dans ces structures comme dans les jardins pédagogiques, la production est un outil de changement des comportements alimentaires. Les jardiniers disposent comme ils le souhaitent de leurs productions.

La gestion des produits phytosanitaires est très large : peu de structures mettent en place des chartes ou contrôlent les traitements réalisés par les jardiniers. L'objectif est d'ouvrir au maximum le jardin sur tous les publics pour ensuite former les gens aux tenants et aboutissants de l'usage des différents phytosanitaires et à d'autres techniques culturelles.

- **Jardins thérapeutiques**

Nos commentaires sur ces jardins sont essentiellement basés sur la bibliographie. En effet, seules deux structures ont répondu au questionnaire, ce qui nous a paru insuffisant pour établir une définition fiable.

Les jardins thérapeutiques s'adressent à des personnes en rétablissement hospitalier, à des personnes âgées, ou à des publics handicapés. Ils peuvent être mis en place dans des établissements d'encadrement spécialisé (Hôpital, maison de retraite, EHPAD, Hôpital psychiatrique) mais existent aussi dans des structures extérieures à ces établissements. Ces jardins sont aménagés et encadrés pour ces publics, les membres ont plus ou moins de liberté dans la gestion des cultures selon les structures. Le jardinage permet de remobiliser à la fois les capacités physiques et mentales des patients ainsi que d'encourager ceux-ci à communiquer.

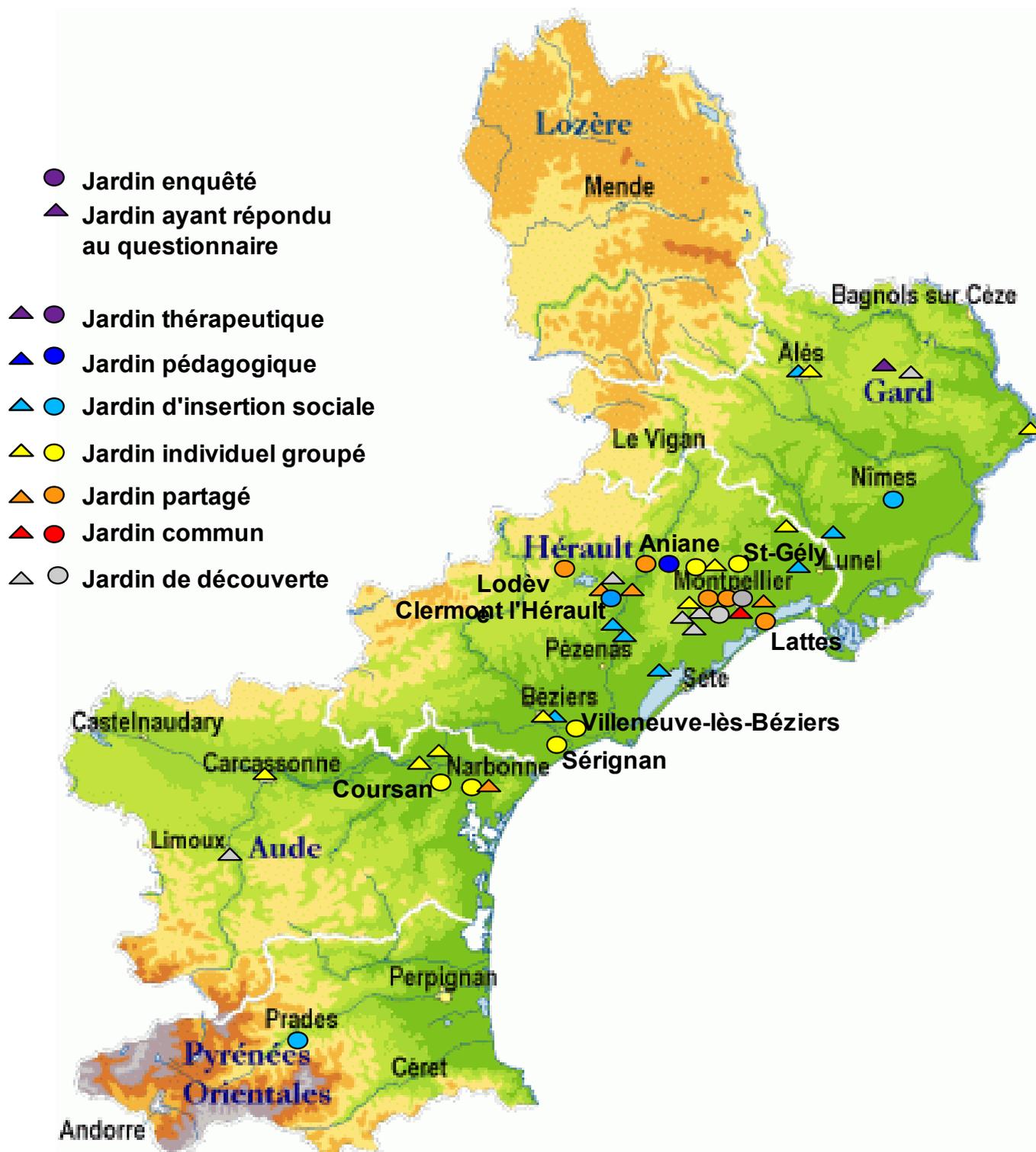
Les établissements voient de nombreux aspects positifs à cette activité : les patients sont responsables de l'initiative sur la durée, ils produisent quelque chose qu'ils pourront partager avec d'autres au cours d'un repas. La production n'est pas prioritaire dans sa dimension alimentaire mais plus dans sa dimension symbolique.

- **Autres types de jardins**

Notre étude n'a pas pris en compte les jardins sans productions alimentaires : jardins publics, jardins des sens et des senteurs, jardins botaniques ou encore jardins historiques.

3.2. Présentation des livrables

Carte des jardins étudiés



Voici la carte des jardins que nous avons visités et ceux qui ont répondu à notre questionnaire dans la région Languedoc-Roussillon. Nous n'avons pas représenté les jardins ne souhaitant pas que les informations qu'ils avaient fournies soient rendues publiques. Les

nom des villes où nous nous sommes rendus sont spécifiés mais pour une question de lisibilité, les autres noms de communes ne sont pas indiqués.

Base de données

Une base de données pour la DRAAF a été élaborée. L'objectif était de mettre sous forme de tableau clair la majorité des réponses obtenues par les questionnaires. Cette base de données disponible sur Windows Access et LibreOffice Base permet de réaliser des requêtes spécifiques préprogrammées. Ainsi on peut faire une recherche spécifique des jardins ayant une structure associative, ou bien ceux de type pédagogique, ou encore ceux localisés dans un département donné. La construction du tableau a nécessité de reprendre et de coder certaines réponses au questionnaire. Les questions qui n'ont pas servi au remplissage du tableau sont les suivantes :

- « Acceptez-vous que les informations sur le jardin soient rendues publiques dans le cadre du projet piloté par la DRAAF ? ». Les jardins ayant répondu non à cette question, ne souhaitant donc pas que les informations soient utilisées en dehors de l'élaboration de notre typologie, n'ont pas été intégrés à cette base de données.
- « Pourriez-vous indiquer votre rôle au sein de la structure ? ». Cette information est jugée inintéressante pour la DRAAF, elle nous permettait uniquement de construire notre raisonnement par rapport à l'origine des réponses récoltées: répondant impliqué dans le jardin ou responsable extérieur.
- « Pensez-vous que le jardin améliore la qualité de l'alimentation des adhérents ? » est une question qui avait été élaborée de façon à appréhender la vision du jardin qu'avaient les membres ou responsables par rapport à l'alimentation des jardiniers. Elle a servi à l'élaboration de la typologie et à la préparation des entretiens.
- « Quel terme vous convient le mieux pour qualifier votre structure ? », une fois de plus cette question était destinée à la réflexion sur la typologie et les termes employés. Nous avons décidé de la remplacer par le type que nous avons attribué à chaque jardin à la suite de la construction de notre typologie.

Concernant les questions d'évaluation de critères par une note, notamment pour les objectifs du jardin et le rôle des animateurs, nous avons recensé uniquement les critères dont la note une fois centrée et réduite était supérieure à zéro, c'est à dire à la moyenne sur tous les jardins. Cela nous a permis de sélectionner des jardins pour qui les objectifs et les rôles étaient vraiment importants par rapport aux autres jardins. On s'affranchit ainsi des décalages de notation. Certaines questions ont été rassemblées en une seule, notamment celles construites en deux parties avec une question fermée puis une question conditionnée : « Si oui, ... ? ».

Les fiches jardins et leur élaboration

Les fiches jardin, présentées en annexe n°4, seront normalement postées sur le site officiel de la DRAAF et accessibles au public. Nous avons donc cherché, via la charte graphique, à les rendre facilement lisibles et attractives au premier regard. Pour leur élaboration nous nous sommes inspirés de trois types de fiches que nous avons en notre possession : celles réalisées par l'association Arènes et celles des associations Le jardin Collectif du Pré Sensé et La Passe jardin, toutes deux situées à Lyon (disponibles en **annexe n°5**). Les tons marron et vert se sont imposés pour appeler l'image du jardinage et de la

nature. Le dessin de plants cultivés en haut de la page apporte, par ses légumes colorés, un aspect vivant à la fiche et il permet de s'apercevoir au premier regard que le sujet de la fiche porte sur les jardins. Les paragraphes et les encadrés sont fait pour rendre la recherche d'information la plus aisée possible. Des icônes viennent quant à eux égayer le texte en indiquant le matériel disponible au jardin. Certaines informations très peu renseignées n'ont pas été incluses, comme celle du type de dépense que couvre la participation financière des jardiniers. En outre, nous n'avons pas fait apparaître le montant des subventions pour ne pas susciter d'envie ou de jugement de la part des lecteurs.

Les fiches jardin ont pour but d'expliquer le fonctionnement du jardin. Le lecteur doit pouvoir avoir une vision d'ensemble du jardin après avoir lu la fiche. Dans cette optique, nous avons décidé d'inclure dans la fiche toutes les informations fournies par le questionnaire et de les présenter de façon claires et simples.

Nous avons réalisé uniquement les fiches sur les jardins qui étaient d'accord pour que les informations qu'ils avaient renseignées soient diffusées publiquement.

3.3. Analyses thématiques des données récoltées

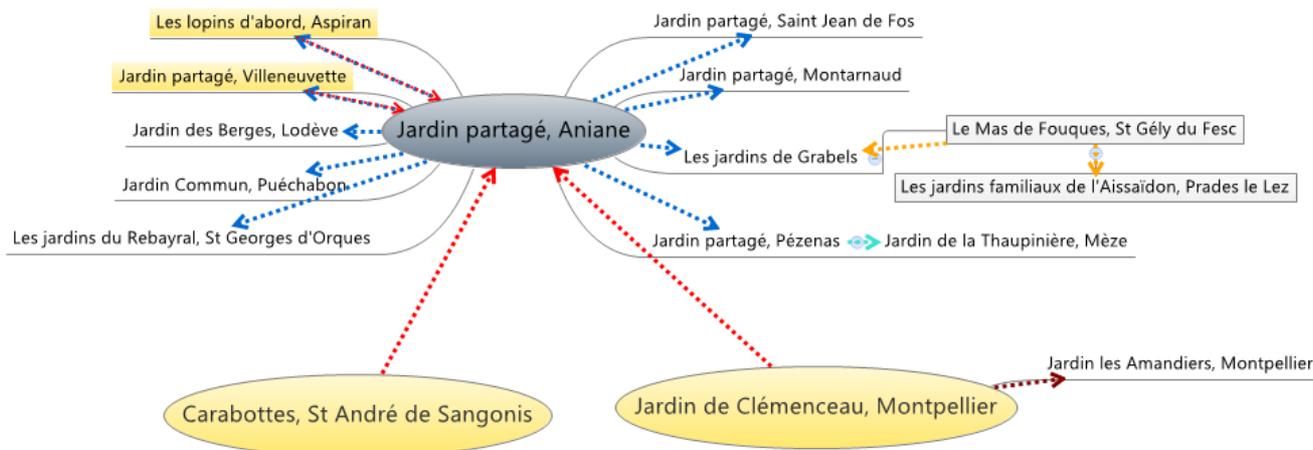
Importance des réseaux identifiés

Au delà, de la construction de la typologie et des deux questions centrales de notre étude, nous avons aussi voulu comprendre comment était actuellement organisé le tissu local des jardins collectifs de la région. Nous nous sommes demandés quels étaient les réseaux de jardin existants pour les jardiniers directement et non pour les « têtes de réseau ».

Cette question nous a intéressé dans la perspective future de la création d'une plateforme régionale des jardins partagés autour des fiches jardins que nous avons élaborées. Nous nous demandions en effet s'il n'existait pas déjà des points forts dans les réseaux (HUB) sur lesquels la DRAAF pourrait s'appuyer pour dynamiser et organiser dans l'avenir un réseau régional des jardins collectifs.

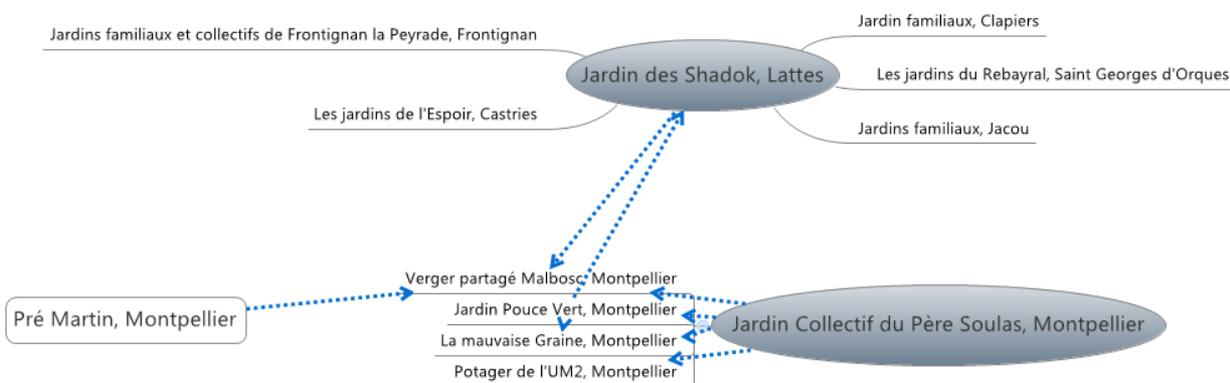
L'analyse du questionnaire et plus particulièrement de la question « Connaissez-vous d'autres jardins collectifs dans la région ? Pouvez-vous donner leur mail et/ou adresse ? » nous a révélé l'existence de plusieurs réseaux informels dont nous n'avions pas connaissance au début de l'étude. Le premier réseau présenté ci-contre est organisé autour du jardin partagé d'Aniane. Les flèches rouges partant des jardins surlignés en jaune, nous indiquent les relations qui permettent de prendre connaissance, voire contact, avec un maximum de jardins. Les flèches bleues (claires et foncées) indiquent les jardins dont on prend connaissance à partir du jardin central. Les flèches jaunes indiquent un petit réseau parallèle.

Illustration n°4 : Schéma représentant les réseaux de jardins autour de celui d'Aniane



Les flèches bleues du deuxième réseau indiquent les relations sans faire de différence entre elles du fait de l'organisation du réseau.

Illustration n°5 : Un exemple de réseaux informels



Les deux réseaux présentés ici ont des structures bien différentes, le premier est organisé autour de ce que l'on pourrait appeler un élément central, le Jardin partagé d'Aniane. Il y a une « harmonie préétablie » comme l'appelle Leibniz, fédérée par cet élément. Dans le deuxième réseau, on observe à la fois des caractéristiques des réseaux en « harmonie préétablie » avec les rôles centraux que jouent le Jardin des Shadok à Lattes, et le Jardin collectif du Père Soulas à Montpellier, cependant des relations existent entre les autres jardins également, faisant ainsi appel à la notion décrite par le même auteur, d'« influence réciproque ».

Les flèches représentées ont des directions, en effet le jardin A nous citant B dans le questionnaire n'est pas à l'inverse toujours cité. Cela nous dévoile le fait que les réseaux présentés ici sont incomplets ou ne font pas forcément office de moyen pour échanger des connaissances, des techniques, des moments conviviaux. Nous avons appris lors de nos entretiens, beaucoup de nouvelles relations. A Saint-Gély-du-Fesc, le propriétaire David

Mendoza est au courant de l'initiative du Jardin Commun de Puéchabon, le Jardin Solidaire de Nîmes nous a recommandé lors de notre rencontre les Jardins de Rochebelle à Alès et le Jardin partagé de la Plaine de l'Abbaye à Villeneuve les Avignon. Au cours d'un entretien, la discussion amenait parfois le répondant à citer un autre jardin dont nous ne connaissions pas l'existence, pour comparer ou critiquer le fonctionnement. Les relations énoncées à sens unique traduisent en fait la connaissance des membres des jardins des autres initiatives se produisant ailleurs sans pour autant qu'ils en savent long dessus et aient déjà échangé, ce sont des relations de convenance, plus que des relations de conjonction. Ces dernières relations ont tendance à être plutôt incluses dans les flèches à double sens des schémas.

Ces deux schémas ne présentent pas tous les réseaux identifiés, les autres paraissent plus anecdotiques du fait du nombre de jardins qu'ils relient. Jardinot (Jardin du Cheminot) à Narbonne a une bonne connaissance des autres jardins cheminots, et bien que cela n'apparaisse pas dans les réponses aux questionnaires, nous avons noté lors des trois entretiens effectués dans des jardins de l'association Jardinot, qu'ils y avait bel et bien des relations entre eux. On pense notamment aux jardins cheminots de Sète et de Villeneuve les Béziers dont les deux présidents de l'association sont en fait cousins.

Dans les villes comme Alès où il existe de nombreux jardins, ceux-ci se connaissent du fait de leur proximité, que ce soit des jardins familiaux ou des jardins d'insertion.

Nous avons compté 42 jardins cités dans le questionnaire sur les 116 contacts trouvés. Les réseaux, contrairement à ce que nous avons imaginé sont peu développés et se recoupent peu entre eux. La DRAAF a donc une réelle opportunité de développer un réseau formé notamment autour de formations au jardinage.

Durabilité écologique des pratiques culturelles

Concernant les pratiques culturelles, les jardins d'insertion économique sont souvent très engagés vers des pratiques respectueuses de l'environnement : « Le bio fait partie d'un esprit, d'une éthique globale. On prend soin des salariés, on les prend en charge. Pour la terre c'est pareil, on en prend soin. » (Responsable communication du jardin de l'amitié). Dans le cas des jardins pédagogiques, les intrants de synthèse sont la plupart du temps refusés et la question de la sensibilisation à l'environnement et la transmission de pratiques agro-écologiques est au cœur de leurs problématiques.

La problématique est plus centrée sur les jardins tout public et les jardins d'aide alimentaire. Nous avons pu relever aux cours de nos entretiens deux effets majeurs dans la gestion des pratiques culturelles propres à ces jardins :

Tout d'abord le groupement des jardiniers entraîne un croisement plus important des informations que dans les jardins individuels, ce qui permet d'optimiser les pratiques et d'en découvrir d'autres : « Ils sont solidaires avec ceux qui ne savent pas jardiner » (animateur de la Maison pour Tous Georges Brassens, Jardin de la Carriéra). Ensuite l'effet de groupe et l'image que les jardiniers veulent donner aux autres les amènent à aller vers des pratiques respectueuses de l'environnement et proches des valeurs communément admises à l'heure actuelle dans la société. Certains jardiniers vont donc ainsi être poussés à innover et à s'intéresser à des techniques agro-écologiques : « Parfois ils ne savent pas comment faire pour moins gaspiller, en utilisant le goutte-à-goutte par exemple, alors ceux qui s'y connaissent mieux aident les autres. Ils surveillent un peu aussi. » (Animateur de la Maison pour Tous Georges Brassens)

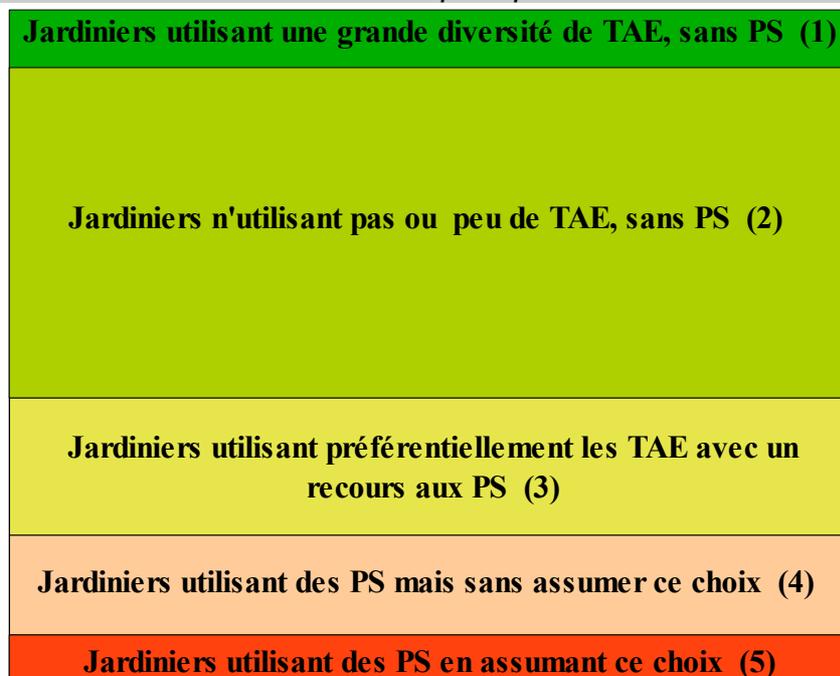
En outre, on observe un effet de compétition entre les jardiniers sur les parcelles individuelles « Il y a un peu de compétition: « T'as vu ses tomates, lui il a mis de l'engrais ». C'est déjà arrivé. ». Chacun cherche à produire plus pour impressionner les voisins. Ce qui amène à des abus et à des recours peu utiles et en grandes quantités aux produits phytosanitaires : « C'est arrivé que certains mettent des produits chimiques en cachette, ils

ont été virés tout de suite. Il faut pas déconner, on a la chance d'avoir un peu de terrain ... » (Animateur de la Maison pour Tous Georges Brassens).

Ces deux effets s'équilibrent et se compensent plus ou moins bien selon les structures. Pour beaucoup, la liberté est essentielle dans les pratiques avec plus ou moins d'exigences : « C'est ça qui laisse libre cours à la motivation de chacun, il ne faut pas tout imposer » (Simon Poppy du jardin des Shadoks) ou « l'essentiel est la liberté de chacun dans les pratiques culturelles mais on n'a pas des jardins pour faire comme dans le commerce » (Jardinier du jardin cheminot de Coursan).

Un point important dans l'efficacité des formations sur les pratiques de jardinage est qu'elles soient en lien avec le jardin lui-même voire réalisées sur celui-ci. Sinon les jardiniers, ont tendance à ne pas savoir bien reproduire et à laisser tomber. On a ainsi le cas d'un jardinier : « J'ai fait la formation sur le paillage avec un gars du coin mais je ne sais pas comment il faisait moi j'ai essayé tout a pourri alors je fais plus ». Effectivement le jardin de cette personne fonctionnait sur un système d'irrigation gravitaire, les grandes quantités d'eau et l'utilisation d'une mauvaise paille avaient alors entraîné le pourrissement de celle-ci. Face à des personnes extérieures comme nous l'étions lors des visites et dont le point de vue sur les techniques utilisées avait été passé sous silence, le sujet des pratiques culturelles amenait souvent un malaise dans la discussion. Ce thème peut vraiment être considéré comme le tabou de nombreux jardiniers car ils ont conscience que les produits phytosanitaires issus de la chimie sont associés à des pollutions, des problèmes de santé et d'autres problématiques. Les jardiniers utilisant des pratiques alternatives et durables en sont au contraire fiers et les valorisent dans leur discours. Nous avons pu distinguer cinq profils généraux de jardiniers par leur utilisation des produits de synthèse (PS) et leur maîtrise des techniques agro-écologiques (TAE) (paillage, allopathie, utilisation de BRF, rotation culturales, lutte biologique) :

Illustration n°6 : Représentation des proportions des différents comportements en terme de pratiques culturelles



On trouve actuellement en majorité des attitudes intermédiaires de le choix des techniques culturelles . Les jardiniers ont conscience des problématiques liées à l'usage

d'intrants issus de la chimie dans le jardinage mais sont dans le flou concernant les alternatives possibles.

Une faible part de ceux-ci (4) considère que la protection des plantes est un aspect négatif du jardinage de loisir et sont en situation de malaise. Ces personnes sont en attente de formations et de témoignages qui font le point sur les TAE ou des focus sur certaines d'entre-elles et surtout qui attestent de la réelle efficacité de ces pratiques.

Une autre partie importante (2) se refuse à employer des produits de synthèse pour le jardinage et n'utilisent qu'une faible partie de la palette des TAE disponibles. Ces jardiniers privilégient le respect de l'environnement et les produits sains à la quantité produite. Il y a pour eux une complexité dans les TAE qu'ils désirent découvrir par des formations.

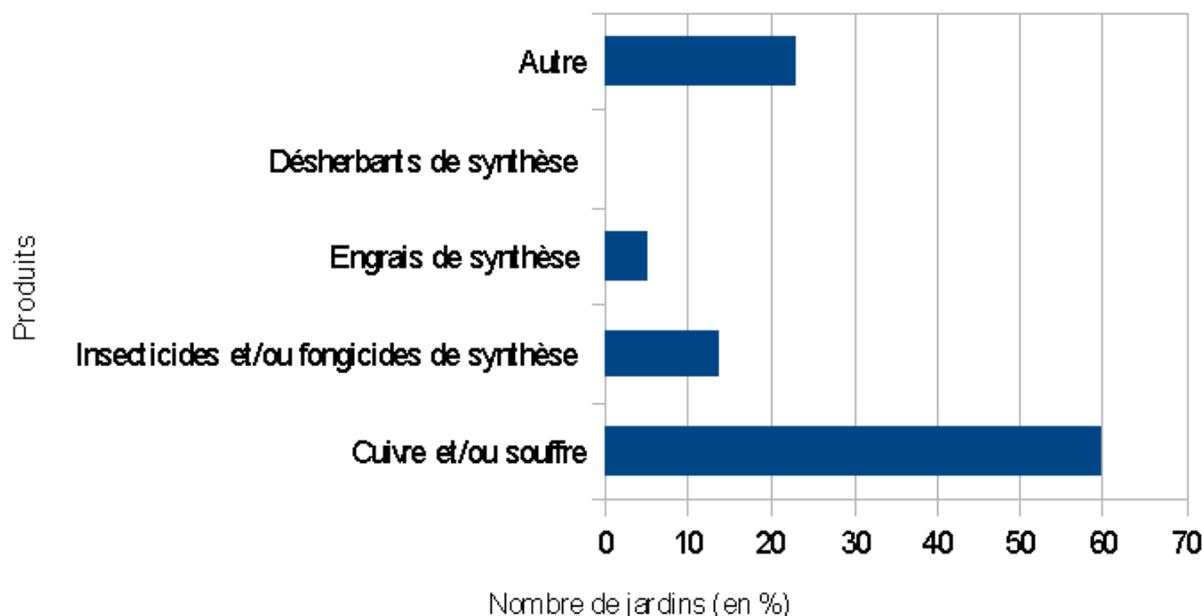
Une dernière partie (3) emploie les deux types de pratiques, soit pour les tester de manière comparative, soit en considérant que les TAE sont préventives et les phytosanitaires de synthèse palliatifs. Ces personnes sont souvent intéressées par de nouvelles formations sur les pratiques culturales et cherchent à optimiser leur production personnelle et l'efficacité de leurs actions.

On trouve ensuite les groupes les plus marginaux (1) et (5) : ce sont en général des personnes pour qui le jardin se doit de fournir une bonne production alimentaire. Les gens du profil (5) sont souvent des gens qui ont été formés à l'usage des produits phytosanitaires auparavant et qui considèrent que les TAE sont très nettement inférieures en terme d'efficacité, ou qui ne connaissent pas toutes ces pratiques alternatives. Les jardiniers du groupe (1), eux, travaillent leur jardin comme un système qui intègre généralement l'environnement extérieur avec la mise en place d'un grand nombre de TAE. Leur jardin traduit aussi souvent un engagement personnel et une volonté de montrer que ce type de pratiques est efficace et productif.

Comme nous avons pu le voir auparavant, plus de la moitié des jardiniers n'emploient pas de produits de synthèse, il nous a été très difficile pour les autres d'évaluer l'usage qui était réellement fait de ces produits. Les trois profils restants ont des rapports relativement différents à l'usage de ces produits. Le groupe (5) est composé comme dit ci-dessus de personnes qui connaissent bien ce type de produits, on peut donc penser qu'ils maîtrisent les dosages et les précautions d'emploi nécessaires. Pour les deux autres groupes, il est difficile de se prononcer mais on peut envisager au vu des difficultés à aborder le sujet qu'il n'est pas vraiment maîtrisé.

Actuellement la plupart des structures revendiquent une orientation vers des jardins sans produits issus de la chimie. Ce courant majoritaire dans les jardins collectifs fait que les nouveaux jardiniers se tournent vers ces pratiques mais sans toujours avoir de réelles convictions personnelles. Cependant la plupart des structures laissent leurs membres relativement libres. Certains des jardiniers se retrouvent donc en fait dans les groupes (3),(4) ou (5)

Produits chimiques utilisés par les jardiniers



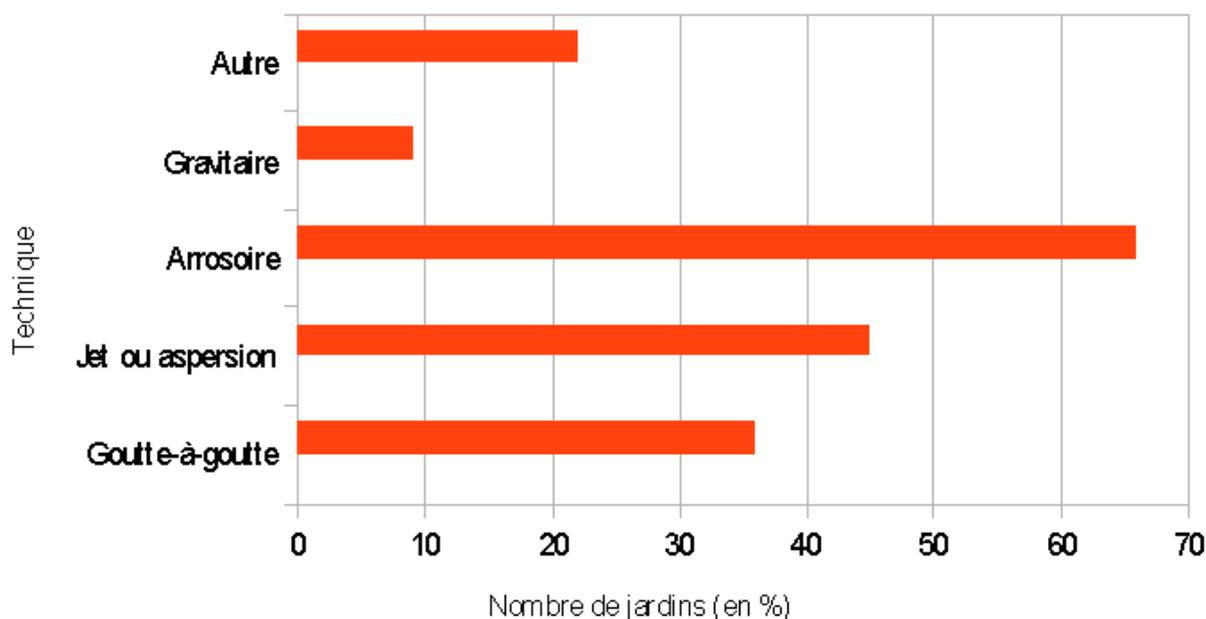
On note dans les réponses au questionnaire que les minéraux sont très utilisés par rapport aux produits chimiques de synthèse puisque 60% des jardiniers disent en utiliser. Dans les réponses, on observe également :

- 4 répondants citent à la fois « aucun » et « cuivre et/ou soufre », ce qui montre que les minéraux ne sont pas perçus comme des produits chimiques.
- 6 utilisent la catégorie « autre » pour préciser qu'ils utilisent des produits autorisés en agriculture biologique ou des techniques alternatives (purin d'ortie, préparation à base de plante...). Ces précisions montrent que pour certains jardiniers, le caractère biologique ou alternatif des pratiques est très important.

Ces molécules minérales ont donc une image relativement positive dans les esprits. Cependant, bien qu'autorisées en agriculture biologique, elles sont aussi soumises à une réglementation concernant la quantité. Cet aspect est souvent ignoré. Leur utilisation est parfois massive et ne respecte pas les doses prescrites, nos observations ont pu confirmer ce point.

Comme pour l'utilisation de produits de synthèse mais dans une moindre mesure, les questions concernant les pratiques d'irrigation sont délicates à poser car les jardiniers se sentent évalués et peuvent cacher certaines pratiques qu'ils savent peu respectueuses de l'environnement.

Techniques d'irrigation utilisées dans les jardins collectifs



Tous les jardins utilisent de l'eau, selon des techniques variées. L'irrigation gravitaire reste minoritaire, notamment à Narbonne où le jardin est situé en bordure du canal avec une autorisation de prélèvement illimité.

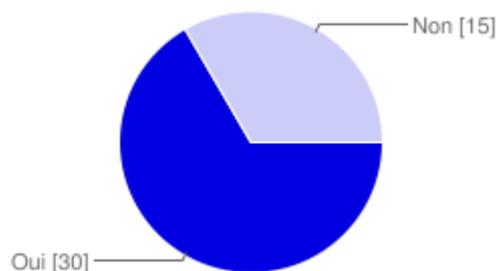
Lors des rencontres de terrain, le vocabulaire utilisé par les jardiniers nous a montré le niveau de maîtrise des techniques d'irrigation et des techniques permettant de limiter l'usage de l'eau. Ainsi, certains jardiniers nous ont parlé de « mulching », notamment au jardin des Shadoks: « c'est une parcelle de patates en mulching, j'ai fait pousser sans arrosage ». Le jardin de la semence a précisé dans la question sur les techniques d'irrigation: « et surtout le paillage! ». Une part importante des jardiniers s'est lancée dans le goutte-à-goutte.

Certaines structures cherchent à rappeler à leurs membres la valeur de l'eau en faisant payer aux jardiniers l'eau consommée ou bien par des moyens détournés comme au jardin des Shadoks : « La pompe à main est là-bas, c'est assez fastidieux mais c'est par choix, comme ça on se rend compte de la valeur de l'eau, de l'effort qu'on met à arroser ses petites tomates qu'on va manger après. »(Simon Popy, Jardin des Shadok).

Nous avons observé que dans de nombreux jardins individuels, chaque jardinier dispose d'un accès personnel à l'eau, permettant une utilisation selon les techniques désirées. Cependant cette utilisation fait également souvent l'objet d'un règlement. Au jardin du Mas de Fouques de Saint-Gély-du-Fesc, le père du propriétaire qui est retraité a été sollicité pour venir régulièrement vérifier si les robinets d'eau étaient fermés: « Au début je surveillais un peu, les gens n'éteignaient jamais le robinet ».

Dans la région, une partie des jardins (Aniane, Narbonne, Prades,..) est implantée à proximité de canaux (canal de Gignac, canal de la Robine, canal de la Bohère). Ils prélèvent directement l'eau dans celui-ci mais ne se posent pas toujours la question de la quantité prélevée comme à Narbonne : « On consomme plus de 1000 m³ par an. Apparemment on aurait dû se déclarer en preneur d'eau. »(Alain Llop).

Illustration n°9 :



Le jardin possède-t-il une charte fixant des objectifs dans les pratiques à adopter?

La charte concerne 63% des jardins de l'enquête. Dans le reste des structures on observe souvent des règlements informels qui sont en général présentés aux jardiniers à leur arrivée mais qui ne sont pas formalisés par les membres.

Il faut faire attention à ne pas lier l'absence d'une charte avec l'absence d'une logique de réflexion des jardiniers sur leurs pratiques car certains des jardins sans charte revendiquent ce choix comme une ouverture sur tous les publics : il s'agit pour eux de permettre à tous d'accéder au jardin pour ensuite discuter des pratiques culturelles une fois les personnes dans la structure. Écrire une charte sur des thématiques comme les pratiques de jardinage, c'est déjà exclure une partie des jardiniers potentiels qui voudraient aller vers l'auto-production mais qui n'ont pas réfléchi leur pratique du jardinage.

Le risque dans les associations, c'est aussi de ne pas avoir de renouvellement des membres dans une structure trop cadrée. Cela peut marcher pendant un moment avec toujours les mêmes personnes jusqu'à ce que ceux-ci s'en aillent et que le jardin disparaisse comme cela a failli se passer au jardin des Shadoks. A l'inverse, le choix de laisser l'accès à tous sans laisser de cadre précis, c'est aussi le risque de voir le jardin perdre le rôle que les jardiniers fondateurs lui avait donné comme au jardin d'Aniane : « Dans le jardin on ne communique pas trop avec la race de jardiniers qui sont arrivés il y a trois ans. » « Il y a des gens un peu largués ,même au niveau des techniques culturelles.» « Les nouveaux n'ont pas besoin de se créer du lien, ils se créent des murs de deux mètres que l'on retrouve dans les lotissements. » (Bruno, jardinier fondateur).

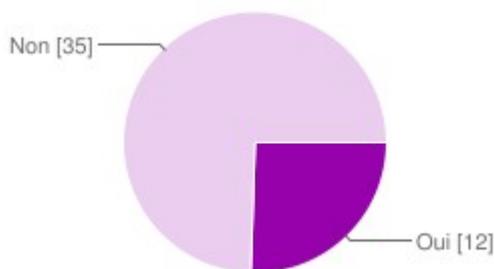
Par ailleurs on trouve aussi des jardins qui appartiennent à des groupements nationaux ayant un charte mais qui nous indiquent pourtant ne pas en avoir sur le questionnaire. Ceci reflète la déconnexion qui peut exister entre ces structures et les jardins : parfois les liens se font juste par une rencontre délocalisée une fois par an et des mails d'information sans réelle adhésion des structures avec le réseau. Ainsi le réseau national Jardinot peut s'être engagé à travers l'accord du 2 avril 2010 dans le programme Ecophyto2018 sans que les bureaux locaux ne connaissent le programme ou son contenu.

Les jardins d'insertion disposent tous de chartes pour encadrer le travail des salariés et sont souvent liés à des labels qui leur imposent une réglementation dans la production. Pour les jardins thérapeutiques ou pédagogiques fermés liés à des établissements publics, il y a rarement une charte. L'activité étant déjà très encadrée, il n'y a pas besoin d'ajouter d'engagements pour les participants. Dans le reste des jardins, la situation est variable et dépend de la dynamique existante et du besoin ou de l'envie des membres de formaliser leurs engagements.

Parmi les différentes chartes, nous pouvons voir grâce au questionnaire que 62% portent des clauses relatives aux pratiques culturelles, 48% sur les méthodes d'irrigation et 52% sur la fertilisation. Un objectif mis en avant est donc bien de cadrer les pratiques

culturelles de manière formelle entre les jardiniers même si la charte n'est pas toujours efficace (à fortiori quand elle n'est pas issue d'une concertation entre les membres). Par exemple, à Sérignan, la municipalité a imposé les thèmes inclus dans la charte avant que les jardins ne soient créés : « La charte bio c'est pour montrer qu'on est attentif à ça mais on est pas sûr que ça va forcément être respecté » (chargé du projet des Petits Jardins de Sérignan). Cependant ces chiffres montrent aussi que les chartes concernent à part égale le comportement des jardiniers entre eux, la participation aux tâches collectives ou encore des partenariats avec des organismes. On voit donc bien ici que la rédaction d'une charte n'implique pas nécessairement une réflexion sur les pratiques.

Illustration n°10 :



Le jardin emploie-t-il des salariés?

On observe que 26% des jardins disposent de salariés. Pour les jardins de retour à l'emploi et pédagogiques fermés c'est une nécessité avec 1,6 équivalent temps plein en moyenne. Dans les jardins thérapeutiques, pédagogiques ouverts, et jardins communs on trouve rarement des salariés. Dans les premiers les personnels de la structure encadrent le jardinage. Dans les seconds l'activité est gérée par les parents avec le passage parfois d'un salarié de l'association support mais pas nécessairement. Pour les derniers, on trouve souvent dans les membres du jardin, un noyau dur avec des personnes ressources très impliquées qui peuvent servir de support formatif ou administratif au groupe.

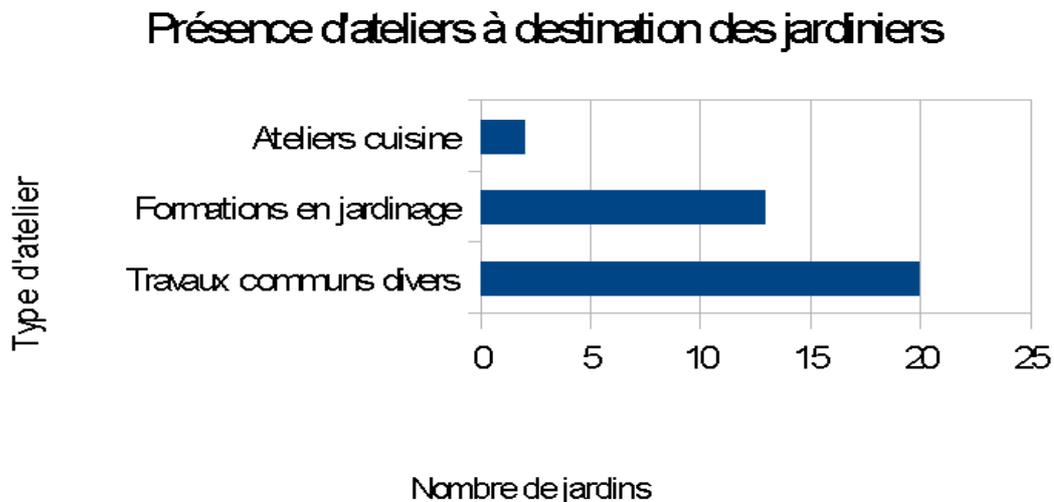
Concernant les jardins partagés, il y a dans la moitié des structures des salariés qui prennent en charge la dynamisation des parcelles collectives, l'organisation d'événements de formation, la conduite de projets ou la gestion administrative, l'inconvénient pour les structures associatives est que le financement de ces salariés se fait souvent par le biais de subventions : il faut donc chaque année défendre un nouveau projet de subvention pour financer le rôle du salarié car les adhésions ne suffisent pas, nous explique l'animateur jardin de la maison pour tous Georges Brassens: « Moi je ne suis pas jardinier. Les formations ça doit venir de la ville ou de la maison pour tous. Ça coûte cher, ils ne peuvent pas faire ça tous les ans. », ou bien l'animatrice du Jardin des Berges à Lodève : « Juste animatrice d'un jardin partagé pour les habitants, ça ne suffit pas : c'est pas quelque chose qui est assez... motivant pour les financeurs pour qu'ils déposent vraiment, il faut proposer des choses par rapport à des publics défavorisés d'où ces idées- là. »

Pour les jardins individuels groupés, la situation est aussi mixte avec dans le cas des jardins impulsés par des collectivités locales des personnes liées aux organismes publics qui ne sont pas salariés du jardin mais rattachées à la mairie. Ces personnes peuvent avoir une formation agricole variable.

La principale difficulté des animateurs est de dynamiser les membres : « Quand il y a des problèmes j'organise des réunions, tous les 2 ou 3 mois, ça dépend comment ça se passe. Mais il faudrait que ça vienne d'eux aussi les réunions quand il y a besoin. ». Dans certaines structures, on observe même que l'embauche du salarié entraîne le

désengagement des membres qui se reposent sur lui pour s'occuper de la structure, le noyau dur de jardiniers existant auparavant disparaît et on passe à des attitudes plus passives.

Illustration n°11 :



Les formations concernant le jardinage sont déjà relativement répandues puisqu'on en trouve dans 13 des jardins interrogés par questionnaire, soit dans 28 % des structures. Elles sont le plus souvent destinées à diminuer l'utilisation d'intrants. Citons notamment: « le travail du sol, le bouturage, la culture sur butte, la taille des arbustes », « Des formations spécifiques au compostage, campagnonage, paillage, auto-production en semences, traitements naturels.... », « un atelier par mois: conseil en jardinage bio », « Animations sur la gestion de l'eau, sur le compost, sur le désherbage, sur les engrais, sur les plantes mellifères, sur les hôtels à insectes, etc etc. ».

De nombreuses formations sont mises en place par des associations ou des collectivités. L'association Terre Nourricière propose ses services pour apprendre les techniques de l'agro-écologie, comme elle l'a fait au jardin collectif du Père Soulas. Notons également l'association Jardinot qui regroupe les jardins cheminots de toute la France, dont ceux de Lézignan-Corbières, Alès, Béziers, Coursan, Villeneuve-lès-Béziers et Narbonne, propose des fiches techniques autour du jardinage raisonné qui sont publiées dans sa revue bimensuelle « La Vie du Jardin et des Jardiniers » et organise également des formations à raison d'une douzaine par an sur des thèmes variés: techniques et travail du sol, amendements, compostage, techniques et produits alternatifs. Tous les jardiniers ne sont pas intéressés ou n'ont pas le temps pour ces ateliers, selon Alain Llop « dix à vingt pour cent des jardiniers suivent des formations par des ingénieurs agronomes, par la CFPPA, [...] il y a de la demande ». Le principal problème reste que ces formations sont sorties du cadre du jardin. « Quelques formations sont proposées mais peu y assistent. Elles ont lieu à l'extérieur et souvent une fois de retour quand les jardiniers essayent ça ne marche pas toujours. » (Coursan).

Certains jardins s'organisent eux-mêmes pour former leurs membres, comme à Lodève où l'employée fait un peu de formation auprès des jardiniers, quand elle a le temps. Elle leur propose également d'assister à des conférences réalisées par des intervenants extérieurs, concernant les économies d'eau, les engrais verts. Au Jardin solidaire de Nîmes, des bénévoles ou permanents mettent en place des ateliers variés autour de la couture, la cuisine ou encore du bricolage. Au jardin de l'Université Montpellier II, des livres concernant les techniques de jardinage biologique ont été achetés grâce à l'argent des subventions. Au

jardin de CAPDIFE à Clermont-l'Hérault, l'encadrant technique « a appris le maraîchage bio sur le tas. »

Globalement, une majorité de jardiniers sont demandeurs de formations concernant les techniques culturales respectueuses de l'environnement. Ces formations doivent être appliquées sur le terrain pour amener des changements dans les pratiques des jardiniers. Ceux-ci doivent également être acteurs de ces événements en choisissant les thèmes abordés comme à Narbonne: « On adapte le programme en fonction des besoins ». Les réseaux formels de jardins collectifs participent aujourd'hui plus ou moins activement à la mise en place de telles actions grâce à leur poids et leur visibilité au niveau des organismes financeurs. L'annuaire créé lors de notre projet pourrait permettre par la suite de contacter des jardins plus isolés pour leur proposer des formations groupées avec d'autres jardins collectifs proches géographiquement. Il est en effet difficile pour une structure isolée et de petite taille d'organiser de tels événements: « Les formations je voulais en mettre en place mais comme ça prends pas... » (Mr Mendoza, propriétaire des jardins de Saint-Gély-du-Fesc). Ces formations pourraient alors être réalisées dans un des jardins participant, avec une possibilité de rotation, par un intervenant extérieur. La DRAAF ou les Conseils Généraux ayant une vision globale des initiatives pourraient alors financer les interventions pertinentes ou regrouper des initiatives isolées.

Les travaux communs d'entretien des espaces collectifs peuvent aussi être source de connaissances techniques et théoriques: pourquoi et comment tailler les arbres, réalisation de compost...

Photo n°1 : Réalisation d'un compost de fumier de cheval au jardin collectif du village du Père Soulas



Souvent pour ces ateliers, la présence d'un animateur salarié ou externe au jardin, ou d'une personne référente lors des ateliers collectifs est nécessaire. Pour cet atelier de compostage, les animateurs de l'association Terre Nourricière ont encadré les jardiniers volontaires.

Lorsque le jardin emploie un salarié animateur, il ne prend pas toujours en charge les formations. Cela nécessite des compétences en jardinage que la fonction d'animateur n'implique pas forcément. Les formations peuvent donc aussi s'adresser aux animateurs de

jardins bien que cette fonction existe surtout dans les grosses structures déjà incluses dans un réseau proposant des formations.

Compléments sur l'offre alimentaire

Le rapport alimentation-jardinage collectif peut, comme nous l'avons vu dans la typologie, être abordé sous deux angles : la fourniture en légumes et fruits de qualité et la sensibilisation à une alimentation de proximité respectueuse de l'environnement.

Concernant le premier point, en croisant les différentes informations recueillies dans le questionnaire et au cours de nos entretiens, nous sommes arrivés à estimer la surface et le temps nécessaire pour nourrir une famille de quatre personnes (deux adultes /deux enfants) : un jardin de plus de 150m² peut donc, pour des personnes qui y consacrent une à deux heures tous les soirs de la semaine ou une journée le weekend, assurer cet objectif. De 50m² à 150m² pour le même temps nécessaire, on peut encore obtenir un appoint alimentaire conséquent mais irrégulier : des périodes avec assez de légumes et des périodes de creux pendant le développement des cultures ou des inter-cultures. En dessous de 50m², on peut consacrer un temps plus réduit à son jardin : une demi-heure par soir ou demi-journée le weekend, pour une production occasionnelle (les jardinier produisent souvent des légumes pour le printemps et l'été et laisse ensuite la parcelle au repos).

Pour les jardins thérapeutiques, pédagogiques ou de découverte, la production reste secondaire mais pour le reste des jardins, elle reste prioritaire comme en témoigne le responsable du jardinot de Narbonne : « Aujourd'hui j'ai soixante-cinq demandes en attentes, ce n'est pas simplement pour déstresser il y a des motivations économiques, ça c'est sûr. ». Dans son rapport, le sénat évalue à 600-700€ par an l'économie réalisée grâce à la production de légumes dans un jardin collectif. Les chiffres recueillis lors de nos visites sont globalement en accord avec cette estimation pour les parcelles de plus de 100m² avec des productions qui peuvent être très importantes sur des périodes données : « En été, mon père sort 30€ de légumes par jour de son jardin! » (Mr Mendoza, Saint-Gély-du-Fesc). L'autosuffisance en légumes n'est pas impossible pour les parcelles au delà de 200m² : « Depuis trois ans je me nourris à 95% de mes légumes. » (Simon Popy jardin de Shadoks). Le jardin reste en tout cas une aide qui permet au jardiniers de « vivre un peu mieux avec [leur] pouvoir d'achat. » (Présidente du jardin d'Aniane).

L'aspect « production » n'est pas déconnecté du second point : sensibiliser à une alimentation de proximité respectueuse de l'environnement. En effet, produire ses légumes rapproche les jardiniers des agriculteurs et des problématiques auxquelles ils font face aujourd'hui, comme le dit un jardinier du jardin individuel groupé d'Aniane : « Il suffit d'aller sur le marché voir les prix et l'on sait ce que l'on va planter. L'intérêt du jardin c'est ça, c'est mieux consommer, mieux discuter avec les producteurs et aussi être plus tolérants avec eux. » ou encore Alain Llop de Narbonne sur la problématique des semences : « Moi j'en ai un peu marre de passer par les grands semenciers industriels, qui te vendent des hybrides F1. ». Tout les jardins participent à différentes échelles à reconstruire le lien entre le consommateur et son alimentation. Une des actions autour des jardins qui contribue à cette sensibilisation est souvent la mise en place de repas communs ou d'ateliers cuisine. A Nîmes, ce genre d'initiatives est apparu suite à un constat simple : certains légumes n'étaient pas récoltés par les jardiniers qui ne savaient pas comment les apprêter. Des ateliers cuisine ont donc été mis en place.

Dans les jardins pédagogiques ou de découverte, les participants apprennent à (re)découvrir des légumes et des variétés anciennes et originales et se (ré)approprient leur alimentation. Dans les jardins thérapeutiques, le jardin soigne aussi par l'opportunité qu'il donne aux patients de se sentir utiles, normaux ou tout simplement encore bien vivants.

4. Limites de l'étude et recommandations

4.1. Limites induites par les méthodes d'enquête

Biais dans la recherche de contacts

La méthode de recherche a privilégié de façon non intentionnelle les jardins ayant une volonté de visibilité. En effet, nous avons facilement trouvé sur internet les structures ayant déjà fait parler d'elles (articles de journaux, blogs, communication autour du jardin) ainsi que les jardins déjà inclus dans des réseaux formels du type JTSE. Ainsi les jardins d'insertion ont tous été identifiés car ces structures nécessitent, par leur fonctionnement et le public visé, une importante communication autour de leur activité. De même, les jardins cheminots, appartenant à l'association Jardinot ont tous été contactés.

Les structures plus isolées étaient donc celles du type « jardins familiaux » communaux ou jardins partagés de petite taille avec ici une volonté de rester discrets ou qui ne consacrent pas de temps pour entrer dans les réseaux informels. On peut citer l'exemple des jardins de Grabels et Saint-Gély du Fesc que nous avons contactés parce que nous les avons seulement aperçus au bord de la route. Il se peut qu'il existe de nombreux jardins dans la même situation dont nous n'avons pas eu l'occasion d'entendre parler. D'autres jardins isolés ont été cités par des répondants au questionnaire, et on peut supposer que les répondants ont pu oublier certains jardins collectifs qu'ils connaissaient, comme le suggèrent les réseaux à sens unique présentés dans les résultats. Les jardins thérapeutiques appartiennent également à cette catégorie des jardins sous-représentés dans notre étude. En effet nous en avons identifié un très petit nombre et toujours grâce à des articles de journaux, et tous n'ont pas répondu au questionnaire.

Problèmes liés à l'enquête par questionnaire

Nous avons construit le questionnaire avec ce que l'on connaissait des jardins collectifs et ce que nous en avons lu. Le questionnaire était donc limité par notre maîtrise de la diversité des fonctionnements des jardins. Globalement nous avons adapté notre questionnaire aux jardins avec parcelles collectives où les publics ne sont pas ciblés et jardins appelés communément familiaux, avec des parcelles individuelles. Il est remonté qu'il n'était pas adapté à toutes les structures auxquelles nous l'avons envoyé et il y manquait parfois des données essentielles à leur compréhension. On pense aux jardins d'insertion, certains travaillent à la réinsertion en embauchant des personnes en difficulté, ces dernières ont un contrat de travail, un salaire, mais cette information n'apparaît pas dans le questionnaire. Elle peut être suggérée uniquement dans la question « Quelle est la destination des productions du jardin ? ». En effet souvent la vente des produits est associée à une activité rémunératrice pour les travailleurs des jardins d'insertion, c'est un constat que nous avons fait en rencontrant les jardins d'insertion en question. Les questions portant sur les critères d'entrée au jardin ne fonctionnent pas pour les jardins pédagogiques, où viennent parfois des familles avec de jeunes enfants ou des écoles. La problématique du public est bien réelle, décrire les membres du jardin c'est aussi parfois se coller une image que les jardins ne souhaitent pas avoir. Une question de description du profil des membres du jardin avait initialement été introduite dans le questionnaire puis supprimée de peur qu'elle mette le répondant en difficulté.

Au fur et à mesure des lectures du tableau de réponse au questionnaire et lorsque nous avons cherché à analyser les questionnaires pour classer les jardins selon la typologie construite (cf. 3.2), nous nous sommes rendus compte qu'un certain nombre de questions étaient mal renseignées. Il apparaît que les questions n'étaient pas assez précises pour ne pas induire le répondant en erreur, tandis qu'elles nous semblaient parfaitement claires. Cependant nous avons décidé de ne pas modifier le questionnaire au cours de l'étude pour ne pas en induire des biais dans l'analyse des réponses, les questions étant posées différemment. Nous avons donc retenu les points pouvant être améliorés et des propositions pour ce faire. On trouvera une version corrigée du questionnaire dans l'**annexe n°3**.

Informations sur la structure

Une option de réponse a été omise dans la question suivante : « Quel terme vous convient le mieux pour qualifier votre structure ? ». On pourrait rajouter « Jardin thérapeutique » comme possibilité de réponse.

Les renseignements sur les surfaces des parcelles n'ont pas été correctement compris. « Combien le jardin compte-il de parcelles et quelles sont leurs surfaces respectives ? » a été très mal renseignée. Il manquait parfois l'information précisant s'il s'agissait de parcelles individuelles ou collectives. Le terme parcelle signifie « partie d'un terrain d'un seul tenant généralement de même culture ou de même utilisation constituant une unité cadastrale » (le petit Larousse 2005). De ce fait dans les jardins à parcelles collectives le terme est compris comme parcelle culturale, et dans les jardins à parcelles individuelles on comprend parcelle comme surface attribuée à la culture pour une personne. Il faut donc préciser : « Combien le jardin compte-il de parcelles individuelles et quelles sont leurs surfaces respectives ? » et « Combien le jardin compte-il de parcelles collectives, quelles sont leurs surfaces respectives, à qui sont-elles destinées ? ». Cette dernière question concerne des jardins dont l'activité est multiple. Ils peuvent avoir à la fois une parcelle collective pour les familles, une parcelle collective pour les personnes en insertion, et encore une autre pour les résidents d'un hôpital. On pense par exemple au Jardin des Berges à Lodève, ou du cheminot de Narbonne où « Narbonne Insertion a deux parcelles », et où le président Alain Llop a « (...) décidé de dédier une parcelle aux associations et aux écoles de la ville ».

L'indicateur « Combien le jardin compte-il de membres au sens large ? » est une information difficile à renseigner, les répondants ne sont pas forcément actifs au jardin et ne connaissent pas les utilisateurs. On pense notamment aux employés de mairie qui sont en charge des jardins de la commune. Ils nous fournissent alors le nombre de membres au sens strict c'est-à-dire le nombre de locataires de parcelles. Les jardins familiaux avec parcelles individuelles de la même façon n'ont pas vraiment pris en compte l'expression « au sens large ». Ainsi dans le questionnaire le *Jardin des Fontanilles* à Mende possède environ 70 membres mais uniquement seize parcelles. Tandis que le jardin *Cheminot de Lézignan-Corbières* nous a indiqué avoir 23 membres au sens large pour 23 parcelles. Il est donc compliqué d'évaluer par la suite la surface disponible par jardinier. Pour les jardins avec des parcelles collectives, le calcul est bien moins simple. Certains jardiniers sont très occasionnels ou peu impliqués mais profitent tout de même du jardin. Le problème de cette question vient de sa longueur et d'informations non prises en compte par le répondant. On pourrait donc la transformer en « Combien le jardin compte-t-il de membres ? »

Des précisions sur la nature des terrains manquent également aux questionnaires, une option une fois la case « gracieusement mis à disposition » cochée doit être rajoutée pour préciser « par qui ? ».

Fonctionnement du jardin

Les options de réponses quant aux équipements et infrastructures que possède le jardin n'ont pas forcément été comprises. Pour chaque proposition de matériel, le répondant devait préciser : « Propriété du jardin » ou « Propriété des jardiniers individuellement », et nous aurions dû proposer « Mis à disposition de façon collective par le jardin » ou « Mis à disposition de façon individuelle aux jardiniers » ou encore « Propriété des jardiniers individuellement », ces deux dernières nouvelles options de réponses ont été mélangées dans la réponse « Propriétés des jardiniers individuellement ». Il semble étonnant que des jardiniers soient propriétaires de leurs propres toilettes, cuisine et bureau au jardin. Ces réponses n'ont donc pas été prises en compte dans l'analyse du questionnaire.

En relisant nous avons relevé une erreur de formulation. Une expression du formulaire a été mal choisie, plutôt que de proposer « espace collectif de convivialité » proposons plutôt : « Espace de convivialité ».

Pour nous aider :

La partie « pour nous aider » était en réalité très pauvre, nous n'avions pas les renseignements essentiels sur la provenance des informations. Il manquait le nom du répondant, un contact mail et téléphone pour demander des précisions si besoin il y avait. Ce choix avait été fait pour garder l'anonymat des membres du jardin.

L'adresse du jardin a parfois été confondue avec celle de la structure gestionnaire, il est donc judicieux d'ajouter un case à remplir « adresse de la structure gestionnaire »

Globalement on note que la majorité des questions ont été renseignées par l'ensemble des répondants. Les questions dont le taux de réponse était faible concernaient les subventions ainsi que le budget consacré à l'achat de produits phytosanitaires, et la production tirée par chaque jardinier. Les deux derniers points avait été évoqué dans le questionnaire sans espoir de réponse quantitative. Nous avons prévu d'approfondir les recherches sur ces aspects lors des entretiens compréhensifs essentiellement. Le taux de réponse à chaque question est disponible en **annexe n° 4**.

Biais identifiés par rapport aux entretiens compréhensifs

Concernant la méthode de prise de contact pour les rencontres, nous relevons à posteriori trois biais :

L'un très important déjà mis en évidence lors du comité de cadrage : la recherche de visibilité des structures. En effet, les initiatives portées par des animateurs chargés d'assurer une certaine communication ont été accessibles à notre logique d'étude alors que des structures plus informelles n'avaient pas le souhait d'entrer dans notre démarche.

Un autre biais que nous n'attendions pas mais qui a favorisé notre démarche : le rattachement de l'étude à la DRAAF. Celui-ci a en effet fortement joué dans l'attention que certaines structures ont porté à notre demande. Nous avons souvent par la suite plus été reçus par les jardiniers comme des examinateurs que comme des étudiants.

Le dernier biais est lié à la disponibilité des jardiniers : les personnes retraitées ont été très enclines à nous recevoir sur nos créneaux en milieu de journée. Là où pour des personnes actives et les étudiants, il était souvent compliqué de prévoir une rencontre.

4.2. Perspectives et suites pour l'étude

Des dynamiques de mise en réseau des jardins collectifs ont déjà été amorcées par de nombreux acteurs : jardiniers des structures, associations et pouvoirs publics.

Cependant, il apparaît actuellement un grand besoin de coordination de ces différentes dynamiques autour d'une entité stable qui puisse :

- continuer à mettre en relation les jardins entre eux.
- les ouvrir sur une meilleure visibilité vis à vis du grand public mais aussi des acteurs locaux.
- guider les financements accordés aux initiatives en fonction de la demande du grand public et de l'activité des différentes structures.
- suivre les impacts environnementaux et sociaux des différentes structures.

Les outils mis en place durant cette étude (questionnaire en ligne, base de données, annuaires) sont un premier pas vers la mise en place de cette coordination. Il nous paraît donc nécessaire de continuer à diffuser le questionnaire amélioré pour alimenter la base de données et l'annuaire régional, tout en permettant aux jardins de compléter et modifier eux-mêmes leurs fiches en fonction des évolutions des structures via un site internet à mettre en place. Celui-ci permettra aussi d'assurer la visibilité des jardins entre eux et auprès du public.

Notre étude a par ailleurs permis de réaliser un état des lieux de la situation actuelle des jardins collectifs en terme d'offre alimentaire et de pratiques culturelles. Il s'agit désormais de continuer à suivre ces deux points, ce qui permettra sûrement d'enrichir et de compléter ce travail.

Concernant l'offre alimentaire, il faut chercher à impliquer les jardiniers dans le suivi. Il nous paraît en effet possible de constituer un groupe de jardinier-témoins dans différentes structures de jardins collectifs pour une durée d'un an. Ceux-ci pourraient permettre d'évaluer précisément la quantité (en pesant à chaque prélèvement la quantité de légumes récoltés), la diversité des productions et leurs destinations dans ces jardins en déclarant régulièrement ces informations à la DRAAF. Par ailleurs, même si la plupart des jardins affichent déjà des listes d'attente importantes, il nous paraît important d'assurer la promotion de ceux dans des événements régionaux liés à l'alimentation : festival de la soupe, fête des jardins ou encore fête de la châtaigne.

Concernant les pratiques culturelles, une approche similaire peut être menée mais elle sera sans doute moins concluante du fait des nombreux tabous existant dans ce domaine. Il nous semble plus important, pour le moment, d'évaluer et de coordonner les formations et informations apportées aux jardiniers dans ce domaine. Informer pour entraîner les jardiniers vers une réflexion sur leurs pratiques. Former pour répondre à leurs attentes de changements de manière pertinente. Là encore, dynamiser le réseau permettra sans nul doute aux savoirs et techniques de s'échanger entre les jardiniers mais aussi à la DRAAF de proposer des formations (relais des politiques nationales comme le programme Ecophyto 2018) par le biais de différents organismes pour communiquer directement et efficacement avec un grand nombre de jardiniers.

Enfin, il nous semble que toutes ces préconisations ne peuvent s'articuler de manière efficace qu'autour d'au moins une personne référente dans ce domaine. La communication avec les jardiniers est en effet bien plus efficace dans un rapport de personne à personne que si elle doit passer par différents services d'une institution. Celle-ci sera aussi nécessaire pour apporter le lien entre tous les acteurs impliqués sur différents aspects de la question (financiers, environnementaux, sociaux, alimentaires) et pour réellement accompagner l'émergence d'un réseau solide, visible et exemplaire de jardins collectifs.

Conclusion générale

Notre travail sur le projet s'est organisé en cinq phases : réflexion et définition des termes de la commande, phase d'inventaire des jardins de la région, enquête par questionnaire, enquête terrain puis analyse croisée des données obtenues. Ces démarches ont représenté une expérience enrichissante pour nous et ont fourni des résultats intéressants pour la DRAAF.

Le travail d'inventaire des jardins, bien que non exhaustif, constitue une base pour les futures communications et travaux autour des jardins collectifs. Ce travail a donné lieu à la réalisation d'un annuaire regroupant les contacts des représentants de chaque jardin, qui pourra être complété par la suite. Cet outil pourra s'avérer intéressant pour mettre en place des actions mais il donne également un premier aperçu de la situation du jardinage collectif régional, qui est complété par notre typologie. Un nombre de 120 jardins a pu être atteint, excluant les structures qui sont plutôt discrètes ou isolées.

Les enquêtes par questionnaire et sur le terrain ont abouti à l'élaboration d'une base de données et de fiches jardins compilant les informations récoltées, et d'une typologie des jardins collectifs du Languedoc-Roussillon. Cette typologie s'appuie sur toutes les informations recueillies pendant les phases d'enquête et les recherches bibliographiques. Elle n'a pas l'ambition d'être généralisable à d'autres régions mais elle peut constituer une base de réflexion en exposant ce qui existe en Languedoc-Roussillon. Pour la DRAAF, elle permet d'avoir du recul et une vision globale sur la diversité des initiatives. Les nuances apportées par rapport aux typologies existantes issues d'étude ou de l'esprit de chacun concernent les jardins tout public. En effet les initiatives sont variées et peuvent parfois revêtir plusieurs qualificatifs. La réflexion sur ces cas nous a permis d'identifier les grands critères de différence et définir des types de jardins qui ne sont cependant pas immuables ni exclusifs.

Cette typologie est complétée par les analyses croisées qui montrent la situation des jardins collectifs face à plusieurs problématiques : la durabilité des pratiques culturelles, l'offre alimentaire, les réseaux de jardiniers et l'importance de l'encadrement. Ce travail permet de répondre aux questions posées par le commanditaire au début du projet. Les jardins individuels groupés améliorent de façon directe l'alimentation des jardiniers, cependant, les autres types de jardins l'améliorent indirectement. Quoi qu'il en soit, il est apparu clairement que les jardins collectifs apportent bien plus que des produits frais aux jardiniers : lien social, sensibilisation à l'environnement, modification du rapport à l'alimentation, nourriture variée et de saison, activité physique, éducative et régulière...

Une question de fond s'est posée concernant le travail de typologie en lui-même. Est-il pertinent d'ajouter encore une typologie des jardins collectifs alors que plusieurs existent déjà ? Le travail scientifique peut-il se permettre d'ajouter des cas particuliers à un sujet déjà bien trop fractionné ? En effet, le principal problème au sujet des jardins collectifs se résume dans le manque et la différence de visibilité des diverses structures. Une généralisation s'avère pourtant dangereuse pour la conservation de toute la richesse issue de cette diversité. Les jardins sont très variés, de leurs méthodes de fonctionnement à leurs objectifs en passant par leurs tailles. La réponse est peut-être dans la connaissance de cette diversité. La variété des typologies reflète probablement mieux le foisonnement d'initiatives différentes de jardinage collectif.

Références bibliographiques

Bibliographie

- Denis Clavreul (2006). **Les jardins ouvriers**, édition Gallimard Loisirs, éditeur Proost, Belgique, 71 pages.
- Manuel Pluvinage et Florence Weber (1993) **Le jardinage ouvrier: ressource alimentaire et affirmation de soi**, *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°27, pages 95-122.
- Eric Prédine (1998). **Jardins ouvriers, L'art et la manière**, édition Flammarion, La Maison Rustique, Paris, 143 pages.
- Jean Claude Kaufmann (2007), **L'entretien compréhensif**, 2^e édition, Collection 128, Armand Colin, France, 127 pages.
- Jean-Christophe Vilatte, **L'entretien comme outil d'évaluation**, Formation « Evaluation », décembre 2007, Lyon.
- François de Singly (1992), **L'enquête et ses méthodes : le questionnaire**, éditions Nathan, Collection 128, Paris, 128 pages.
- Frédérique Basset - Laurence Baudalet - Alice Le Roy, **Jardins partagés utopie, écologie, conseils pratiques**, Collection Tous pour la Planète, Edition Terre vivante, mai 2008, 157 pages.
- **Le petit Larousse illustré** (2005), Editions Larousse.

Webographie

Les sites de réseaux de jardins collectifs:

- Le Jardin dans Tous Ses Etats (page consultée le 20/11/2011), **8 octobre, jour des jardins partagés**.
www.jardins-partages.org
- Site de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (page consultée le 20/11/2011), **Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs**.
www.jardins-familiaux.asso.fr
- Le réseau Cocagne (page consultée le 21/11/2011), **Fonctionnement**.
www.reseaucocagne.asso.fr/fonctionnement
- Le réseau des jardins solidaires méditerranéens (page consultée le 20/11/2011), **Bienvenu sur le réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens**.
www.reseaujsm.org
- Association Jardinot (page consultée le 21/11/2011), **le jardinage raisonné, un grand pas vers le respect de l'environnement**.
www.jardinot.fr

- Communauté urbaine du Grand Lyon, (page consultée le 25/11/2011), **Jardins Citoyens**.
http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/activites/environnement/Jardins_citoyens.pdf
- Association le Passe jardin (page consultée le 25/11/2011), **Typologie**.
<http://lepassejardins.fr/IMG/pdf/typologie.pdf>
- Les pages jaunes (page consultée le 20/11/2011), **annuaire des professionnels et bonnes adresses**.
www.pagesjaunes.fr
- Site du journal le Midi Libre (page consultée le 20/11/2011), **Midi Libre**.
www.midilibre.fr

Sites liés au gouvernement :

- Le site du sénat (page consultée le 20/11/2011), **Sénat**.
www.senat.fr : <http://www.senat.fr/rap/l02-376/l02-3761.pdf>
- Portail du Gouvernement, (page consultée le 20/11/2011), **Réduire l'usage des pesticides en zone non agricole**.

www.gouvernement.fr/gouvernement/reduire-l-usage-des-pesticides-en-zones-non-agricoles

- Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (page consultée le 15/11/2011), **Accord cadre relatif à l'usage professionnel des pesticides en zones non agricoles**.
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/03-09-_10_-_Dossier_de_presse_accord_cadre_ZNA.pdf
- Site de la campagne EcoPhyto2018 (page consultée le 20/11/2011), **Jardiner autrement**.
www.jardiner-autrement.fr
- République française (page consultée le 20/11/2011), **Légifrance, le service public de la diffusion du droit**.
www.legifrance.gouv.fr

Filmographie

- Jean-Yves Yagound (2002), **Un jardin dans la ville** [projection à la bibliothèque Jean Paulhan], Pages Et Images, France, 26min, VF.

Annexes

Liste de annexes

Annexe 1 : documents liés à la gestion du projet.....	54
Cahier des charges.....	57
Budget prévisionnel.....	62
Calendrier prévisionnel.....	63
Compte rendus des réunions.....	63
Annexe 2 : Annuaire des jardins collectifs.....	70
Annexe 3 : Questionnaires.....	72
Annexe 4 : Typologie des jardins collectifs réalisée par différents acteurs.....	88
Annexe 5 : Guide d'entretien compréhensif.....	95
Annexe 6 : Retranscription des entretiens compréhensifs.....	97
Annexe 7 : AFCM.....	124
Annexe 8 : Fiche jardin.....	128

Annexe 1 : documents liés à la gestion du projet

Note sur le comité de cadrage : 11 mai 2011

A cette réunion, étaient présents : Dominique Paturel, Vincent Larbey, Ronan Le Velly, Nathalie Colin, Michel Chabert et Géraldine Chamussy, ainsi que Morgane Hurel, Charlotte Pasquier, Etienne Le Merre, et Eléonore Bricca.

Remarques sur l'exhaustivité :

Pourquoi le commanditaire cherche t'il l'exhaustivité ? La DRAAF souhaiterait avoir une vision globale des initiatives jardins collectifs qui se sont mises en place sur la région et plus particulièrement dans l'Aude et l'Hérault. La globalité s'exprime dans la diversité des types de jardins collectifs. Une manière d'obtenir la totalité du panel des genres est de se renseigner sur la totalité des jardins du territoire. L'objectif n'est donc pas l'exhaustivité dans le nombre de jardins répertoriés mais bien dans les types qui en ressortent. Le travail doit donc principalement porter sur la typologie et non sur le simple fait de répertorier.

Et les jardins ne voulant pas être vus :

Ils peuvent faire partie d'une catégorie de jardins à eux seuls puisqu'ils sont porteurs de valeurs. Les jardins ne voulant pas être vus possèdent un argumentaire qui va dans ce sens . Il faut alors se poser les questions éthiques qu'une telle position soulève, et se mettre à la place de ces jardins pour y répondre.

Et les échecs de jardins collectifs :

Il peut être intéressant de les enquêter également. Cela peut nous aider à comprendre les jeux de pouvoir qui ont lieu lors de la création ou du maintien d'un jardin. Savoir si tel jardin n'a pas fonctionné parce qu'il s'est fait absorber par un autre jardin proche, parce que les financements demandés n'ont pas été obtenus, parce que les membres étaient bien trop peu investis, nous renseigne également sur les caractéristiques d'une structure qui marche. On peut chercher à répondre à la question : quelles sont les structures qui potentiellement sont les plus pérennes ?

La question de la définition des jardins collectifs :

Il existe des définitions de jardins collectifs diverses. On en trouve une dans le document édité dans la région PACA *Etude : Jardins collectifs en Provence Alpes-Côte d'Azur* rédigé par l'ARPE. Une autre définition existe également dans un projet de loi datant de juillet 2003 (<http://www.senat.fr/rap/I02-376/I02-376.html>). L'idée du PEI est de remettre en question ces définitions avec la réalité que nous, nous allons observer. C'est-à-dire en partant de la définition, aller voir à quoi cela peut correspondre sur le terrain et quelles sont les différentes déclinaisons et extension possible. La définition doit-elle être élargie ou bien recadrée suivant ce que l'on rencontrera comme initiative se considérant comme celle d'un jardin collectif.

Questions relatives au questionnaire :

Le questionnaire est une première prise de contact pour dessiner une ébauche de typologie avant de rencontrer les différents acteurs sur le terrain.

La construction du questionnaire :

Le questionnaire a pour vocation de tirer des informations générales et très diverses sur le jardin de façon à pouvoir le pré-classer dans un type de structure. En plus de cela le

questionnaire doit répondre aux questions intéressant la DRAAF dans le cadre du plan Ecophyto 2018 mais aussi du Programme Régional pour l'Offre Alimentaire. On doit déjà, après réception des questionnaires remplis, avoir une idée de l'impact du jardin collectif dans l'alimentation du membre et de ses proches, et de son impact sur l'environnement via notamment les conditions d'utilisations de produits phytosanitaires. Le questionnaire doit également nous renseigner sur les liens du jardin en interne et en externe (intégration du jardin dans son milieu socialement et environnementalement). Il est important qu'il soit construit joliment (voir éventuellement avec Véronique Alvado pour obtenir de l'aide : alvado@supagro.inra.fr), attractif, et qui stimule son remplissage. Il est impératif de demander si le jardin accepte que les informations le concernant soient rendues publiques ou non.

L'envoi du questionnaire :

Il est important de réaliser un questionnaire interactif afin d'avoir un maximum de réponses. L'envoi du questionnaire peut se faire en repassant par les têtes de réseaux, notamment au Conseil Général 34, nous pouvons nous référer à Véronique Poirier, et de façon plus générale à Vincent Larbey. Ce sont des personnes ressources pouvant donner de la crédibilité à notre démarche. Sur le questionnaire, apposer les logos des différents organismes qui soutiennent le projet ou y sont intéressés peut nous aider à avoir un plus fort taux de réponse.

Avant tout envoi de questionnaire, nous devons le faire tester par différentes personnes (notamment les personnes aujourd'hui présentes) et valider par notre commanditaire.

Nous devons penser à faire des relances.

Les entretiens compréhensifs ou les enquêtes de terrains :

L'objectif de ces enquêtes est d'obtenir un plus grand nombre d'information sur le jardin, en interrogeant différents membres (animateurs, jardiniers...) on aura une meilleure idée de la réalité du jardin en question, et l'on vérifiera et nuancera les informations récoltées par les questionnaires. Les entretiens doivent permettre d'estimer de façon précise et chiffrée (dans la mesure du possible et du pertinent), l'impact économique du jardin sur ses membres, et écologique sur son environnement. On doit pouvoir estimer l'apport en fruits et légumes que représente le jardin pour les jardiniers et leurs proches. On cherche également lors de l'entretien l'information sur l'utilisation de produits phytosanitaires et les connaissances sur les pratiques du jardinage qu'elles soient écologiques (cahiers des charges de l'Agriculture Biologique), raisonnées, conventionnelles, alternatives, définies par une charte ou autre. Ceci permettra par la suite à nos commanditaires de cerner un besoin en formation pour la diminution puis la disparition de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse par les jardiniers amateurs comme le stipulent les engagements du plan Ecophyto 2018. Les réponses des jardiniers pourront parfois être elliptiques, il est donc important de poser des questions précises avec des indicateurs chiffrés. L'entretien s'intéressera aux dispositions prises avant l'implantation du jardin (analyse de sol, aménagement...). L'ensemble des rencontres va permettre de fournir au mieux et de la façon la plus précise possible les informations dont ont besoin les décideurs du Plan Régional pour l'Offre Alimentaire et de la mise en place de mesures pour l'application d'Ecophyto 2018.

Les résultats/livrables attendus :

L'école et le commanditaire attendent un même rapport. Ce document retracera notre parcours pendant les 8 mois de PEI et les conclusions tirées.

Le commanditaire quant à lui souhaiterait avoir trois documents supplémentaires :

- Un annuaire des jardins collectifs sous la forme d'une base de données sur laquelle on peut effectuer différents types de requêtes.

- Des fiches sur les différents jardins recensés avec une sélection réfléchie de critères permettant de les définir. Ces fiches pourront être associées à la base de données.

- Un document de synthèse (sur le modèle de celui rédigé par l'ARPE dans la région PACA) définissant les jardins collectifs et leurs déclinaisons possibles, et listant l'ensemble des initiatives sur la région Languedoc-Roussillon avec un accent sur celle des régions Hérault et Aude.

Intérêt du PEI pour le commanditaire :

Le commanditaire a formulé le PEI de la façon suivante : Réaliser un état des lieux des jardins collectifs en Languedoc-Roussillon. Cet état des lieux et définitions des différents types de jardins permettra de proposer des formations sur les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins des particuliers. Ces formations auront notamment lieu dans deux lycées agricoles (de l'Aude et de l'Hérault) ayant répondu à un appel d'offre de l'Agence de l'Eau.

Les améliorations à apporter au Cahier des Charges :

De façon générale il faut apporter plus de précision au cahier des charges qui est encore beaucoup trop imprécis. Le contexte est à retravailler. Contexte signifie à la fois expliquer pourquoi une telle demande a été formulée aujourd'hui par le commanditaire en question. On doit lire des documents sur les jardins collectifs, qui en parle? Comment? Et pourquoi s'y intéressent-ils? Que représentent-ils à l'heure actuelle? Quels enjeux font-ils ressortir? Il serait judicieux aussi de retracer l'histoire des jardins collectifs de façon à analyser l'évolution de leur promotion et du message qu'ils portent.

Le calendrier est à retravailler et à rendre plus réaliste au vu de l'avancée des travaux à l'heure d'aujourd'hui. La méthode de travail est à préciser, ainsi que les termes employés, il ne doit pas y avoir d'implicite et n'importe qui d'averti ou non lisant le cahier des charges doit le comprendre. On nous suggère de faire apparaître un organigramme de la DRAAF, SRAL... pour mieux comprendre les relations entre ces différents organismes. Un FFOR est également attendu.

Le budget peut également subir des modifications, être augmenté sur la partie restauration. Nous pouvons éventuellement rajouter des trajets dans le Gard où Vincent Larbey nous a conseillé de nous rendre pour rencontrer des têtes de réseaux et des personnes ressources.

Il faut bien préciser les livrables attendus à la fois par l'école et le commanditaire.

Lectures conseillées et contacts :

Côté Jardins Solidaires à Nîmes

Jardins-partagés.com

Réseaux le Jardin dans tous ses Etats.

Cahier des charges

Projet jardins collectifs de l'Aude et l'Hérault

PEI n°13

Commanditaire : DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) du Languedoc-Roussillon.

Présentation du projet de son contexte:

Héritiers des jardins ouvriers ou rurbains du XX^{ème} siècle les jardins collectifs sont actuellement des structures aux logiques et aux fonctionnements extrêmement variables. Les vocations de ces jardins ont évoluées au cours du temps et au fil de la diversification de leurs formes. Après être tout d'abord destinés à la production alimentaire au XIX^{ème} siècle, dans les années 90 ils ont été mis en avant par le lien social qu'ils développaient au sein des jardiniers et avec le milieu environnant. Ils sont, par exemple, orientés vers de la production de légumes pour la consommation des jardiniers, permettent la réinsertion sociale ou un retour à la terre pour certains. Depuis quelques années ces jardins font l'intérêt des médias et l'objet de lois.

En effet, un projet de loi sur les jardins collectifs a été rédigé en juillet 2003 par le Sénat sans n'être jamais passé à l'Assemblée Nationale. Ce projet a été initié par Christian Cointat, un élu de l'UMP. Il pose un certain nombre de définitions sur les différentes formes que peuvent prendre les jardins collectifs. Selon ce document les jardins collectifs peuvent prendre trois formes : les jardins familiaux seraient les plus anciens et les plus nombreux, les jardins d'insertion, et les jardins partagés, une forme récente qui susciterait un fort engouement et dont le nombre serait en forte expansion.

Dans un rapport édité par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) de la région PACA nommé *Etude : Jardins collectifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur* on retrouve sept types de jardins collectifs et des sous-catégories : les jardins collectifs (appelé aussi communautaire, d'habitants, d'autoproduction, ou partagé) ; les jardins pédagogique (ou éducatif, formatif) ; les jardins familiaux (ou coopératif, à parcelles individuelles, ouvrier) ; les jardins d'insertion sociales ; les jardins d'insertion par l'activité économique ; les jardins thérapeutiques ; et les jardins à vocation expérimentale.

Il existe donc différentes définitions, restriction, ou regroupement pour chaque type de jardins.

L'approche de ces jardins collectifs, qui connaissent un regain d'intérêt, est diverse. Ils sont étudiés à la fois par des sociologues (Françoise Dubost, Vincent Larbey...), des géographes (Million M.P), des ingénieurs (René Breton, Xavier de Buyer).

Les jardins collectifs ne sont pas une particularité de la France, on en retrouve dans de nombreux pays, tels que le Mexique, le Canada, la Russie. Leur place est très importante dans ces deux derniers pays précurseur dans le renouveau des jardins collectifs. Ces initiatives sont de deux types : bottom-up, c'est-à-dire que le processus de mise en place du jardin vient de la volonté des jardiniers d'abord, et top-down, où ce même processus est impulsé par les pouvoirs publics ou des personnes qui par la suite ne feront pas partie du jardin. Ces structures sont aujourd'hui questionnées par les pouvoirs publics (Ministère de l'écologie de l'énergie du développement durable et de la mer, Ministère de l'agriculture) dans le cadre du programme national pour l'alimentation (PNA) ou du grenelle de l'environnement (Ecophyto2018).

En effet, l'utilisation des pesticides par les jardiniers amateurs et les collectivités locales représente 5% des usages en France. Dans ce cadre, entrer en contact avec des groupements de jardiniers pour valoriser des pratiques sans intrants chimiques apparaît comme souhaitable (Chantal JOUANNO, secrétaire d'état chargée de l'écologie). En parallèle, évaluer la capacité des jardins collectifs dont les structures juridiques sont très diverses à répondre à des besoins alimentaires diversifiés et de qualité, est l'un des axes du PNA.

Il apparaît donc comme important d'identifier et de comprendre ces structures : leurs objectifs, leurs impacts (principalement alimentaires, économiques et environnementaux), ainsi que leurs attentes (formations, financements, mise en réseau...) pour être en mesure de leurs proposer un soutien et d'impulser la création d'un réseau de partage entre elles. Dans ce cadre, la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) souhaite réaliser une liste exhaustive des jardins collectifs dans l'Hérault et une typologie liée aux enjeux des différents types d'initiatives.

Objectifs du projet:

Le premier objectif est d'établir un état des lieux des initiatives de jardins collectifs réalisées dans les départements de l'Hérault et de l'Aude (ainsi qu'une exploration sur le reste de la région: Lozère, Gard et Pyrénées Orientales) au cours de l'année 2011. L'accent sera mis sur une exhaustivité des différents genres de jardins qui existent. Ce recensement qui s'appuie sur des définitions préexistantes des jardins collectifs (document ARPE, projet de loi de juillet 2003...) est une première étape à fournir. C'est une approche pouvant ensuite nous ouvrir sur d'autres initiatives, remettant ou non en cause les définitions initialement utilisées. L'état des lieux permettra tout d'abord d'établir une typologie des différents jardins, et de travailler ou retravailler les définitions. Cela facilitera leur lisibilité à l'échelle régionale ainsi que la communication entre la DRAAF et les jardins ou les jardins entre eux. Ensuite, une analyse plus poussée évaluera les besoins en formations sur différentes thématiques (comment cuisiner les légumes, comment insérer socialement,...) mais surtout sur comment jardiner sans intrants de synthèse (pour l'application de plan Ecophyto2018). Le but est également d'analyser l'impact socio-économique de ces initiatives notamment dans le cadre du PNA (les jardiniers mangent-ils mieux et dans quelles proportions, quel en est l'impact économique,...).

Nature et organisation du travail

Étapes à réaliser:

1) Établir un inventaire le plus complet possible, des initiatives de jardins collectifs dans les départements de l'Hérault et de l'Aude (et une exploration sur le reste de la région Languedoc-Roussillon). Cette étape est bien avancée, Nathalie Colin a entamé une recherche personnelle à partir de contacts avec le Conseil Général et d'autres jardins. Nous la compléterons avec des recherches internet, l'aide de certaines têtes de réseau (Véronique Poirier au Conseil Général 34, Vincent Larbey), et par des réseaux informels entre les jardins collectifs. Certains jardins entretiennent en effet des relations de courtoisies où ils pratiquent des échanges de plants, de graines, de savoirs, et parfois de main d'œuvre. Cette liste prendra la forme d'une base de données regroupant différentes tables et requêtes possibles (suivant le nombre de participants, la localité, le type, la surface, les productions, le matériel à dispositions.... Cette base de données a déjà été initiée.

2) Réalisation d'un questionnaire qui visera à cerner au mieux l'organisation et le fonctionnement du jardin concerné. Ce questionnaire doit nous fournir des informations quantitatives aussi bien que qualitatives, doit être facile à remplir et ouverte aux propositions des interviewés. Cela sous-entend qu'il ne fera pas trop appel à la mémoire, mais qu'il proposera des ordres de grandeurs, des fourchettes, et parfois un choix de réponses ainsi que la possibilité de s'exprimer librement. Nous pensons pour l'instant que ce questionnaire sera divisé en cinq grandes parties:

-Informations sur la structure: Type de structure, nombre de jardiniers, adresse, statut du terrain (propriété, location...)...

-Fonctionnement du jardin: mode de prise de décision, partage du travail, relation avec l'environnement...

-Pratiques culturelles: utilisation (quantitative) de produits chimiques (qualitative), présence d'une charte concernant les pratiques.

-Devenir des récoltes: partage des récoltes (quelles quantités sont consommées par chaque jardinier, d'autres personnes autour qui en bénéficient-elles, en quelles quantités?), préparation de plats en groupe, critères de distribution, vente des produits...

-Contacts éventuels avec d'autres jardins collectifs : échange de plants, de techniques, partage de formations. Cette dernière partie nous permettra de tracer un diagramme des relations préexistantes entre les jardins, éventuellement d'en découvrir d'autres moins visibles de l'extérieur, et de savoir si les échanges se font bien lorsque les jardins se connaissent entre eux (point relatif à la mise en réseau).

Nous enverrons ce questionnaire par mail à la liste de contacts préalablement établie avec la possibilité de le remplir en ligne ou de l'imprimer et l'envoyer par courrier. L'élaboration de ce questionnaire est en cours, pour cela nous utilisons l'outil personnalisable fourni par Google. C'est un outil gratuit nous permettant d'éviter la partie saisie de données pouvant être chronophage. Les réponses sont directement retranscrites dans un fichier Excel sur lequel il est plus simple de travailler.

3)Analyse des questionnaires afin d'établir une typologie des initiatives et d'en extraire quelques-unes particulièrement intéressantes (deux ou trois par catégorie de jardins) pour y effectuer une enquête de terrain avec entretien compréhensif. Les différentes catégories seront établies de façon dialectique à partir des catégories de la littérature: jardins d'insertion, partagés, familiaux, thérapeutiques, pédagogiques, ou bien élaborée par nos soins si un jardin ne correspondait à aucune définition déjà connue. Les types de jardins dont il existe déjà des définitions (document ARPE notamment) feront l'objet de discussion et de remise en question. L'objectif est de redessiner et de synthétiser les observations que nous pouvons avoir via les questionnaires.

4)Entretiens sur le terrain: rencontre avec plusieurs acteurs d'un même jardin (des acteurs ayant des rôles différents au sein de la structure afin d'avoir une vision plus objective) et visite d'environ trois jardins par catégorie. Nous nous attendons à définir aux alentours de sept types de jardins, comme l'ont observé les enquêteurs de l'ARPE. Ces entretiens permettront de creuser les aspects pratiques culturelles (données quantitatives et qualitatives sur les produits chimiques utilisés, état réel des formations...) et alimentaires (suivi de la production, devenir d'un légume après sa récolte). L'objectif est d'obtenir d'abord des informations si possibles chiffrées pouvant répondre aux préoccupations des décideurs du PNA (et de sa déclinaison régionale), et du plan Ecophyto 2018, mais surtout de déceler des enjeux et des leviers d'action pour impacter directement sur l'alimentation des participants et de leur entourage (relatif au PNA) ainsi que sur des pratiques durables dans le jardin (relatif au plan Ecophyto 2018).

Répartition des tâches :

- Secrétaire tournant
- Responsable mail: Eléonore
- Responsable base de données: Etienne
- Responsable calendrier et bonne humeur: Morgane
- Responsable bibliographie: Charlotte

Personnes ressources:

Tuteur campus: Ronan Levelly

Tuteurs entreprise:

- Nathalie Colin (chargée de mission offre alimentaire, SRAL)
- Michel Chabert (pôle innovation et développement, SRFD)
- Christine Villa (chargée de mission Ecophyto2018, SRAL)
- Simon Miquel (pôle innovation, AA et politique qualité, SREAFE)

Dominique Paturel: UMR sociologie, travaille sur l'aspect offre alimentaire des jardins collectifs (elle pourra nous conseiller sur le questionnaire).

Vincent Larbey, travaille à l'Ecolothèque (Lien avec des « têtes de réseaux »)

Risques :

•L'exhaustivité du recensement est un critère difficilement vérifiable et qui peut être délicat à mettre en pratique.

•Le taux de réponses peut être limité du fait de la longueur du questionnaire, des questions difficiles faisant parfois appel à la mémoire ou à une connaissance trop poussée du jardin dans lequel on se trouve.

•Problèmes dans la mise à l'écrit.

Résultats visés, produits livrables

Nous prévoyons deux types de livrables pour répondre à la fois aux attentes de l'école et à celles du commanditaire.

Un rapport écrit répondant aux critères d'évaluation (présentation du projet, démarche et problèmes rencontrés, contexte, résultats initialement attendus, résultats fournis) suggérés par l'école sera rédigé et fourni à l'école mais aussi au commanditaire.

Nous rendrons uniquement aux commanditaires les documents suivants :

→ Une synthèse plus concise que le rapport ayant une bonne lisibilité présentant les résultats d'analyse typologique des jardins. Elle contiendra les définitions retravaillées et leurs déclinaisons possibles (sur le modèle de celui rédigé par l'ARPE dans la région PACA) ainsi qu'une liste des jardins existants dans les différents départements de Languedoc-Roussillon (principalement Aude et Hérault) pour chaque type établi de jardins collectifs.

→Une base de données des jardins collectifs regroupant également les informations issues des questionnaires qui permettent de les classer (adresse, type de jardin, nombre de membres, importance de l'impact sur l'alimentation, comportement quant à l'utilisation de pesticides)

→ Une fiche descriptive par jardin pour présenter de façon « lisible » et synthétique toutes les informations relative à chaque initiative. Pour construire ces fiches, nous allons sélectionner un certain nombre de critères applicables à tous les jardins recensés nous permettant de les caractériser les uns par rapport aux autres et d'en donner une image assez complète pour qu'elle soit proche de la réalité de ces jardins. La sélection des critères est possible grâce au questionnaire contenant beaucoup d'informations dont les plus pertinentes seront retenues (**nombre** de participants, objectif principal du jardin, surfaces, cultures, impact quantitatif et qualitatif sur l'alimentation des jardiniers, stade de formation de ceux-ci, utilisation qu'ils font des pesticides etc ...) Dans la mesure du possible, ces fiches seront reliées à la base de donnée et accessibles de celle-ci par un clic. Les commanditaires souhaiteraient avoir une base de données et des fiches présentées esthétiquement, ce point-là sera réalisé uniquement s'il nous reste suffisamment de temps.

Une des propositions initiales était de réaliser une carte interactive présentant les jardins ainsi qu'une fiche descriptive associée. Les outils de traitement géographique dont nous disposons ne

semblent pas permettre de réaliser un document intéressant, nous abandonnons donc cette partie du rendu pour nous concentrer sur l'étape « entretiens compréhensifs » et travail sur la typologie.

Ces différents documents sont à destination du public, ils doivent être accessibles au plus grand nombre et compréhensibles par tous. Ils permettront aux initiateurs de jardins collectifs de récolter de l'information sur ce qui se fait déjà et de réaliser leur projet de la façon la plus efficace.

Budget prévisionnel

Projet n° 13

Commanditaire : DRAAF

Etudiants : Charlotte Pasquier, Eléonore Bricca, Morgane Hurel, Etienne Le Merre

Date de rédaction : Juin 2011

Version n°2

Déplacements :

Date prévisionnelle	Lieu	Objet	Distance A/R en km	Péage	Nombre de personnes	Frais de repas	Coût par déplacement.
Août(x3)	Hérault	Visite de jardins	(164km x3)=492km	0 €	2	0€	41€x3= 123€
Août(x2)	Aude	Visite de jardins	(330km x2)=660km	(22,6€x2)=45,2€	2	(2x8€)x2=32€	(82,5€+16€+22,6€)x2=242,2€
Août	Gard	Rencontre avec un réseau	110km	8€	4	0€	27,5€+8€= 35,5€
Septembre (x5)	Hérault	Visite de jardins	(164km x5)=820 km	0€	2	0€	41€x5 = 205€
Septembre (x5)	Aude	Visite de jardins	(330km x3)=990km	(22,6€x3)=67,8€	2	(2x8€)x3=48€	(82,5€+16€+22,6€)x3=363,3€

Total des frais de déplacements : 969,3€

Puissance du véhicule : 5 CV

Indemnités kilométriques : 5 CV et moins : 0.25€/km

Frais d'envoi de questionnaire :

Envoi de 70 questionnaires par correspondance

Timbres envoi	70 x 0,75 € = 52,5
Timbres renvoi	70 x 0,53 € = 37,1€

Enveloppes envoi format 16,2x22,9	8€
Enveloppes renvoi format 11,4x16,2	8€
Total	105,60 €

Total frais d'envoi : 105,6€

Frais de reproduction des documents finaux :

Environ 12 exemplaires du rapport de PEI à destination du commanditaire et de l'école : 200€

Environ 8 exemplaires du document de synthèse sur les types de structures identifiées à destinations du commanditaire : 150 €

Total des frais de reproduction : 350€

Logistique et frais de gestion administrative :

FRAIS FIXES FACTURES OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES PROJETS :

Pour les conventions avec mémoire : 150 €

Pour les conventions directes : 75€

Total gestion : 75€

Montant total des frais : 1499,9€

Calendrier prévisionnel

Compte rendus des réunions

Réunion du 23 mars 2011

Présents:

Nathalie Colin, Morgane Hurel, Etienne Le Merre, Charlotte Pasquier, Eléonore Bricca

Présentation de la DRAAF:

La DRAAF est un organisme public de niveau régional, il est placé sous les directives du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il existe différents services au sein de cet organisme qui regroupe d'anciens organismes départementaux.

L'objectif est de veiller à l'état sanitaire en Languedoc-Roussillon, de réaliser des contrôles sanitaires, et d'étudier l'offre et la demande alimentaire. Ce dernier pôle n'existe que depuis deux ans.

La DRAAF travaille également sur d'autres axes en partenariat avec d'autres ministères:

–soutien à l'agriculture biologique.

–intégration de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective.

–Développement de circuits-courts.

–Amélioration de la consommation de fruits et légumes, particulièrement chez les jeunes par une communication qui n'est pas basée sur la santé.

–Amélioration de l'aide alimentaire aux populations les plus démunies notamment en favorisant des produits locaux.

La DRAAF est aussi chargée de développer des formations, des nouvelles filières. Michel Chabbert, un de nos tuteurs, en est responsable. Il appartient au Service régional de la Formation au Développement (SFRD)

La DRAAF met en place des mesures de façon à appliquer le plan Ecophyto 2018. Christine Villa est la coordinatrice et travaille au Service Régional de l'Alimentation (SRAL) tout comme Nathalie Colin.

La DRAAF joue le rôle de financeur.

Le plan Ecophyto 2018.

Le plan Ecophyto s'applique à la fois aux zones agricoles et aux zones non agricoles (ZNA), c'est à dire les espaces verts municipaux et les jardins individuels ou collectifs. L'objectif est la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans ces espaces.

La loi de modernisation agricole a permis la rédaction du Plan National de l'Alimentation qui donne des objectifs et des angles d'attaques sur les problématiques de l'alimentation. Un des éléments de ce plan est d'encourager et développer les réseaux partagés (AMAP, jardins).

Etat des lieux des jardins collectifs:

Actuellement personne n'a fait d'état des lieux exhaustifs des jardins collectifs en Languedoc-Roussillon. Cependant de nombreux organismes et institutions seraient intéressés: ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), Conseil Général 34, Agence de l'Eau.

L'état des lieux rendu doit être le plus exhaustif possible sur les départements de l'Aude et de l'Hérault de façon à répondre aux besoins de l'Agence de l'Eau qui est aussi un financeur de ce projet plus ou moins directement. L'objectif sur les autres départements de la région est de recenser les jardins collectifs que l'on rencontrera sans forcément chercher à être exhaustif. On rendra compte des initiatives.

Il existe déjà un certains nombres de réseaux de jardins collectifs mais ils sont spécifiques d'un type de jardins tels: Les Jardins de Cocagne, Les Jardins du Coeur, Jardinot, Réseaux Jardins Solidaires en Méditerranée.

Typologie des jardins collectifs:

Il existe déjà une typologie des jardins collectifs réalisée par ARPE dans la région PACA. Les définitions fournies peuvent servir de base ou peuvent être rediscutées suivant la réalité de terrain.

Objectif du PEI (Projet d'Elève d'Ingénieur) et type de rendu:

Le PEI a plusieurs objectifs, le premier est de faire un recensement le plus exhaustif possible des initiatives de jardins collectifs dans l'Aude et l'Hérault, et de noter toutes les initiatives dans les autres départements de la région Languedoc-Roussillon. Ce recensement doit permettre de classer les différents jardins suivant une typologie que l'on aura définie à partir des différentes informations retirées de questionnaires et entretiens avec des jardiniers. Le rendu sera un dossier d'une quinzaine de pages basé sur le modèle de *l'Etude : Jardins collectifs en Provence Alpes-Côte d'Azur* réalisé par l'ARPE. Notre dossier à nous devra en plus intégrer une dimension économique au problème : mesure des productions, de l'impact sur le budget des ménages ; et sociale : quelles sont les motivations d'une telle initiative. Ce document pourra servir à modifier un *Guide Méthodologique* rédigé par le conseil général de l'Hérault sur la mise en place d'un jardin collectif.

On devra pouvoir identifier quel est l'acteur le plus à même d'animer une dynamique collective autour des jardins collectifs à l'échelle de la région.

De plus on attend la réalisation d'une carte interactive associée à une base de données permettant de localiser les jardins et de visualiser leurs caractéristiques et les relations qu'ils partagent. Cet outil doit permettre de communiquer autour des jardins et de faciliter les prises de contacts lors de démarrage de projet de ce type.

Etape pour la réalisation du projet :

La première étape consistera à améliorer et compléter un questionnaire sur les jardins collectifs rédigé par Nathalie Colin et Véronique Poirier, travaillant au Conseil Général de l'Hérault. Après avoir obtenu les mails d'un certain nombre de jardins, le questionnaire sera envoyé. On espère avoir des réponses permettant de contacter également d'autres jardins collectifs et d'établir une typologie provisoire.

La deuxième étape sera une étude plus poussée de certains jardins, nous irons rencontrer les jardins sur place. Des entretiens seront réalisés afin de déterminer l'impact économique de telles pratiques et d'affiner la typologie réalisée avec les questionnaires.

Une fois ce travail réalisé, nous pourrons nous attaquer au développement d'un système d'information géographique sur les jardins collectifs.

Prochaines échéances :

Pour la prochaine réunion réalisée avec le M. Ronan Le Velly et Nathalie Colin:

- Etablissement d'un budget pour les frais de déplacements.
- Rédaction d'un cahier des charges et validation.
- Définition d'un calendrier des échéances.

Pour la fin avril :

- La première vague de questionnaire devra être envoyée.

Courant mai-juin :

- Rencontre sur le terrain.

Contacts :

Nous communiquerons essentiellement avec Ronan Le Velly et Nathalie Colin qui se chargera de transmettre l'avancé du projet à Michel Chabbert, Christine Villa, et Simon Miquel.

Au conseil général, nous pouvons contacter Véronique Poirier ou la section Urbanisme

Calendrier :

Avril	Mai	Juin	Septembre
Présentation et signature du cahier des charges par les commanditaires			
Etablir la liste des jardins			
Réaliser le questionnaire	Vagues successives d'envoi de questionnaires		
	Analyse des réponses		
	Enquêtes terrain		
			Analyse des enquêtes
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Analyse des enquêtes			Préparation de la soutenance et présentation
	Rédaction du rapport	Relecture et correction	

qui est chargé des jardins collectifs.

Vincent Larbey est un thésard en sociologie pouvant donner une approche différente des jardins.

Une lecture pouvant être enrichissante: *L'autoproduction accompagnée* de Daniel Cérézuelle et Guy Roustang.

Compte-rendu : réunion tripartite du 14/04/2011

Présents:

Nathalie Colin, Ronan Levelly, Charlotte Pasquier

Présentation de la DRAAF

Le plan Ecophyto 2018

Le plan Ecophyto s'applique à la fois aux zones agricoles et aux zones non agricoles (ZNA), c'est à dire les espaces verts municipaux et les jardins individuels ou collectifs. L'objectif est la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans ces espaces.

La loi de modernisation agricole a permis la rédaction du Plan National de l'Alimentation qui donne des objectifs et des angles d'attaques sur les problématiques de l'alimentation. Un des éléments de ce plan est d'encourager et développer les réseaux partagés (AMAP, jardins).

Compte-rendu : réunion du 22/06/2011

Présents:

Nathalie Colin, Charlotte Pasquier, Eléonore Bricca

A propos du budget:

- Revoir les détails de la convention, qui avance l'argent?
- Penser à bien conserver les factures pour chaque dépenses: ticket de péage, facture pour le plein d'essence, achat d'enveloppes et timbres, frais d'impression.
- Il faut signer la convention avant le 8 Juillet (congé de Nathalie Colin)

Pour le questionnaire:

- Version plus formelle réalisée avec Nathalie
- Une introduction par mail avec le lien et une à envoyer par courrier avec le questionnaire papier
- Remettre l'introduction en en-tête de questionnaire
- Envoyer un mail à Mme Poirier: « Ci-dessous le mail type, merci de le faire tourner parmi vos contacts... »
- Le lien vers le questionnaire sera mis sur le site de la DRAAF
- Créer une version imprimable du questionnaire à envoyer en pièce jointe.

Autres remarques:

- A-t-on l'adresse des « Jardins Solidaires en Méditerranée »?
- Nouveau concept de « location de jardin », à creuser!

Compte-rendu Réunion du 24/10/11 avec

Les présents :

M. Le Velly, Eléonore Bricca, Morgane Hurel, Charlotte Pasquier, Etienne Le Merre

Les termes de la typologie :

Nous expliquons en quoi il est difficile de trouver des termes pour l'élaboration de notre typologie. En effet même au sein des jardiniers et responsables de jardins que l'on a rencontrés et eus au téléphone, les différentes appellations de jardins n'évoquent pas la même chose chez chacun d'entre eux. Ce n'est pas grave si les jardins ne se reconnaissent pas dans les termes mais qu'ils le font dans la description.

→ Il est donc important, dans le rapport, de faire un petit point sur les différents termes utilisés et les significations qui se cachent derrière en insistant bien sur le fait qu'il existe un grand flou autour de ce vocabulaire.

→ Il faudra également bien décrire ce que l'on entend derrière un type de jardin et donner des exemples de structures que l'on a rencontrées.

Pour la typologie en soi, il est plus pertinent d'avoir une méthode inductive ou émergente. C'est à dire que l'on part de ce que l'on observe et l'on choisit ensuite des critères discriminants. Il ne faut pas choisir d'abord des critères pour ensuite arriver à des types. On ne part pas d'une typologie préétablie. Une étape sera également de présenter la typologie que nous aurons construite ensemble à M. Larbey et Dominique Paturel afin qu'il nous fasse des premiers retours dessus. On nous rappelle qu'il est tout à fait pertinent d'utiliser un maximum d'information récoltées dans tous les départements de la région Languedoc-Roussillon afin d'alimenter et de préciser la typologie. Il est donc utile d'aller visiter et d'analyser les questionnaires des jardins situés ni dans l'Aude ni dans l'Hérault. Par contre ce n'est pas forcément nécessaire d'en faire des fiches récapitulatives.

L'analyse des entretiens compréhensifs

M. Le Velly nous rappelle qu'il est plus judicieux d'enregistrer les interviews plutôt que de prendre des notes pour ne pas faire abstraction des citations trop longues pour être instantanément retranscrites. Dans le rapport, il faudra bien expliciter notre méthode d'entretien (qu'il serait intéressant d'homogénéiser entre nous déjà) et souligner les différences entre les entretiens individuels et les entretiens à plusieurs ou l'on est observateur d'une discussion. On peut aussi demander comme question initiales les évolutions du jardin depuis sa création et les débats que cela a suscités.

L'analyse statistique des questionnaires

Il faudra faire attention aux corrélations trop hâtives. Le risque est que nos échantillons soient trop petits pour pouvoir faire des anovas qui soient efficaces et représentatives. Une façon de faire peut être de simplement décrire nos échantillons.

Le rapport

Globalement trois résultats sont à faire apparaître dans le rapport :

- Les fiches de synthèse et de présentation de chaque jardin (ainsi que l'évolution).
- La typologie : ne pas oublier d'expliquer sa construction.
- Les entretiens : quels sont les éléments apportés par cette méthode.

→ Pour la rédaction du PEI on peut s'inspirer du PEI n-° 26 2009-2010. Il avait reçu une très bonne note, aussi grâce à la méthode.

Annexe 2 : Annuaire des jardins collectifs

Département	Ville	Nom du jardin	Etat
11	Carcassonne	Les jardins de la Reille 1 rue du Moulin de la Seigne 11000 CARCASSONNE	Rep
11	Coursan	Jardins cheminots de coursan (jardinots)	Rep
11	Esperaza	Jardins collectifs espérazanais ardins collectif par l'asso Espere Espérazza Marc Leshermès 7 rue Gambetta	AT
11	Ginestas	Jardins familiaux à Ginestas « Le carré vert »	Rep
11	Gruissan	Jardins familiaux de Gruissan	Pas de jardin
11	Lézignan	Jardins familiaux et collectifs (jardinot) de Lézignan	Rep
11	Lézignan Corbières	Jardin du moulin de Justin Conilhac insertion	AT
11	Limoux	Jardin de la semence	Rep
11	Montlaur	Jardin à Iris Montlaur Les Illes	pas de jardin
11	Narbonne	Club des jardiniers de France Narbonnais	NN
11	Narbonne	Jardin de livia et livière -Association de pro- priétaire	privatif
11	Narbonne	Jardinot de narbonne	OK
11	Narbonne	Jardins privés de la petite licune	Rep
11	Narbonne	Les jardins de Las Tinos (Narbonne) 2 jardins familiaux	Rep
11	Trèbes	Jardins familiaux et collectifs de Trèbes	AT
11		Les jardins privés du fresquel Penautier 11610	privatif
30	Alès	ASPI Jardin de Rochebelle (Alès)	Rep
30	Alès	Jardins familiaux et collectifs d'Alès (Jardinot)	Rep
30	Alès	Les Jardins familiaux alésiens	Rep
30	Anduze	Jardins familiaux	NC
30	Bagnols-sur-Cèze	Jardin pédagogique Bagnols sur cèze	NC
30	Bagnols-sur-Cèze	Jardins de l'étang Jardin familiaux de Bagnols sur Cèze	Rep
30	Bessèges	Le Jardin de la citrouille Bessèges	AT
30	Carsan	Les Jardin de l'estang Carsan	AT
30	Codognan	Jardins familiaux de codognan	Rep
30	Laudun L'Artoise	Jardin de Cèze sur vin Nanou	AT
30	Marguerittes	Association épices et riz, Route des canaux 30156 Marguerittes	Rep
30	Molières sur Ceze	Ehpad Notre Dame des Mines	Rep
30	Ners	Les jardins au pré	NC
30	Nîmes	Jardin pédagogique de nîmes MNE	AT
30	Nîmes	Jardin solidaire Nîmes	Rep
30	Nîmes	Jardins familiaux et collectifs de Nîmes (jardinot)	AE
30	Pont-St-Esprit	Jardin thérapeutique de l'hôpital de pont Saint-Esprit	en projet
30	Roquemaure	Jardins familiaux de roquemaure En projet	en projet
30	Saint-Alexandre	Jardins de Saint-Alexandre Organisateur des localternatives	en projet
30	Sommières	Maison de retraite la Coustourelle	AT
30	St André de Majencoules	Jardin des Sambucs	Rep
30	St Dionisy	Jardin familiaux de St dionisy	en projet
30	St Jean du Gard	Les jardins de St Jean du Gard Brigitte Balazuc / Corantin	AT

30	St Quentin la poterie	Le parc des Aulnes St Quentin la poterie	Rep
30	Uzès	Le jardin médiéval d'Uzès Truc à touriste	Pas de jardin collectif
30	Vauvert	Jardin familiaux de Vauvert	AT
30	Villeneuve-lès-Avignon	Les jardins partagés chemin Labadier Villeuneuve lès avignon association Vivre la plaine de l'Abbaye	Rep
30		Avec le civam 30 Jardin et verger écolo	AT
34	Frontignan	La Graine jardins partagés de Frontignan	AT
34	Aniane	Jardin d'Aniane	OK
34	Aspiran	Les lopins d'abord	Rep
34	Bessan	Jardin de Bessan M carrausse responsable port :	AT
34	Béziers	Jardins familiaux et collectifs de Béziers La muraillette (jardinot)	Rep
34	Bousquet d'Orb	Jardin du Bousquet d'Orb	NC
34	Clapiers	Jardins familiaux de Clapiers Association Al Ort	AT
34	Clermont-l'Hérault	CAPDIFE insertion Jardins solidaires de Poulhan	OK
34	Fabrègues	Jardins familiaux de Fabrègues	AR
34	Florensac	Jardin familiaux de Florensac	pas de jardin
34	Gignac		NC
34	Grabels	Les Jardins de Grabels	OK
34	Lattes	Jardin de Lattes Jardin des Shaddock	OK
34	Lavérune	Jardins familiaux de Lavérune	NC
34	Lignan-sur-Orb	Jardin familiaux de Lignan sur Orb	AT
34	Lodève	Jardin partagé de Lodève - Marie Thomann - Jardin des Berges Lodève	OK
34	Lunel	Association Graines de lune Lunel	AT
34	Marsillargues	Jardin familiaux de Marsillargues	pas de jardin
34	Mèze	Jardins familiaux de Mèze	AT
34	Mèze	Mèze atout coeur	Rep
34	Montarnaud	Jardin de Montarnaud	en projet
34	Montpellier	association cite citoyenne	AT
34	Montpellier	Association layanan	AT
34	Montpellier	Club Pouce Vert – Supagro Montpellier	Rep
34	Montpellier	Grand Grès-10 rue Albert Einstein Montpellier	AT
34	Montpellier	Jardin pour tous de la Carriéra	OK
34	Montpellier	Jardin des Beaux-arts Maison pour tous Frédéric Chopin	AT
34	Montpellier	Jardin les amandiers	Rep
34	Montpellier	Jardins collectifs du Père Soulas Association le mas du moulin	OK
34	Montpellier	Jardins familiaux des Berges du Rieucoulon	NC
34	Montpellier	La Mauvaise graine UM3	Rep
34	Montpellier	Maison de quartier Pierre-Azéma – jardin de la pompignane	AR
34	Montpellier	Maison pour tous Mercouri	AT
34	Montpellier	Maison pour tous Rosa Lee Parks Jardin de la résidence Lemasson Atelier de jardinage pour les enfants	AT
34	Montpellier	Maison pour tous Sand	AT

LEGENDE :

OK : questionnaire + entretien N
C : non-contacté/pas de contact

Rep : questionnaire retourné
AE : à envoyer
version courrier

AR : à recontacter
AT : questionnaire
envoyé en attente

Annexe 3 : Questionnaires

Questionnaire initial



Questionnaire: Jardins Collectifs

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire sur les jardins collectifs. Il s'inscrit dans le cadre d'une étude menée par la DRAAF Languedoc-Roussillon (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et réalisée par des élèves ingénieurs agronomes de Montpellier Supagro.

L'objectif de cette étude est de mieux connaître les différentes structures de jardins collectifs dans la région, leur diversité, leur mode de fonctionnement, leurs pratiques culturelles et leur impact sur l'alimentation des jardiniers.

Nous souhaiterions réaliser un inventaire (annuaire) et mieux évaluer les besoins en formation des jardins collectifs de la région. Les informations recueillies ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Ce questionnaire ne prend que quelques minutes pour être rempli. Merci par avance du temps que vous voudrez bien y consacrer.

N'hésitez à le faire suivre à toute autre structure de jardin collectif que vous connaissiez.

***Obligatoire**

Informations sur la structure:

Quel est le nom du jardin? *

Quel est le type de structure gestionnaire du jardin? *

- Une association de loi 1901
- Un groupe informel
- Une collectivité
- Une famille
- Autre :

Quel terme vous convient le mieux pour qualifier votre structure? *

- Jardin d'insertion
- Jardin pédagogique
- Jardin familial
- Jardin partagé
- Autre :

/

Les terrains utilisés:

- sont loués
- ont été donnés au jardin
- ont été achetés par le jardin
- sont mis gracieusement à disposition
- sont la propriété d'un ou plusieurs jardiniers
- Autre :

Histoire du jardin

En quelle année a été créé le jardin? *

Pouvez-vous donner une estimation du coût de l'aménagement du jardin?
Terrassement, drainage, accès à l'eau, bâtiment...

/

La structure a-t-elle reçu des subventions?

- Oui
- Non

Si oui, de quel(s) montant(s) et par quel(s) organisme(s)?

/

Les jardiniers ont-ils participé à l'aménagement?

- Oui
- Non

Si oui, comment?

- Main-d'oeuvre
- Financement
- Prêt de matériel
- Mise à disposition de terrain
- Autre :

Accès à l'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Outils pour travail manuel (binette, rateau, sécateur...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Abri	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Espace collectif de convivialité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Toilettes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bureau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cuisine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Motoculteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tracteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Formation et encadrement des jardiniers

Le jardin emploie-t-il des salariés? *

- Oui
- Non

Si oui, combien d'équivalent temps plein?

Si oui, quel est l'importance de leur rôle dans les activités suivantes ?

.....Prise en charge totale.....Aucune prise en charge

	1	2	3	4	5
Entretien des espaces communs	<input type="radio"/>				
Encadrement des "travaux de jardinage" courants	<input type="radio"/>				
Gestion administrative de la structure	<input type="radio"/>				
Entretien des parcelles	<input type="radio"/>				
Formation des jardiniers à de nouvelles pratiques culturelles et animations autres	<input type="radio"/>				

Existe-t-il des ateliers ou activités à destination des jardiniers? Si oui, pouvez-vous détailler?

Pratiques culturelles:

- Oui
 Non

Si oui, pouvez-vous évaluer le budget consacré à l'achat de produits phytosanitaires chaque année?

Fourniture en produits frais:

Quelle est la destination des productions du jardin?

- Les jardiniers et leurs proches
 Vente directe
 Vente à des intermédiaires (grossistes...)
 Don (à des structures ou personnes extérieures au jardin)
 Autre :

Pensez-vous que le jardin améliore la qualité de l'alimentation des adhérents?

1 2 3 4 5
Faiblement Fortement

Pouvez-vous évaluer pour le légume de votre choix, la quantité (en kg/an) reçue par un jardinier ?

Pour nous aider:

Pourriez vous nous indiquer votre rôle au sein de la structure ? *
Président de l'association, membre, salarié, etc ...

Adresse du jardin:

Connaissez-vous d'autres jardins collectifs dans la région? Pouvez-vous donner leurs mails et/ou adresse ?

4

Acceptez-vous que les informations sur le jardin soient rendues publiques dans le cadre du projet piloté par la DRAAF? *

Si vous acceptez, elles participeront à la constitution d'un annuaire régional pour faciliter la communication avec et entre les structures existantes, dans le cas contraire, elles resteront strictement confidentielles et utilisées seulement dans le cadre de notre étude typologique des jardins collectifs .

- Oui
- Non

Fourni par [Google Documents](#)

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)

Questionnaire corrigé



Questionnaire: Jardins Collectifs

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire sur les jardins collectifs. Il s'inscrit dans le cadre d'une étude menée par la DRAAF Languedoc-Roussillon (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et réalisée par des élèves ingénieurs agronomes de Montpellier Supagro. L'objectif de cette étude est de mieux connaître les différentes structures de jardins collectifs dans la région, leur diversité, leur mode de fonctionnement, leurs pratiques culturelles et leur impact sur l'alimentation des jardiniers. Nous souhaiterions réaliser un inventaire (annuaire) et mieux évaluer les besoins en formation des jardins collectifs de la région. Les informations recueillies ne seront pas utilisées à d'autres fins. Ce questionnaire ne prend que quelques minutes pour être rempli. Merci par avance du temps que vous voudrez bien y consacrer. N'hésitez pas à le faire suivre à toute autre structure de jardin collectif que vous connaissez.

*Obligatoire

Informations sur la structure:

Quel est le nom du jardin? *

Quel est le type de structure gestionnaire du jardin? *

- Une association de loi 1901
- Un groupe informel
- Une collectivité

- Une famille
- Autre :

Quel terme vous convient le mieux pour qualifier votre structure? *

- Jardin partagé
- Jardin commun
- Jardins individuels groupés
- Jardin de découverte
- Jardin d'insertion
- Jardin pédagogique
- Jardin thérapeutique
- Autre :

Combien de personnes pouvez-vous considérer comme membres, au sens large, du jardin ?

Quel est le coût de l'adhésion initiale au jardin?

Quelle est la participation financière annuelle des jardiniers pour la structure ? Hors adhésion initiale et achat de matériel privé

Quel type de dépenses va t-elle

couvrir ?

Quels sont les critères d'entrée au jardin?

- Aucun critère
- Age
- Origine sociale
- Lieu de résidence

- Revenu
- Autre :

Quelle est la superficie totale du jardin?préciser m² ou ha

Combien le jardin compte-t-il de parcelles cultivées individuellement et quelles sont leurs surfaces

respectives?

Combien le jardin compte-t-il de parcelles cultivées collectivement, quelles sont leurs surfaces

respectives?

Les terrains utilisés:

- sont loués
- ont été donnés au jardin
- ont été achetés par le jardin
- sont mis gracieusement à disposition
- sont la propriété d'un ou plusieurs jardiniers
- Autre :

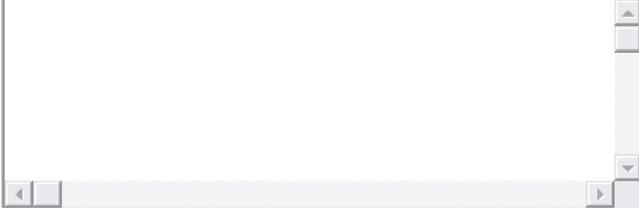
Si les terrains sont mis à disposition, qui les met à disposition?

Histoire du jardin

En quelle année a été créé le jardin? *

Pouvez-vous donner une estimation du coût de l'aménagement du jardin?Terrassement, drainage, accès à l'eau,

bâtiment...

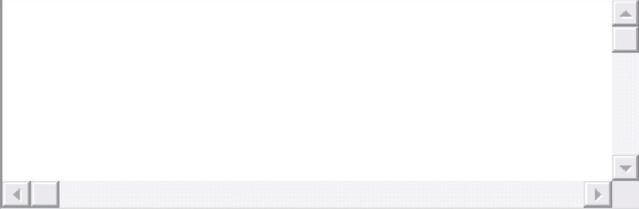


La structure a-t-elle reçu des subventions?

- Oui
- Non

Si oui, de quel(s) montant(s) et par quel(s)

organisme(s)?



Les jardiniers ont-ils participé à l'aménagement?

- Oui
- Non

Si oui, comment?

- Main-d'oeuvre
- Financement
- Prêt de matériel
- Mise à disposition de terrain
- Autre :

Fonctionnement du jardin:

Pouvez-vous classer l'importance des objectifs suivants au sein de votre structure ? 1=le plus important et 5=le moins important

	1	2	3	4	5
Produire une nourriture saine	<input type="radio"/>				
Créer du lien social	<input type="radio"/>				
Former des jardiniers	<input type="radio"/>				
Sensibiliser à l'environnement et l'agriculture	<input type="radio"/>				
Entretien du paysage	<input type="radio"/>				

Vous pouvez détailler si nécessaire:

Comment sont prises les décisions concernant les "travaux de jardinage" à effectuer?

- Lors de réunion avec tous les jardiniers
- Un animateur décide des tâches et les répartit
- Chaque jardinier gère une culture
- Chaque jardinier s'occupe de sa parcelle individuelle
- Autre :

De quels équipements et infrastructures disposez-vous?

	Mis à disposition de façon collective par le jardin	Utilisé de façon individuelle par les jardiniers
Compost	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Mis à disposition de façon collective par le jardin	Utilisé de façon individuelle par les jardiniers
Accès à l'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Outils pour travail manuel (binette, rateau, sécateur...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Abri	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Espace de convivialité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Toilettes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bureau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cuisine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Motoculteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tracteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Formation et encadrement des jardiniers

Le jardin emploie-t-il des salariés? *

- Oui
- Non

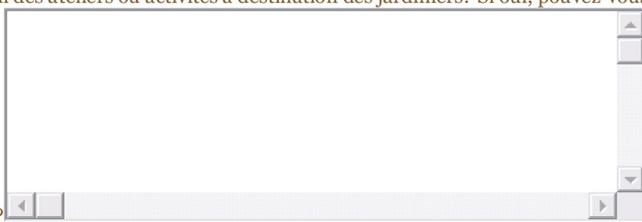
Si oui, combien d'équivalent temps plein?

Si oui, quel est l'importance de leur rôle dans les activités suivantes ?.....Prise en charge totale.....Aucune prise en charge

	1	2	3	4	5
Entretien des espaces communs	<input type="radio"/>				
Encadrement des	<input type="radio"/>				

	1	2	3	4	5
"travaux de jardinage" courants					
Gestion administrative de la structure	<input type="radio"/>				
Entretien des parcelles	<input type="radio"/>				
Formation des jardiniers à de nouvelles pratiques culturelles et animations autres	<input type="radio"/>				

Existe-t-il des ateliers ou activités à destination des jardiniers? Si oui, pouvez-vous

détailler? 

Pratiques culturelles:

Le jardin comprend :

- un potager
- un verger
- des parterres fleuris
- des cultures d'aromatiques
- Autre :

Le jardin possède-t-il une charte fixant des objectifs dans les pratiques à adopter?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, sur quoi porte-t-elle?

- La protection des cultures contre les ravageurs
- L'irrigation
- La fertilisation
- Le respect des critères de l'agriculture biologique
- Le devoir d'entretien des parcelles
- Autre :

Pratiquez-vous l'irrigation?

- Non
- Oui, au goutte-à-goutte
- Oui, au jet
- Oui, à l'arrosoire
- Autre :

Quels sont les produits chimiques utilisés par les jardiniers ?

- Aucun
- Désherbants de synthèse.....ex : Round up
- Des insecticides et/ou fongicides de synthèse.....ex : Anti-mildioux
- Des engrais de synthèse.....ex : Fertilligène
- Cuivre et/ou soufre.....ex : Boullie bordelaise
- Autre :

Les achats de produits phytosanitaires se font-ils de façon collective ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, pouvez-vous évaluer le budget consacré à l'achat de produits phytosanitaires chaque année?

Quelles pratiques sont utilisées par la majorité des jardiniers?

- Le paillage
- Les rotations de cultures
- Les associations de cultures
- L'utilisation de préparations à base de plantes
- La réutilisation des semences
- Autre :

Les jardiniers sont-ils demandeurs de formations aux techniques de jardinage plus respectueuses de l'environnement?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Fourniture en produits frais:

Quelle est la destination des productions du jardin?

- Les jardiniers et leurs proches
- Vente directe
- Vente à des intermédiaires (grossistes...)
- Don (à des structures ou personnes extérieures au jardin)
- Autre :

Pensez-vous que le jardin améliore la qualité de l'alimentation des adhérents?

1 2 3 4 5

Faiblement Fortement

Pouvez-vous évaluer pour le légume de votre choix, la quantité (en kg/an) reçue par un

jardinier ?

Pour nous aider:

Pourriez vous nous indiquer votre rôle au sein de la structure ? *Président de l'association, membre, salarié,
etc ...

Pouvez-vous nous indiquer un numéro de téléphone ou un mail auquel nous pouvons vous joindre ou joindre un

responsable du jardin?

Adresse du jardin:

Adresse de la structure gestionnaire si

différente:

Connaissez-vous d'autres jardins collectifs dans la région? Pouvez-vous donner leurs mails et/ou

adresse ?



Acceptez-vous que les informations sur le jardin soient rendues publiques dans le cadre du projet piloté par la DRAAF? *Si vous acceptez, elles participeront à la constitution d'un annuaire régional pour faciliter la communication avec et entre les structures existantes, dans le cas contraire, elles resteront strictement confidentielles et utilisées seulement dans le cadre de notre étude typologique des jardins collectifs .

- Oui
- Non

Autres commentaires, remarques ou

précisions:



Envoyer

Fourni par [Google Documents](#) [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)

Le Pré Sensé

Adresse du jardin :

43 bis, avenue Francis de Pressensé
69008 Lyon

Adresse de l'association gestionnaire :

Association Le Jardin Collectif du Pré Sensé
43 bis, avenue Francis de Pressensé
69008 Lyon

Téléphone : 06 76 93 49 12

Courriel : jardinpresense@yahoo.fr

Superficie totale :
2 675 m²

Nombre de parcelles :

- 5 grandes parcelles collectives
- 24 parcelles individuelles (16 m²)
- parcelles associatives / pédagogiques

Nombre de participants :

- + 30 habitants
- + partenariat de proximité

LYON 8ème



Mémo

L'ancien mini-golf a retrouvé vie au centre du quartier...

C'est un jardin fleuri et productif comportant aussi bien de petites parcelles individuelles que des parcelles collectives et des parcelles gérées par des associations du quartier.

Après trois ans de coordination par la Régie de Quartiers EUREQUA, les habitants ont formé une association qui encadre les activités du jardin.

L'association existe depuis bientôt quatre ans.

Ici, on cultive les fleurs, les aromates, les légumes... et la convivialité.



PEDAGOGIQUE



HABITANTS

Mémo :

Ouvert depuis :
printemps 2005

L'animatrice a suivi la formation «créer un jardin pédagogique» en 2005.

Reconduction et développement du jardin pédagogique enfants.

Adresse du jardin :

Centre Social
Quartier Vitalité-Bât.Condition des Soies
7 rue Saint-Polycarpe
69001 Lyon

Contact :

Centre Social
Quartier Vitalité
7 rue Saint-Polycarpe
69001 Lyon - 04 78 39 36 36

Superficie : 90 m²

Nombre de participants :



Typologie de l'AREHN haute normandie

— Les jardins adaptés

Dans les jardins ordinaires, il n'existe pas d'installations destinées à un public handicapé. Certains jardins partagés ont favorisé leur accès par des allées plus larges, des bacs à mi-hauteur, des toilettes accessibles... Les jardins partagés de Lyon sont les plus avancés dans ce domaine. Ils pratiquent la démarche Haute Qualité d'Usage (HQU) élaborée par Régis Herblin, urbaniste et architecte. Là, on aménage les jardins pour les handicapés et pour les personnes âgées. Chacun doit pouvoir jardiner quelles que soient ses différences.

— Voir aussi

- [Un jardin partagé accessible aux personnes à mobilité réduite \(Montpellier\) \(radio\) - 11 octobre 2010](#)
- [Jardinons ensemble](#)

— Les jardins militants

Désireux de se réapproprier l'espace public, certains décident de cultiver une friche abandonnée, le pied d'un arbre sur un trottoir. Ce sont des initiatives sauvages en forme d'actes de résistance.

- L'association [Laissons pousser !](#) invite les citoyens à semer des fleurs sauvages sur l'espace public et à porter un nouveau regard sur la biodiversité des pavés.

Dans la même veine, [Guerillas gardening](#), plante aussi sans autorisation.

En 2006, la ville de Paris autorise les associations à fleurir les pieds de certains arbres dans certaines rues parisiennes. Une [charte de fleurissement des pieds d'arbres d'alignement](#) a été mise en place et est signée entre la ville et les associations désireuses.

- [Le Park\(ing\) Day](#)

Ou le jardin sur une place de parking.

Le principe de l'événement est simple : tous les citoyens sont invités, durant deux jours (17 et 18 septembre pour 2010), à se réapproprier les places de parking en les transformant en espaces verts ludiques. C'est une manière de se réapproprier la ville.

Toutes les idées sont les bienvenues pour transformer des espaces bétonnés en lieux de convivialité. Le premier Park(ing) est né à San Francisco en 2005. Cinq ans plus tard, l'opération Park(ing) Day du 17 et 18 septembre 2010, avait conquis plus de 140 villes dans 21 pays différents, dont la France.

■ Les différents jardins, partagés ou pas

— Les jardins familiaux

Autrefois appelés jardins ouvriers, les jardins familiaux connaissent un véritable renouveau en France depuis les années 1980, principalement autour des grandes agglomérations. Ce sont des terrains divisés en parcelles, que les habitants cultivent individuellement. La vocation reste inchangée depuis le XIX^e siècle : la production de fruits et de légumes pour la consommation domestique, la vente de la production étant interdite. La réglementation est d'ailleurs assez stricte : si le jardin n'est pas entretenu, c'est l'exclusion.

Il y a 20 ans, le standard des jardins familiaux était de l'ordre de 250 m². Aujourd'hui, il est plutôt entre 80 à 100 m² avec parfois des parcelles plus petites encore. Cela correspond mieux aux capacités en temps des jardiniers.

On y retrouve le partage du bon geste, les échanges de conseils, la convivialité, l'écoute et l'observation de la nature. Ils s'ouvrent de plus en plus à d'autres dimensions, comme l'éducation à l'environnement, l'accueil des personnes handicapées, si bien que certains jardins familiaux sont aussi des jardins partagés.



Un endroit idéal pour échanger des conseils. (J.-P. Thorez/AREHN)

— Les jardins communautaires et les jardins solidaires

Appelés aussi jardins partagés. Ils sont cultivés collectivement et ouverts à tous. Chaque habitant peut apporter sa contribution, ses idées dans les choix des plantations et des espèces. Ils permettent de resserrer les liens sociaux entre des publics qui ne se côtoient pas habituellement. C'est davantage un lieu de remise en question et d'expérimentation sociale qu'un simple outil de jardinage.

— Les jardins d'insertion

Nés dans les années 1980, ils emploient des personnes en situation d'exclusion ou de difficultés sociales pour leur redonner une activité régulière et un rôle dans la société. Autour de l'activité de jardinage, le jardin permet de reprendre confiance en soi, de retrouver de l'énergie. Ces jardins sont là pour favoriser le retour à la vie professionnelle, quelquefois même au sein d'un jardin. On y apprend un métier, on cultive, on récolte et on vend. L'argent est réinvesti dans le jardin et servira à aider de nouvelles personnes.

— Voir aussi

- Jardin de Cocagne

— Les jardins pédagogiques

Ils sont souvent liés aux écoles. Le jardin est un formidable outil pédagogique. En cultivant des fruits et des légumes, les enfants ou adolescents apprennent les différentes espèces de végétaux, la relation entre ce qu'ils mangent et les produits du potager. Ces jardins permettent aussi de sensibiliser les enfants à la nature, aux équilibres naturels, aux cycles saisonniers...

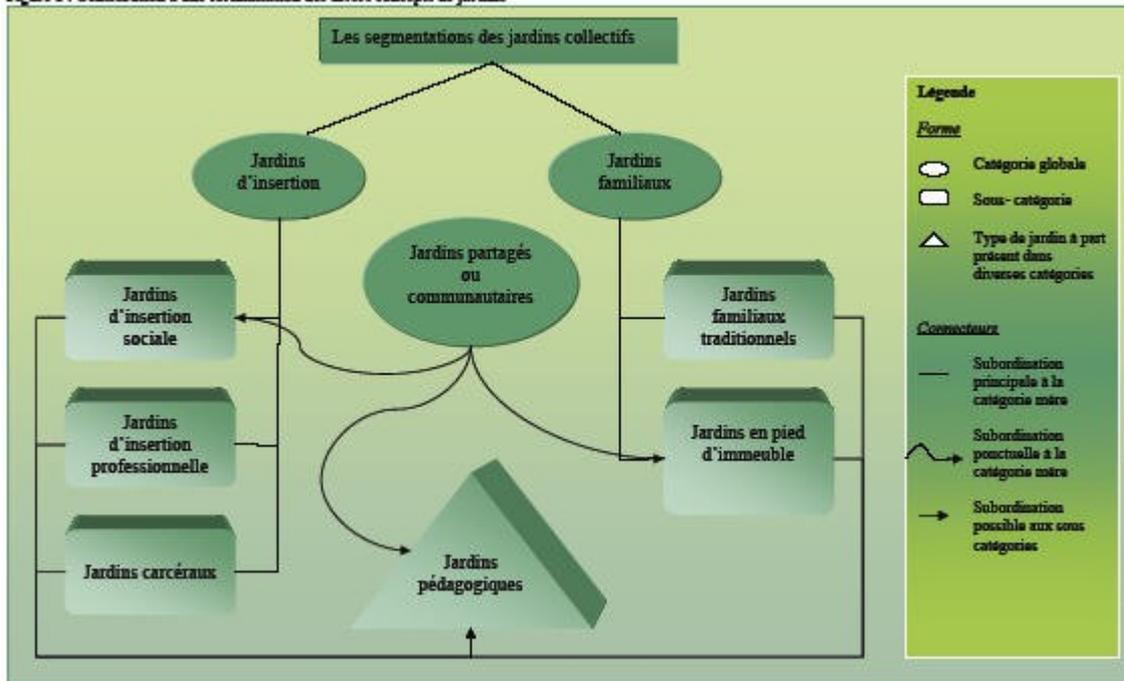
Ils apprennent aussi à anticiper, gérer le temps et l'espace, rechercher l'équilibre avec le vivant, innover : c'est une école de l'autonomie.

— Voir aussi

- Jardin et éducation à l'environnement : guide méthodologique

master pro aménagement et développement rural de Lyon II

Figure 2 : Contribution à une formalisation des divers concepts de jardins



Typologie proposée par la main verte réseau parisien

Typologie des jardins collectifs

Type de jardin	Objectifs	Public	Surface
Jardin familial	Autoproduire ses légumes	Tout public	50 à 100 m ² par parcelle
Jardin partagé	Jardiner Créer du lien social	Tout public	Autour de 400 m ² pour le jardin
Fleurissement participatif	Embellir le cadre de vie	Tout public	Bacs, petites bandes de terre, trottoir
Jardin d'insertion sociale	Lutter contre l'exclusion sociale	Allocataires de minima sociaux	Autour de 400 m ²
Jardin d'insertion par l'activité économique	Insérer des personnes sur le marché de l'emploi	Demandeurs d'emploi	A partir d'un hectare
Jardin pédagogique	Eduquer à l'environnement	Enfants le plus souvent	A partir de 50 m ²
Jardin thérapeutique	Accéder à l'activité de jardinage, bien-être	Personnes en situation de handicap	Parcelles collectives Aménagements spécifiques

Mémoire de Juliette Chioua **MASTER «URBANISME ET TERRITOIRES»**

	Objectifs	Public concernÉ	Morphologie du jardin
JARDINS FAMILIAUX TRADITIONNELS OU OUVRIERS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Autoconsommation ▶ Loisirs 	Habitants ne rÉsidant pas nÉcessairement à proximitÉ du jardin	Ensemble de grandes parcelles individuelles de 200m ² en moyenne
JARDINS COLLECTIFS DE PROXIMITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appropriation et amÉlioration du cadre de vie ▶ Responsabilisation des habitants ▶ CrÉation de lien sociale ▶ MixitÉ sociale 	Habitants du quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Jardins familiaux de proximitÉ : micro-parcelles individuelles ▶ Jardins partagés : gÉomÉtrie variable ▶ Jardins communautaires : parcelle collective
JARDINS PÉDAGOGIQUES	Sensibilisation et éducation à l'environnement	Enfants, parfois accompagnés des parents	Variable
Jardins d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Insertion sociale ou ▶ Insertion par l'activité économique 	Personnes en situation d'exclusion et en demande d'insertion	Grand terrain cultivé en commun

Source : Juliette Chioua, le 08/06/2006

Mention «URBANISME» et lien avec institut d'urbanisme de paris

Jardins collectifs : terrains cultivés et gérés par un groupe d'habitants, quelque soit sa taille et le mode de culture (potagère/d'agrément ; communautaire/individuelle).

Jardins collectifs de proximitÉ : ils sont situés au coeur du quartier, parfois de l'habitat collectif et se caractÉrisent par leur capacitÉ d'adaptation au contexte urbain auquel ils s'insèrent. De taille et de morphologie trÈs variables, ils incarnent une conception nouvelle des jardins collectifs. Ils regroupent les jardins familiaux de proximitÉ, les jardins partagés et les jardins communautaires.

Jardins communautaires : Jardins collectifs de proximitÉ inspirés des *community gardens**.

Jardins familiaux : « *Parcelles de terre mises, par une initiative désintéressée, à la disposition de pères de famille comme tels, en dehors de toute autre considération, afin qu'ils les cultivent et en jouissent pour les seuls besoins de leur foyer.* » (Article I des statuts de la Fédération Nationale des jardins Familiaux). Ces parcelles font « *partie d'un ensemble, c'est à dire d'un « lotissement ».* C'est la raison pour laquelle l'expression « *jardins familiaux* » n'est jamais employée au singulier. » (Fédération Nationale des Jardins Familiaux, 1999). Ont été distingués ici les « jardins familiaux traditionnels »* des « jardins familiaux de proximitÉ »*.

Jardins familiaux de proximitÉ : Jardins collectifs de proximitÉ* composés d'un ensemble de parcelles individuelles ou collectives. Ils se distinguent des jardins familiaux traditionnels* principalement par leur insertion au quartier ainsi que par la taille des parcelles, nettement plus réduite, et des jardins partagés* par le caractère figé du découpage des parcelles.

Jardins familiaux traditionnels : Expression utilisée dans cette étude par opposition aux jardins familiaux dans leur forme contemporaine, appelés ici *jardins familiaux de proximitÉ**. Divisés en parcelles individuelles de taille moyenne de 200m², ils se situent généralement en périphérie des villes ou en zone rurale.

Jardins d'insertion : Jardins collectifs s'adressant à un public en difficulté sociale et/ou économique et/ou physique en demande d'insertion. Ils sont toujours encadrés par un

animateur spécialisé, présent en permanence sur le site. On distingue deux types de jardins d'insertion : les jardins d'insertion sociale et les jardins d'Insertion par l'Activité Economique

Jardins d'insertion sociale : jardin d'insertion où les jardiniers ne sont pas rémunérés et où la production est soit autoconsommée, soit donnée. L'objectif est alors de remobiliser et de redynamiser un public en difficulté, ainsi que de le réinsérer dans un réseau de sociabilité.

Jardins d'Insertion par l'Activité Economique : jardin d'insertion où les jardiniers sont salariés, en contrat aidé. La production est généralement vendue sous forme de panier hebdomadaire à des adhérents. On parle alors de maraîchage collectif.

Jardins ouvriers : Ancien nom donné aux jardins familiaux*, qui, lors de leur création au XIXe siècle, étaient avant tout destinés aux ouvriers..

Jardins partagés : Jardins collectifs de proximité* à géométrie variable, c'est à dire où le découpage des parcelles est rarement prédéfini. Ils prennent ainsi des formes très diverses . Ils tendent cependant à être restreints aux jardins collectifs d'habitants parisiens. La Ville a en effet été à l'origine de la diffusion de cette appellation, qu'elle adopte dans son programme municipal de jardins collectifs. Elle définit les jardins partagés comme un « *jardin de proximité, animé par une association proposant des activités collectives de jardinages développant l'éducation, l'insertion et la création de lien social.* ». Tous les jardins partagés de Paris ne font pas nécessairement partie du Programme Main Verte et ne remplissent pas ces critères.

Jardins pédagogiques : jardins collectifs destinés à l'éducation à l'environnement des enfants au travers la mise en oeuvre, par un animateur spécialisé, de diverses activités pédagogiques. Y sont accueillis le plus souvent des écoles ou des centres de loisirs du quartier.

Annexe 5 : Guide d'entretien compréhensif

Question d'ouverture : Présentez la structure / explicitiez vos choix de fonctionnement.

Thèmes abordés	Informations issues du questionnaire
Initiation de la structure : <input type="checkbox"/> Bottom up ou top down ? <input type="checkbox"/> Objectifs ?	Type de jardin : Structure : Créé en : Terrains : Parcelles : Critères : Jardiniers : Objectif n°1 : Coût de l'aménagement : Participation des jardiniers à la mise en place : Subventions :
Relations Humaines : <input type="checkbox"/> Modification du style de vie <input type="checkbox"/> Fonctionnement (Qui décide ? Quoi?) <input type="checkbox"/> Période de fonctionnement type <input type="checkbox"/> Relation avec d'autres associations <input type="checkbox"/> Vision de cet espace ? <input type="checkbox"/> Atmosphère générale, convivialité ?	Salarié : Rôle : Adhésion : Jardiniers : Prise de décision :
Offre alimentaire/ Rapport à l'alimentation : <input type="checkbox"/> Vision de la qualité <input type="checkbox"/> Importance de la quantité produite ? <input type="checkbox"/> Intérêt pour la biodiversité cultivée <input type="checkbox"/> Modification de la consommation (façon de cuisiner, d'acheter, de manger...)	Production à destination : Amélioration de la qualité alimentaire : Ateliers :
Connaissances et pratiques culturelles : <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Rapport aux phytosanitaires <input type="checkbox"/> Gestion de l'eau <input type="checkbox"/> Intérêt pour la biodiversité	Charte : Phytosanitaires : Irrigation :

Questions plus précises :

- Gestion du mildiou de la tomate / pomme de terre ?
- Desherbage chimique ?
- Quelle fertilisation ?
- Formation des intervenants / jardiniers ?
- Offre alimentaire : achat de légumes extérieurs, tomate

Annexe 6 : Retranscription des entretiens compréhensifs

Jardin des Berges, Lodève

Le jeudi 22 septembre à 10h30.

- Marie, animatrice du jardin

Comment le jardin a été monté et pourquoi avez-vous décidé d'un tel choix de fonctionnement, que vous pourrez expliquer ?

Heu, comment le jardin s'est monté, que dire là-dessus. A Lodève, ça faisait plusieurs années que traînait dans l'air l'idée de jardin ouvrier communautaire, familial, il y avait plusieurs équipes municipales qui en avaient parlé et qui allaient le faire et pour des raisons X ou Y ça ne s'était jamais fait. Moi je suis arrivée dans la région il y a 4 ans, j'ai une formation d'ingénieur agronome de boulot. Je me suis dit que comme ce n'est pas forcément facile de trouver du boulot, je me suis dit qu'est ce que je peux faire d'intéressant ici et j'ai entendu cette histoire de jardin collectif et du coup je me suis dit pourquoi pas me lancer là dessus on verra bien. J'ai réuni au départ un petit noyau de 4-5 personnes intéressées par l'idée dans mon réseau de proches. On s'est constitué membre fondateur de l'association qui s'appelle association Terre en Partage à l'automne 2009. Suite à ça on est aller voir la mairie en expliquant un peu ce qu'on avait envie de faire mais on a été reçu relativement froidement, en gros en nous disant « continuez à travailler et revenez nous voir quand ce sera un peu plus construit », donc les deux pages que j'apportais ne suffisaient pas. « Bon d'accord » on a continué. On a déposé les statuts de l'association. Moi entretemps j'avais suivi une formation à Lyon d'une semaine par l'association le Passe-Jardin, une association à Lyon qui fédère les jardins partagés sur la communauté urbaine, donc force de ça j'avais un petit peu des outils pour monter les objectifs du projet. J'ai fait une petite plaquette un petit peu plus conséquente avec des photos, un truc avec les objectifs du projet, les partenaires, donc déjà on a été un peu mieux reçus mais on ne débouchait toujours pas sur le terrain. On avait plusieurs pistes, mais pas de terrain donc comme ça n'avancait pas et qu'on était déjà presque au printemps, ça ne débouchait pas donc on s'est dit on va faire une réunion publique pour attirer du monde et ça permettra de faire du bouche à oreille pour trouver plus facilement un terrain. Une réunion publique pour annoncer ce que l'on veut faire. Mise en place de ça, réservation de salle à la mairie annonce dans les journaux, passage à la radio, affiches dans la ville. On essaye de faire le truc pour rameuter un peu en disant l'association Terre en Partage vous invite à une réunion d'information sur son projet de création d'un jardin partagé. C'était bien annoncé comme un projet. Ça a très très bien marché, à cette première réunion il y a eu 80 personnes présentes. C'était bien la preuve que ça répondait à une attente. Ils sont venus, on a présenté un petit film sur les jardins partagés, et à la suite de la réunion on a eu quasiment 40 adhésions. Bon waouh ça marche. Et à peu près en même temps on a eu connaissance de ce terrain, qui appartient à la ville et un peu plus loin à une coopérative agricole. On a eu connaissance de ça qui était à l'abandon. Il a donc fallu aller demander à la mairie, et la mairie ayant vu que (...) « on a eu l'accord d'abord officieux, puis officiel pour ce terrain »

Tout était à faire.

On s'est organisé en commission, sur le plan d'aménagement : Combien de parcelles de quelles dimensions, sur le règlement intérieur, sur le mobilier de jardin : rechercher des devis, sur la communication : comment communiquer entre nous.

Les commissions présentaient le fruit de leur travail et c'était validé ou non par l'AG. Voilà pour toute l'année 2009.

En même temps on venait travailler physiquement aussi. Au départ on a fait des Journées de débroussaillage juste avec les mains, on n'avait pas encore l'accord officiel. (...)C'était super de faire ça car ça a créé l'unité du groupe, le fait de travailler ensemble sur le terrain. On a fait plusieurs journées comme ça, et puis on a eu l'accord officiel donc là on y est allé un peu plus

franco avec des débroussailleuses, des tronçonneuses, c'était quand même énorme, parce que c'était à l'abandon depuis plus de trente ans.

On a eu l'aide des services techniques de la mairie, qui sont venus avec une machine pour faire au moins la partie centrale.

J'avais vu dans ma formation à Lyon. On a fait visiter le terrain par différentes approches, différents regards.

On a fait venir un écologue qui nous a fait visiter le jardin à l'état de friche, en nous disant « tiens là il y a de la consoude, l'arbre à papillon. Ca nous a permis de repérer toutes les choses importantes et de ne pas ne pas tout ratiboiser. On avait envie que la biodiversité soit préservée au maximum et que le jardin soit intégré dans son milieu.

On a fait venir des architectes paysagistes bénévoles, ils nous ont donné leur vision de ce qu'ils voyaient par rapport à la rivière, à la forme du terrain.

Quelqu'un est venu aussi par rapport à l'histoire du quartier.

On avait envie d'avoir le maximum d'information sur cet espace, sur les différents regards qui se croisent pour se l'approprier mais aussi sur son histoire, l'existant le passé. On a cherché à rencontrer les pêcheurs donc usagers du quartier, surtout les pêcheurs, les voisins, expliquer qui on est, les gens qui promènent leur chien.

On s'intègre dans quelque chose qui a une histoire qui est vivant.

Pour moi beaucoup de travail quand même, bénévole. Ca allait j'étais au chômage mais coordonner toute cette énergie, ces commissions c'est quasiment un boulot à plein de temps. C'est super les démarches participatives mais ça demande un peu de travail derrière.

On invitait tous les adhérents de l'association

On est aussi allé visiter d'autres jardins partagés, on était visiter ceux d'aniane. Ca on l'a fait très très tôt dès la première réunion publique. Et c'est super mobilisateur d'emmener le groupe qui se constitue aller voir un truc déjà réalisé, « c'est super nous aussi on veut faire ça ». Ca donne l'énergie pour toute la partie laborieuse.

On s'est cotisé, on a fait un repas de soutien pour pouvoir payer un agriculteur pour qu'il passe une griffe car la terre était quand même dure.

Avec le plan d'aménagement qui avait été validé par l'ag, (...) en une journée on a délimité toutes les parcelles. On a fait un tirage au sort pour savoir quelle parcelle revenait à qui, avec le principe ensuite qu'on pouvait faire un échange avec quelqu'un d'autre.

C'est le système qu'on a trouvé le plus équitable et ça a bien marché.

Il nous restait encore des places disponibles, donc on a très vite géré une liste d'attente. De manière la plus rigoureuse possible, on l'affiche pour que ça soit transparent. Ca fait très vite des histoires ces trucs là. Le principe sur la liste d'attente c'est premier inscrit premier servi donc on note bien la date à laquelle la personne s'inscrit. Le seul critère d'admission c'est que les gens n'aient pas de jardins par ailleurs. Mais sinon pas de critère ni sur le lieu, en même temps ça coule de source, quelqu'un qui habite à Clermont-L'Hérault ne va pas faire un jardin ici; ni sur les revenus, certains disent qu'on aurait pu faire un truc Mais bon on n'avait pas envie que ce soit uniquement pour des personnes en précarité. On a envie justement de favoriser une mixité. Il me semble intéressant qu'il y ait et des personnes en précarité, bien sûr c'est précieux pour eux, mais aussi d'autres gens pour que ça se brasse.

2010 débuts de l'appropriation par les gens des parcelles individuelles et collectives et des actions sociales. Pour vous dire le jardin comment il fonctionne, donc là on est en 2011, c'est la deuxième année qu'on fonctionne. On a 33 parcelles individuelles de 50m², que vous voyez là où il y a le tuyau jusqu'à l'autre en bas. Ca fait 50m² jusqu'au robinet derrière. Ca c'est pour une personne ou pour une famille. Donc on en a 33 des comme ça.

Il y a un potager collectif mais qui est en train de péricliter ça fait deux ans, ils ont du mal à trouver un fonctionnement, le collectif ce n'est pas très très facile. Certains jardiniers, soit parce qu'il n'y avait plus de parcelle individuelle, parce que très vite c'était rempli, soit parce qu'il y en a ils disent je n'ai pas trop le temps, je ne pourrais pas m'occuper c'est quand même vachement de

boulot le jardin, je ne pourrais pas m'occuper tout seul d'une parcelle donc ça m'intéresse de faire à plusieurs, d'autres qui disent ben de toutes façons moi je ne sais pas trop j'ai jamais fait j'aimerais bien apprendre. Donc pour ces différentes raisons des gens ce sont réunis en disant ben nous, ils sont quand même nombreux, ils sont presque 15, on est 15 mais on a l'équivalent de 3 parcelles et on essaye de s'organiser entre nous. En fait c'est super dur, parce que comme ils n'ont pas le mm profil pas les mm motivations, pas les mm disponibilité, il y en a trois qui ont le temps, qui se retrouvent à faire tout le temps le boulot et puis les autres qui ont pas trop le temps ou qui ne savent pas trop, ils ne viennent que de temps en temps. Enfin ça ne se passe pas très bien.

Ce n'est pas facile à gérer quand les profils sont très différents. Bon voilà on a essayé deux ans mais bon là, on est dans une phase où l'on se demande ce qui va se passer ca ne va peut être pas se prolonger. Sinon au fond, on a fait comme un verger commun, l'hiver on a planté des fruitiers dans l'idée que les fruits soient partagés après pour tout le monde. On a aussi mis en place des bacs de jardinage pour les enfants cette année, ce sont des bacs de 2m², qui sont pour les enfants des membres de l'association, donc ça nous a valu aussi quelques nouvelles adhésions. Parce que comme on n'a plus de nouvelles parcelles individuelles à offrir, ben quelqu'un du quartier qui a envie de venir là et qui a des enfants ben il peut venir là. C'est au moins ça, il peut mettre trois fraisiers, des tomates, ça fait un prétexte pour venir. Et la particularité qu'on a ici par rapport à d'autres jardins c'est qu'on propose des actions sociales pour ouvrir le jardin à d'autres publics. On pourrait très bien fonctionner uniquement sur les adhérents du jardin, ceux qui ont des parcelles et puis voilà et puis c'est fermé, il n'y a plus de place c'est fermé. Ca pourrait être un fonctionnement, à Aniane c'est ce qu'ils font. Nous ce qu'on a choisit de faire, c'est de garder un espace, donc c'est principalement cet espace là que vous voyez, là où travaille Massuda, il a une forme différente il fait à peu près 300m². Ca c'est pour la première action qu'on a mis en place qui s'appelle *Jardinons Ensemble* dont le principe est de proposer à des personnes en situation difficile, de précarité ou de longue maladie ou de chômage longue durée, qui ont du temps, et qui en semaine en ont un peu marre de faire de la recherche d'emploi, ou de rester devant la télé, de sortir et de venir ici et de prendre du plaisir à jardiner, de rencontrer du monde, boire un café où on discute. Et on se partage à la fin de la matinée tout ce qui est mûr, tout ce qui est récolté est partagé entre les gens qui sont venus. L'avantage de cette formule c'est que même si on vient pour la première fois on repart déjà avec quelque chose. L'inconvénient c'est que ce n'est pas toujours facile pour tout le monde d'accepter un fonctionnement collectif, dans le jardin il y en a qui aimeraient vraiment avoir leur petit machin et là non, la règle c'est que là on fait ensemble. Donc voilà, ça ne correspond pas à tout le monde. On essaye de défendre ça, on est les seuls dans le département à proposer quelque chose comme ça parce que ce n'est pas du maraîchage d'insertion où des gens ont un contrat de travail, mais c'est quand même une action sociale, on travaille sur le lien social, mais en plus les gens repartent avec un légume. C'est un peu particulier, qui ceci dit se fait beaucoup ailleurs, à Lyon, ils ont beaucoup de jardins dans ce genre là, j'en avais visité, ah ben c'est super on va faire ça ici. Donc j'essaye de défendre le truc ici à Lodève, c'est pas si facile que ca. Mais bon voilà pour trouver des financements etc.

L'enjeu pour moi, vous l'avez compris j'imagine, c'était de subventionner un poste, financer un poste pour moi, j'ai travailler quand même un an et demi comme bénévole pour le montage du projet, et après j'avais plus de chauffage donc bon voilà, faudrait penser à quelque chose qui serait rémunérateur et juste animatrice d'un jardin partagé pour les habitants ca ne suffit pas, c'est pas quelque chose qui est assez... motivant pour les financeurs pour qu'ils déposent vraiment, faut proposer des choses par rapport à des publics défavorisés d'où ces idées là.

Les actions sont ouvertes à tout le monde : promouvoir les pratiques bio est une action pour rendre le jardinier citoyen.

- Action sociale:

En 2010, l'action *Jardinons Ensemble* a été menée : « Je suis persuadée que ça fait beaucoup de bien aux gens » «le lien à la terre est vraiment ressourçant » pour les personnes isolées qui ne connaissent personne, qui passent leurs journées devant la télé. Malgré tout peu de personnes

viennent.

En 2011 le jardin a lancé l'action: *Famille au jardin* avec un accueil de familles le mercredi matin pour jardiner et bricoler« Le but est de travailler la relation parent enfant avec le support du jardin . » Ces ateliers sont encadrés par l'employée et une intervenante professionnelle qui propose des groupes de parole sur des questions éducatives. Cela fonctionne très bien.

- Sensibilisation à l'environnement/Formation:

Depuis la création il y a des conférences tous les 2 ou 3 mois avec des intervention de professionnels sur différents thèmes liés à l'environnement (économie d'eau, engrais vert, fabrication de semences)

- Partenaires :

Les partenaires qui orientent les personnes en difficultés vers le Jardin des Berges sont les assistantes sociales, le secours populaire, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), et tous les acteurs sociaux de la ville. Cependant l'information sur les actions sociales que mènent le jardin est peu accessible, les membres du jardin n'ont en effet pas suffisamment de temps pour communiquer dessus

- Formation :

L'employée fait un peu de formation auprès des jardinier, quand elle a le temps. Les jardiniers échangent surtout beaucoup de savoir entre eux. Et il y a toujours ces conférences : économiser l'eau, engrais vert... On incite quand même au paillage, à l'installation de goutte-à-goutte pour économiser l'eau.

Traitement chimiques :

Il y a une charte bio mais chacun gère ce qu'il met de son côté. Il n'y a pas vraiment de surveillance, ça se voit quand des traitements sont fait. Il est parfois nécessaire de faire appel à un traducteur français/arabe pour s'assurer que la communication et les informations passent bien. On accepte les produits utilisés en bio mais il n'y a pas de formation ni de maîtrise sur les doses employées.

- Alimentation :

Le changement dans l'alimentation dépend des personnes et de leur investissement dans le jardin. Certaines personnes n'achètent plus de légumes dans les magasins tandis que ceux qui viennent peu jardiner n'ont pas assez de production pour subvenir à leur besoin. Il arrive même parfois que des jardiniers fassent des dons au Secours Populaire de leur tomates supplémentaires. Les légumes du jardin font la différence pour les personnes qui sont en situation économique difficile.

- Relation avec d'autres jardins:

Avant la création du jardin, les adhérents de l'association sont allés visiter les jardins d'Aniane. Ils aimeraient bien avoir plus de relations avec les autres jardins, mais pour l'instant celui de Lodève est encore trop jeune et il est difficile de mobiliser trop les gens à la fois pour les travaux collectifs, les conférences, les réunions..Il ne faut pas que les évènements soient plus d'une fois par mois.

Il y a tout de même une envie commune d'aller visiter d'autres jardins.

- Subventions:

Les subventions sont venues de la Région, du Département, notamment pour l'aménagement de la pompe électrique pour l'irrigation, et des robinets à chaque parcelle.

- Communication au jardin :

La communication au sein des jardiniers se fait par mails, un petit cahier tout le temps présent au jardin et un panneau d'affichage.

- Ouverture vers l'extérieur :

Toutes les actions du jardin sont ouvertes à tout public, elles ne sont pas réservées aux adhérents de l'association.

Il est difficile de participer à des manifestation comme la *Semaine de l'Environnement* car le jardin est encore dans l'inertie du débutant. Ils ont envie de participer à des forum et autres pour promouvoir les projets collectifs, les jardins partagés, le bio. Cependant il est difficile de mobiliser trop les gens, c'est pour cela que les portes ouvertes organisées en 2010 étaient pendant une journée de travaux collectifs.

- Définition du jardin partagé:

Jardin partagé signifie pour cette association, le partage d'espaces communs : cabanon, outils, aire de pique-nique. En outre, le jardin est géré par le groupe. A l'échelle nationale, l'association *Le Jardin dans tous ses états* spécifie dans sa charte que les jardin partagés sont en bio.

- Charte :

Dans la charte de ce jardin on retrouve le fait que les membres sont intégrés dans un collectif, et qu'ils ont un devoir de participation aux projets collectifs. Il est également précisé que les cultures doivent se faire en bio et que les membres ne doivent pas avoir d'autre jardin que celui du jardin des Berges. Si l'une de ces quelques règles n'était pas respectées, le jardinier serait alors exclus du jardin.

Rencontres :

Un des objectifs du jardin est bien la mixité sociale, la rencontre de personnes qui ne se côtoieraient pas en temps normal de façon formelle, par les activités et événements mis en place par l'association, ou de façon informelle, lors de rencontres, et repas pris au jardin.

Potager de l'UM2, Montpellier

Le jeudi 29 septembre 2011

Répondant : Adrien

Lors de la visite du jardin :

(présence de panneaux d'explication sur le compost et le jardin)

« Le problème c'est la place. On a pas trop le droit d'être là. On gratte un peu de terrain, normalement ça s'arrête ici. »

Interviewer : « Peux-tu nous parler de la structure ? »

« Je vais commencer par l'histoire. Le jardin a été créé il y a 5 ans par des étudiants, il y avait aussi des techniciens et des profs. Après 3 ans ça a un peu périclité, enfin il n'y a pas eu de travaux de janvier à septembre quand on l'a récupéré. La nouvelle génération a relancé le jardin. L'idée c'était de faire un jardin ouvert à tous. Mais en pratique c'est plus facile quand on est soutenu par des assos : pour faire de la pub ou demander des subventions parce-qu'on a plus de visibilité. Les assos qui nous soutiennent c'est GNOM (une association naturaliste de l'UM2) et l'Ouvre-Tête. Cette année on a demandé 1000€ au Fond Social Etudiant, avec ça on a acheté du matériel : tuyau, rateau, grelinette (le sol est dur, il n'a jamais été retourné, on travaille seulement sur 20 cm de profondeur à la main), planches, plants et graines.

Interviewer : « Quel est votre fonctionnement ? »

« On fait 1 à 2 réunions par semaine: une un midi et l'autre un soir en été, deux fois le midi en hiver.

Le problème c'est l'accès à l'eau. Le robinet est à l'intérieur et il n'y a que les thésards qui ont la clé. En plus c'est de l'eau du robinet, on ne fait pas beaucoup de récup, on voudrait acheter un bac

à eau. L'objectif de cette année c'est de percer la gouttière et de récupérer l'eau des toits. Il nous faudrait au moins un goutte-à-goutte. Avant on faisait couler l'eau dans une rigole mais il y avait beaucoup de perte.

Cette année on est une dizaine de personnes, mais l'année dernière il y avait 5 personnes vraiment actives. Cette année Loïc motive des gens en passant par les assos. Finalement c'est par là qu'on recrute, sinon les gens qui viennent sont des amis, des jardiniers. On a surtout des gens de biologie, et cette année on a aussi un géologue et un apiculteur.

Interviewer: « Comment sont formés les jardiniers ? »

« C'est surtout des choses que les parents ont dites. Nous on est très très mauvais. On a besoin de beaucoup chercher dans les livres. On a acheté 200 € de livres avec l'argent des subventions. C'est pédagogique pour tout le monde. On a pas de production souhaitée, on essaye juste de faire pour que tout le monde en ait un peu. »

Interviewer : « Comment se fait la répartition ? »

« A l'arrache. On se répartit les légumes à la fin des réunions. Souvent les gens prennent aussi un panier à l'AMAP. »

Interviewer : « Vous cuisinez en commun ? »

« On a fait une fois une soupe de cresson parce-que c'était la première. Pour les pique-niques aussi on essaye de s'arranger. C'est surtout pour le plaisir de manger quelque chose qu'on a fait. L'objectif c'est surtout pédagogique. On va peut-être faire venir des classes pour visiter le jardin, histoire de développer le côté pédagogique. Mais tout ça c'est du temps.

Au deuxième semestre beaucoup de gens partent en stage, à la mi-année c'est dur. On est trois à savoir vraiment ce qui se passe dans le jardin, qu'est-ce qui est semé et où, les autres c'est plus rare.

Interviewer : « Quels sont les points communs entre tous les jardiniers ? »

« On est préoccupés par ce qu'on mange, on a envie de faire partager, beaucoup sont tournés vers l'associatif .. même alternatifs, je pense que c'est le mot qui regroupe, c'est ce qu'essaye de faire l'Ouvre-Tête : créer des alternatives.

On nous avait demandé pour le jardin collectif de la Colombière mais on avait déjà du mal ici... Les gens qui sont pris sont souvent très pris.

Ici j'y passe 3h par semaine, dont 2h à manger et discuter. En hiver on discute pas mal. C'est à ce moment là qu'on a fait le panneau pour le compost.

Interviewer : « Comment ça se passe au niveau des parasites et des maladies ? »

« Cette année on n'a pas eu trop de problèmes. On a essayé de mettre de l'ail et des oignons là où il fallait pour embêter les bêtes. On a que des petites parcelles donc c'est pour ça qu'on a pas de grosses invasions. Les pommes de terre, à la fin, elles pourrissaient mais on en avait déjà eu assez donc on a arraché. Sur le chou, on a de la piéride mais on l'éclate à la main. La vigne on fait attention parce-que ça peut être sensible.

On avait prévu des rotations : 4 carrés divisés en 4, avec des rotations des petits carrés qui contiennent des racines, fleurs, feuilles et fruits et les grands carrés tournent aussi. Finalement les carrés étaient trop petits, il y a des espèces qu'on a pas réussi à se procurer. C'était un fiasco mais sur le papier c'était beau, on avait passé beaucoup de temps à prévoir ces rotations. On utilise plutôt des variétés anciennes de chez Kokopelli par exemple, ou celles qu'on récupère. Pas de graines de grandes surfaces. On n'est pas psycho-rigides, bien que certaines personnes, dont moi, le voudraient. On n'a pas de pépinière, ça pose problème pour faire nos plants, on en achète parfois. Si on voulait faire une pépinière on pourrait demander l'argent, ils ont confiance. On a passé 200€ de foin dans la dernière demande et ils n'ont pas demandé pourquoi. Mais on ne veut pas la faire parce-que ce serait détruit dans 3 ans. Ils veulent construire un hôtel Bouygues. On n'a aucune pérennité, même moi je ne sais pas si je serai là l'année prochaine. Les masters passent en coup de vent. On compte beaucoup sur les licences et les thésards qui vont rester 3 ans. Cette année c'est super, on a des nouveaux. L'AMAP est juste à côté, les gens viennent poser des questions. C'est

rigolo le regard des gens quand on bêche torse nu. Le jardin ça donne une petite identité. Quand les profs passent et qu'ils voient leurs élèves ils se disent « ah ouai, il fait ça.(...) »

On veut distribuer des pots de peinture pour que les gens ramènent leur compost. Comme ils viennent à l'AMAP toutes les semaines c'est facile. Le fumier vient d'un haras.

Interviewer : « Quelle est votre production de tomates et de pommes de terre ? »

Tomates : environ 40 pieds, ils fournissent des tomates pour un couple tout l'été et « sans se priver sur la salade de tomates »

Pomme de terre : Ils en ont sur 4 ou 5 m², cela représente environ quarante portions

Interviewer: « Comment pratiquez-vous le désherbage ? »

Les allées sont piétinées, il n'y a donc pas de problème

« Si on avait de la paille on pourrait pailler »

La question du paillage avec du BRF ou de l'herbe de fauche se pose, cependant il faut être vigilant avec les graines d'adventices qui pourraient être alors apportées.

Il nous a été soulevé le besoin de mieux communiquer avec l'administration de l'UM2.

Jardin de la Carriéra, Maison pour Tous Georges Brassens, Montpellier

Le lundi 3 octobre 2011

- Animateur

Interviewer : « Pouvez-vous présenter la structure et expliquer vos choix de fonctionnement ? »

« Ce sont les parcelles individuelles. On a essayé de faire quelque chose de plus collectif au début mais ça n'a pas marché. Le terrain du tennis fonctionne en collectif. C'était le premier jardin partagé de Montpellier quand il a été créé autour de 2000. C'est un plus petit groupe, environ 15 personnes, et ils se connaissent. Au début ça marchait en collectif ici aussi, on faisait des sorties, des repas... Mais il y a 54 personnes alors c'est difficile, surtout pour les personnes âgées. Il y avait des tensions par rapport au travail, qui en fait le plus (...)

Il y a quand même des choses en commun: l'entretien, des repas... Peut-être que ça peut changer avec le temps, qu'on pourra revenir à un espace plus collectif. Pour le moment chaque famille a une parcelle. Il y a quand même des échanges, d'outils par exemple, les noms ne sont pas écrits dessus. Et si un adhérent ne respecte pas la charte qui précise qu'il faut participer à la taille des arbres, l'entretien, sa parcelle ne lui est pas réattribuée l'année d'après. Pour les travaux à faire en collectif on fait des groupes, comme pour le compost par exemple. On prévoit environ dix après-midis de travail collectif par an, avec un apéritif à la fin. »

Interviewer : « Comment gérer vous les animations ? »

« Il y a des initiations au jardinage pour les écoles et centres de loisir, tous les mercredis matins, et l'après-midi pour les adultes. Ça commence à partir du 15 octobre. L'association Passe-Muraille fait environ six interventions par an. Ils en faisaient plus avant mais ils n'ont plus de demandes donc ils viennent moins ici. Les jardins partagés, ça s'est propagé. Le projet d'animation, je voulais le créer avec les adhérents, par rapport aux choix d'adhérents que j'ai fait. Il faut qu'ils participent aux animations, c'est dans la charte. J'attribue les parcelles en priorité au gens qui veulent occuper leurs journées. La liste d'attente est longue, ça permet de justifier les demandes de subventions. C'est la ville de Montpellier qui finance. La Maison pour Tous paye seulement les outils (...) Pour le nouveau terrain, le budget était de 22 000 €.(...)

Les parcelles individuelles mesurent environ 10 m². Les sorties familiales qu'on organise, c'est des balades pour ramasser des plantes médicinales... Au début on faisait ça pour attirer des adhérents, parce-que les jardins partagés ça ne marchait pas. Ils étaient trois sur cette surface. Peut-être que les gens n'avaient pas l'habitude, quand c'est nouveau c'est toujours difficile. Il faut du

temps. Ils avaient peur de se faire voler les légumes. C'est déjà arrivé, mais je pense que ça ne se passe plus entre adhérents. Le projet n'aurait pas duré si ça s'était reproduit.

Il y a aussi une question de savoir-faire. Ceux qui savent jardiner peuvent faire une bonne production. Ils s'aident entre eux, ils sont solidaires avec ceux qui ne savent pas jardiner. C'est vraiment une réussite sociale ce jardin. Les gens ont leur propre jardin même si ils sont en appartement. Ils rencontrent d'autres personnes. Même en passant 1h par jour ça fait du bien. Les adhérents nous le disent. Ils discutent à chaque fois qu'ils passent. Il y a même des voisins qui se sont rencontrés au jardin, ils ne se connaissaient pas avant.(...)

C'est ouvert à tous les Montpelliérains. Mais j'essaye surtout que le jardin soit mixte au niveau social et culturel. Ça me semble important pour un projet comme ça. C'est difficile, ils ont peur de se mélanger. Surtout les personnes âgées. Il y a aussi des problèmes de langage, tout le monde ne comprend pas bien le français et il y en a qui ne savent pas lire. Mais ils sont obligés de bien s'entendre. Certaines femmes sont voilées, elles ne communiquent pas facilement avec les hommes et ça dérange parfois. C'est normal, et c'est une autre histoire, les ghettos comme ça c'est un problème politique. Dans l'immeuble en face il n'y a que des gens du Maghreb, il ne faut pas s'étonner si on retrouve les mêmes difficultés ici. (...)

Moi je ne suis pas jardinier. Les formations ça doit venir de la ville ou de la Maison pour Tous. Ça coûte cher, ils ne peuvent pas faire ça tous les ans.

Interviewer : « Que dit votre charte ? »

« Elle dit qu'il faut cultiver bio, ne pas gaspiller l'eau, respecter les autres et les visiteurs. Parfois ils ne savent pas comment faire pour moins gaspiller, comme le goutte-à-goutte, alors ceux qui s'y connaissent mieux aident les autres. Ils surveillent un peu aussi. Certains acceptent les remarques, d'autres non, c'est l'être humain. Quand il y a des problèmes j'organise des réunions, tous les deux ou trois mois, ça dépend comment ça se passe. Mais il faudrait que ça vienne d'eux aussi les réunions quand il y a besoin. Moi je fais beaucoup d'autres choses à la Maison pour Tous. Au tennis, ils sont plus autonomes, ils organisent des repas collectifs... Un adhérent avait proposé de faire un site pour le jardin mais il faut voir avec la ville, c'est toujours long. Je ne sais pas si les personnes âgées utilisent toutes internet. C'est difficile de communiquer, ils ne lisent pas toujours les affiches.

Ils sont obligés de participer, sinon je ne leur réattribue pas la parcelle. Pour être crédible il faut faire attention, sinon ça deviendrait n'importe quoi. (...)

C'est arrivé que certains mettent des produits chimiques en cachette, ils ont été virés tout de suite. Il faut pas déconner, on a la chance d'avoir un peu de terrain... Il y a un peu de compétition: « t'as vu ses tomates, lui il a mis de l'engrais ». C'est déjà arrivé.

Je ne passe pas beaucoup de temps au jardin, ça dépend des semaines. Je viens avec les groupes scolaires au début pour voir comment ça se passe, mais c'est les adhérents qui doivent s'en occuper à terme. »

Maison pour tous passée en mairie: les animateurs sont fonctionnaires.

Interviewer : « Quelle quantité de pommes de terre et de tomates récupèrent les jardiniers ? »

Il y a 40 pieds de tomates chez le jardinier le plus doué, soit une production pour une famille tout l'été.

En pommes de terre, il y a 33 pieds dans la parcelle évaluées, mais toutes les parcelles n'en ont pas.

Les allées ne sont pas désherbées. Sur les côtés cultures de courges et autres, c'est autorisé pour ceux qui veulent

Ils fertilisent avec un compost commun que l'on récupère des espaces verts, et chacun peut rapporter son fumier.

Jardin de l'Amitié (Réseau de Cocagne), Prades

Le mardi 4 octobre 2011

- Samuel : Responsable du réseau adhérents

Notre Jardin est représentatif des jardins du Réseau Cocagne, que ce soit pour le nombre de paniers distribués, pour le salaire des ouvriers ou pour la surface du jardin. On cultive 4ha répartis sur une surface de 11 hectares. Il existe depuis 15 ans et est en bio depuis 10 ans (certifié par écocert).

Les chantiers de réinsertion se divisent en deux catégories :

- Chantiers d'entretien de l'environnement
- Chantier de réinsertion par le travail au jardin : c'est le cœur du travail.

On forme des équipes de gens qui ont du mal à trouver un travail et le but est de les aider à réaliser leurs projets. On n'emploie que les personnes qui touchent le RSA et certaines personnes qui ont des problèmes mais qui ne peuvent pas le toucher comme certains jeunes, les gens qui ont des problèmes d'alcoolisme ou de santé. Ils signent des contrats à durée déterminée de six mois (Contrats Uniques d'Insertion) qui sont renouvelables trois fois. Quatre-vingt cinq pour cent de nos financements sont des subventions de l'ANPE et du Conseil Général, le reste vient des paniers vendus et des chantiers sur l'environnement. Notre but est d'asseoir l'activité agricole en passant de 150 paniers distribués à 200, pour avoir un revenu stable.

Pour ce qui est de l'organisation de l'association, le conseil d'administration de 13 membres fixe les orientations, est garant de l'éthique, il communique sur les principaux axes et fournit un rapport de gestion et se charge de la trésorerie.

Les membres :

- Le directeur : Il produit un bilan général de l'année, est chargé de la poursuite des objectifs et a les salariés sous sa responsabilité. Il a une grande marge de manœuvre.
- Le comptable
- La conseillère en insertion professionnelle : Elle effectue un suivi hebdomadaire et individuel de chaque salarié pour faire en sorte qu'ils atteignent leur but.
- Le responsable du réseau adhérent : Chargé de la communication, de la gestion du stock et de la distribution des paniers.
- L'encadrant
- Les deux chefs de production-encadrants-technique : Encadrent les salariés dans leurs travaux agricoles.

Les adhérents de l'association ont un rôle de soutien et d'engagement.

Le fonctionnement du jardin ressemble à celui d'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) dans le sens où il y a des adhérents et on doit leur rendre des comptes.

Cependant il s'en différencie par le fait que les adhérents ne sont pas obligés forcément de payer en avance les paniers et si la production chute, la structure s'autorise à acheter des légumes chez les agriculteurs de la région. Le panier contient au moins 5 légumes différents.

Au commencement, ce sont 2-3 amis qui se sont regroupés pour former un jardin avec 2-3 salariés. Puis la structure a grandi petit à petit. Le réseau de Cocagne les soutient (pas eu le temps de noter comment)

Le bio fait parti d'un esprit, d'une éthique globale. « On prend soin des salariés, on les prend en charge, pour la terre c'est pareil, on en prend soin. »

Interviewer : « Les salariés récupèrent-ils des légumes? »

Les salariés récupèrent les légumes abîmés que l'on ne peut pas mettre dans les paniers. On se pose

actuellement la question d'attribuer des parcelles aux salariés mais on n'est pas sûre qu'à la fin de leur journée de travail ils aient envie de jardiner encore. Une personne peut se nourrir exclusivement des légumes récupérés mais nombreux sont ceux qui «continuent à acheter des truc chimiques» .Ceux qui ont l'esprit ouvert sont plus touchés par le bio. En revanche, l'environnement est très sain, « c'est un beau cadre et c'est très positif pour les salariés ». Sur les 150 adhérents, certains rachètent des légumes et d'autres en ont trop. Tout dépend de la consommation de chacun.

Interviewer : «Quelles sont les pratiques culturelles du jardin? »

L'irrigation se fait par goutte à goutte et asperseur. L'eau est apportée par des canaux qui viennent de la montagne. Elle est coupée trois mois en hiver et on ne sait jamais vraiment à quelle date ça s'arrête.

Les graines sont achetées à des semenciers bio. Les plants sont fait sur place. Il y a un projet de plantation d'aromatiques tout autour des parcelles. Il y a eu des maladies comme la piéride du chou. La solution principale est le préventif.

La fertilisation se fait à partir de fumier de brebis et un peu à partir de composte.

Interviewer : « Y a-t-il des échanges entre tous les acteurs ? »

Peu d'échanges existent entre les salariés et les adhérents. Les salariés ne sont pas forcément intéressés par l'agriculture.

Il y a globalement une bonne ambiance entre tous les salariés. Ils se réunissent à la demande pour gérer les problèmes.

Interviewer : « Quel outillage avez-vous ? »

Il y a un tracteur mais il est peu adapté au maraîchage. L'outillage est très basique, pourrait être amélioré. Cela permettrait de consacrer plus de temps à autre chose car le désherbage est très long. Les salariés pourraient alors être mieux suivis et on pourrait apporter plus de soin aux plantes.

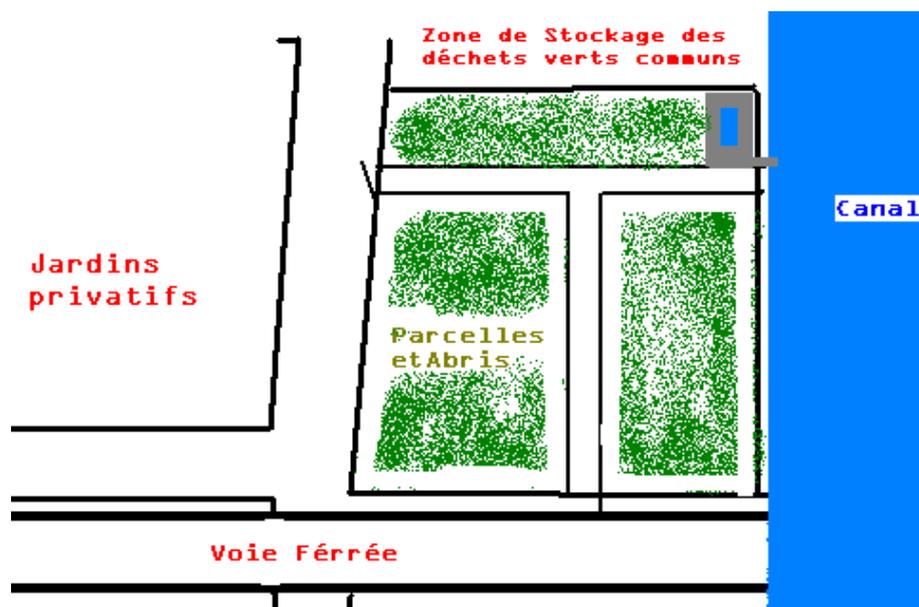
- Entretien informel avec une encadrante technique

L'encadrante nous explique que la gestion de l'équipe constitue une grande partie de son travail. Les salariés forment de petits groupes de travail et l'ambiance au sein de ces équipes est très influençable par l'humeur des gens. Si quelqu'un arrive un jour très en colère (souvent contre la société), il peut plomber le moral des autres et le travail de la journée s'en trouve très affecté. Il faut donc savoir remotiver les salariés, tempérer les humeurs et remonter le moral des personnes qui en ont besoin.

Jardinot (Jardin du Cheminot), Coursan

Le mardi 4 octobre 2011

- Descriptif du jardin :



Observation

Les parcelles sont séparées par des allées bétonnées pour la plupart, une ou deux parcelles sont au bords de la friche, les autres sont entretenues. Il y a un abri par parcelle au fond de chacune d'entre elle.

On a observé sur certaines parcelles dix pastilles en moyenne d'anti-limaces pour 10 cm² et dans les rigoles d'irrigation gravitaire.

Arrivée, prises de contact :

Pendant la recherche d'un coin d'ombre : « Ah non, les arbres c'est mauvais pour le jardin », c'est un problème pour l'accès à la lumière mais aussi entre les jardiniers pour l'ombre, les racines, les branches et le renouvellement des jardiniers sur les parcelles.

Interviewer : « Pouvez-vous revenir sur l'historique du jardin et son mode de fonctionnement actuel ? »

C'est un ancien terrain d'avant-guerre acquis par la SNCF au moment de la construction et de l'aménagement des voies donc à leur proximité. C'est la propriété de la SNCF depuis 120 ans.

Dans un premiers temps, le terrain était prêté aux cheminots pour qu'ils puissent jardiner, puis donné à l'association Jardinot : Association des jardins familiaux avec 120 000 adhérents, qui fixe le prix de location des jardins pour les jardiniers membres.

Pour les droits d'eau, l'eau est pompée dans le canal proche et circule en gravitaire sur les parcelles grandes de 180 à 220 m². L'eau, disponible en quantité illimitée par le canal est gratuite pour tous.

La location est de 50€ par an pour le loyer et l'accès à l'électricité. Il n'y a qu'un seul adhérent par parcelle autorisé.

Adhésion est de 15€ par an pour les cheminots et de 20€ par an pour les non-cheminots

À Coursan, il y a 20 adhérents, l'essentiel est la liberté de chacun dans les pratiques culturelles mais « On n'a pas des jardins pour faire comme dans le commerce. »

Des traitements préventifs sont utilisés, ce sont majoritairement des minéraux mais tout est autorisé donc certains jardiniers travaillent encore avec de l'insecticide total et la plupart de produits sont achetés individuellement dans le commerce.

Le jardin a un partenariat avec Bioterra (Véolia) pour la fertilisation, l'entreprise récupère les déchets verts et fournit le compost qu'elle produit à base aussi de récupération de boues d'épuration parfumées.

Les gens ne font pas leur compost, c'est « trop dur » et ne ramènent pas de déchets verts hormis ceux de leur parcelle mais récupèrent le compost certifié « bioterra ». Libres à eux de mettre ou non des fertilisants du commerce.

Les semences sont proposées par l'association nationale dans un catalogue propre à l'association à des tarifs préférentiels, mais chacun peut se fournir ailleurs. Les jardiniers achètent presque tous des plants dans des magasins spécialisés ou sur les marchés. Le rachat de semences et de plants se fait chaque année.

Règlement pour la gestion des adhérents proposé par Jardinot. Pas de demande de subventions publiques, demande de subvention à Jardinot.

Beaucoup de jardiniers sont en excédent de production et donnent à leurs diverses relations.

Cela peut atteindre 500 kg de tomate pour un jardinier motivé. Les productions sont diverses et sont obtenues sur des sols majoritairement limoneux.

Quelques formations sont proposées mais peu y assistent. Elles ont lieu à l'extérieur et souvent une fois de retour quand les jardiniers essayent ça ne marche pas toujours.

« J'ai fait la formation sur le paillage avec un gars du coin mais je sais pas comment il faisait moi j'ai essayé tout à pourri alors je ne fais plus »

Le Jardin du Mas de Fouques, Saint-Gély-du-Fesc

Le jeudi 6 octobre 2011

- Entretien de David Mendoza, le propriétaire du jardin.

«(...) Les gens parlent beaucoup, ils disent que ça ne pousse pas, qu'il n'y a pas d'eau... Mais quand on sait faire et qu'on vient tous les jours comme mon père, la production est là.

J'ai un problème avec l'eau, je suis en procès pour la pompe. Il y a eu malfaçon, elle est coincée à 80m. Mais on s'est arrangé avec les voisins, ils dépannent. Finalement on ne consomme pas beaucoup d'eau: 350 m³ (comme une maison) pour 1700m² de jardin.

Je n'ai pas le droit de construire, même des petites cabanes à outils. La commune ne veut pas, alors j'ai fait des coffres pour les outils. (...)

[parcelle en friche] Là c'est des gens qu'on ne voit plus. J'ai été un peu gentil au début alors maintenant. Les gens payent comme ils veulent, à l'année ou tous les mois. Comme il y a 200€ de caution, ça permet de retenir pour les gens qui ne payent pas. 40€ d'un côté c'est beaucoup mais c'est peut-être pas assez, ils ne prennent pas ça au sérieux.

Je touche un revenu foncier, c'est pas agricole. Ça ne rentre dans aucun critère les jardins, ce n'est pas légiféré. J'ai essayé de monter un poulailler ou du maraîchage. La DJA (Dotation Jeune Agriculteur) a accepté mais la commune ne voulait pas parce-qu'il faut au moins 10000m² pour faire un hangar. J'aurais pu agrandir avec la parcelle d'en face mais ils ont dit que la route gênait. Alors que mon grand-père était viticulteur ici et la route ne gênait pas. (...)

Avec 100 m² on peut produire des légumes pour une famille avec deux enfants, je me suis renseigné. L'eau et l'électricité sont compris dans la location. Il y a des gens qui louent à plusieurs: ici c'est deux couples qui ont un jardin en colocation. Ils ont des légumes toute l'année, parfois ils mangent ici le soir. (...)

Je n'ai pas beaucoup le temps d'être ici pour surveiller, je préfère louer moins mais à des gens qui entretiennent leur terrain.

L'installation a coûté environ 30 000 € sans aucune subvention. La main-d'œuvre c'était moi et mon père. Mais avec des locations qui représentent 700€ par mois, c'est rentable. Je les touche en revenu locatif. (...)

C'est ouvert à tous, il y a beaucoup de couples, une dame seule.. Il suffit qu'ils respectent. J'ai eu toutes sortes d'appels: pour mettre des caravanes, des abeilles, des chiens. La seule chose qui est demandée c'est que le seul engrais soit du fumier. Mais on est pas derrière les gens pour voir.

Les formations je voulais en mettre en place mais comme ça prends pas, il reste 5 parcelles inoccupées et il y en a d'occupées qui sont à l'abandon. J'aurais pu faire plus de parcelles, ça aurait été rentable. (...)

Pour les gens qui partent en vacances, on peut arroser leur parcelle.

Ces problèmes avec l'eau ça m'a un peu démotivé, je ne savais pas si j'allais continuer. Mais avec le voisin qui aide c'est bon.

J'envisage de faire un espace commun, table... Mais on a pas le droit de faire de construction, même une cabane pour des toilettes sèches.

Au début c'était tendu avec les voisins. Mais il n'y a pas de vol. Les jardiniers ont quand même un coffre pour les outils et chacun une clé pour le portail.

Les gens ont peur de faire en collectif. Bien sûr ils échangent, des outils du savoir faire. Ils voient les tomates du voisin...(..)

Après le reportage, plein de gens m'ont appelé pour faire pareil. Comme le prix des fruits et légumes a augmenté, les gens s'intéressent au jardinage. En plein été, mon père sort environ 30€ de légumes par jour de son jardin! »

Rencontre avec des jardiniers:

- Une locataire avec jardine avec son copain.

« On voulait louer une parcelle, mais avec les communes c'est long, il y a des longues listes d'attente.

Quand on n'a pas de terrain c'est bien, ça permet d'avoir son propre jardin.

On n'a pas acheté de légumes de l'été. (...)

On jardine en bio, certaines plantes on été ravagé (haricots, salades) mais c'est normal. En bio il y a des pertes. Tout le monde n'est pas en bio, David ne vérifie pas. J'ai vu des pastilles bleues dans certaines parcelles. »

- Mr Mendoza, père du propriétaire David Mendoza.

Il avait un rôle de surveillant au début sur la demande de David.

C'est un ancien artisan maçon, et n'avait jamais jardiner avant ce jardin.

« J'en ai vendu des tomates, le restaurateur de St Gély avait besoin de 5kg de tomates, comme je les avais, je l'ai dépanné. Après les clients lui ont demandé d'où venaient ses tomates. Vous savez de nos jours, les tomates du commerce elles n'ont aucun goût! Il y a plein d'anciens collègues qui savent que je donne des légumes. Avec le fumier ça marche bien. (...) Au début je surveillais un peu, les gens n'éteignaient jamais le robinet. Si l'eau coule toute la nuit ça en fait des litres. »

Jardinot (Jardin du Cheminot), Narbonne

Le mercredi 5 octobre 2011

- Alain Llop, président de l'association Jardinot Narbonne.

« Voici notre petit jardin,(...) ici on se régale »

Dans le local de l'association, ouvert à tous les adhérents : « C'est un lieu d'accueil, tous les matins il y a un briefing et débriefing » des projets avec Narbonne Insertion. Narbonne Insertion est constitué de plusieurs équipes de huit personnes. Deux équipes travaillent avec l'association des jardins cheminots de Narbonne. L'une d'elle travaille sur les plantations dans un jardin médiéval en

construction et l'autre travaille à la construction d'une fontaine en pierre pour ce même jardin. Les deux associations Narbonne Insertion et les jardins cheminots de Narbonne ont commencé à travailler ensemble « et en même temps, on a découvert qu'on pouvait aménager un jardin communal en jardin médiéval. Narbonne Insertion possède deux parcelles. La première de 1500 m² sert aux jardiniers de l'équipe jardinage de récupérer des légumes. Les huit jardiniers ont chacun une parcelle d'environ 200m². « Mais ça a posé problème, parce que l'équipe des tailleurs de pierre ne récupérait donc pas de légumes » Une parcelle de 400m² a donc été mise en place et est exploitée de façon collective.

Alain Llop est un retraité ancien cheminot. Il était syndiqué à la CGT. Quand il est arrivé « le jardin était en train de péricliter, il n'y avait pas de projets, pas de lien social. On en a fait quelque chose de plus collectif. On pourrait en faire profiter d'autres, les associations, les enfants. Deux cent cinquante enfants passent par le jardin chaque année. Ce que l'on cultive le plus c'est le lien social ici » « Garder ce poumon vert aux portes de la ville. » « On a voulu implanter une serre pour faire nos plants, et la municipalité nous a aidé. » « On a une centrale photovoltaïque. »

« Les jardins cheminots c'est une association nationale, ici c'est le plus grand centre de France. La création de l'association date de 1942, pendant la guerre et sous l'impulsion de la direction de la SNCF ». La Ligue du Coin de la Terre (maintenant appelée la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs) et L'abbé Lemire son fondateur est l'un des premiers à parler de jardins ouvriers. Il défendait le fait que tous les ouvriers devaient pouvoir avoir un lopin de terre à cultiver. « Je crois qu'ils y reviennent, à la subsistance. » Savoir ce que l'on mange « c'est quand même mieux de se le faire soi-même, et l'aspect économique rentre aussi en compte. » « Aujourd'hui j'ai soixante-cinq demandes en attentes, ce n'est pas simplement pour déstresser il y a des motivations économiques, ça c'est sûr. » « Au départ les jardins cheminots étaient issus du monde ferroviaire, et à un moment l'association c'est ouverte. Mais la priorité pour l'attribution, c'est les cheminots ». « On a un tiers de cheminots, actifs et retraités. Moi je n'ai pas de services sociaux, seulement un listing par date de demande. Mais entre un chômeur ou un bénéficiaire du RSA et un cadre, le choix est vite fait. Comme des gens passent en insertion, ils essayent de s'en sortir et je prends ça en compte. Et j'ai un peu cette difficulté là » de donner des priorités autres que simplement l'ordre de la liste d'attente. « Le problème avec les jeunes, c'est qu'ils sous estiment leur disponibilité. On instaure maintenant une année à l'essai. C'est important que les parcelles soient entretenues, et qu'on aide à l'organisation générale. Dans le règlement intérieur il y a obligation de participer aux travaux collectifs. On incite les gens à participer à la vie de l'association. » Il y a un bon noyau avec une bonne participation.

« Ici nous sommes en zone inondable, une zone rouge, ce sont des terrains qui appartiennent à l'association, achetés à l'époque où il y avait 150000 adhérents »

En parlant du jardin utilisé par Narbonne Insertion : « En ce moment on a deux équipes, ils ne sont pas toujours présents. Il y a un encadrant pour huit personnes. »

« On a deux cent trente parcelles de 200 m² en moyenne » Mais il existe plusieurs dimensions : 180m² autrefois réservées au retraités, 200m² pour les cheminots normaux, et 220m² pour les familles nombreuses. Ce jardin là a été créé comme cela en 1957, soit 15 ans après la création de l'association. « Les jardins de 200m² permettent de nourrir une famille de quatre personnes toute l'année, avec 180m² c'est un peu juste »

« Le jardin est complètement irrigué en gravitaire » L'eau vient du Canal de la Robine dont l'histoire est très liée à celle du Canal du Midi. Louis XIV et Colbert ont ordonné la construction du Canal de la Robine. La ville de Narbonne l'a en partie financé, donc en contrepartie les Narbonnais pouvaient pomper de l'eau. Une ASA (Association Syndicale Autorisée) a été créée pour gérer l'eau sur le territoire, cela concerne plusieurs centaines de propriétaires. L'ASA est constituée pour gérer les écoulements et une autre est en voie de constitution pour gérer l'alimentation de l'irrigation et l'entretien des chemins. Ce projet est travaillé avec l'association des Jardins de la Petite Licune.

« Actuellement il n'y a pas de limites dans l'arrosage, et on consomme plus de 1000 m³ par an. Apparemment on aurait dû se déclarer en preneur d'eau. Tout le système est en gravitaire, la

configuration du terrain s'y prêtait, on a exploité la déclivité. Je préfère ça qu'une pompe qui tourne 24H/24H. »

« Chaque année à la fête, je fais un dossier de presse. Dans le fonctionnement normal, l'année du jardinier part du 1^{er} novembre au 1^{er} novembre. Et pour avoir un jardin, il faut être adhérent de l'association, ce qui n'était pas le cas quand je suis arrivé. On était un peu en autarcie. C'est quinze euros par an. Ce qui nous permet aussi d'avoir une revue bimensuelle. »

Il existe un système de commandes centralisées. « Les prix sont un peu plus avantageux mais c'est tout de même contraignant » de passer des commandes de graines et autres six mois à l'avance.

On peut tout trouver sur le site Jardinot. « Il y a aussi une location de parcelle, 60 euros à l'année, et on ne paye pas l'eau. Sur les soixante euros, quarante sont renvoyés à l'association nationale »

« Je réponds à des appels à projets, j'ai un atout avec les associations d'insertion ici qui m'aident dans les projets. La municipalité nous aide pas mal mais on ne demande pas de subventions. Ils interviennent dans l'entretien des chemins... » « J'ai décidé de dédier une parcelle pour les associations et les écoles de la ville. De fil en aiguille, le service santé de la ville m'a contacté. On a décidé d'avoir un projet avec trois angles d'approche : les questions de nutrition, l'activité physique (on peut traverser toute la ville le long du canal) et le jardinage. Les associations intéressées doivent rentrer par l'une des trois portes. Comme j'ai beaucoup de projets, j'ai demandé à la mairie de m'aider. Une animatrice vient un jour par semaine, c'est une agricultrice et elle occupe la parcelle destinée aux associations, et aux écoles. Il y a deux autres associations : ADOMA, un foyer de résidents qui loge des personnes en difficulté pendant une période transitoire et ABP21 qui s'occupe des gamins des quartiers. Elles se partagent une parcelle. On leur donne la main sur la formation et sur l'entretien de la parcelle. » « L'hôpital de jour, une partie de l'hôpital psychiatrique de Narbonne, vient également faire des visites ». « Les malades qui en ont besoin de prendre l'air peuvent y venir. Ils sont encadrés par le personnel de l'hôpital. C'est acquis, on leur passe le motoculteur, soit les voisins, soit nous. » « Et il y a de la récolte ! » Les productions sont destinés aux malades.

« Tu mets 80 pieds de tomates et tu nourris tout le quartier ! » Et en parlant des jardiniers de façon plus générale : « Ils ne sont pas avares, ils te disent de venir voir ». « Moi j'en ai un peu marre de passer par les grands semenciers industriels, qui te vendent des hybrides F1. Les plantes hybrides résistent bien à des maladies, certes, mais elles en génèrent d'autres... » « L'idée de la serre, je sais bien qu'on n'a pas le droit de vendre, c'est de réinsérer des variétés anciennes dans les jardins. On va mettre ces variétés en commun, ça me permet d'accrocher des gens qui ont un certain savoir faire. » « Ça fait cinq ans que je fais la même tomate, j'en ai dix, douze variétés. J'ai des tomates ananas. Avec les mêmes tomates je fais les graines. Ce sont des plants fixés. »

« Chacun fait comme bon lui semble. L'association est engagée dans une charte du jardinage raisonné. Et si vous voulez les tomates les plus grosses, allez au supermarché ! » « On est inscrit dans une lutte contre les pesticides et pour une fertilisation naturelle. On utilise du compost de Bioterra, à base de guano, fumier, compost que l'on ne fait pas. Mais tout le monde ne s'y tient pas, car il y a de la compétition. »

« Sur la ligne jusqu'à Perpignan, au milieu des lagunes il y a quatre kilogrammes de glyphosate utilisés chaque année. Le Réseau Ferroviaire Français s'engage à réduire jusqu'à l'arrêt de son utilisation. » Le jardin a été sélectionné par l'Agence de l'Eau pour réduire les problèmes de phytosanitaires dans les eaux d'écoulements. Il veulent faire vivre la charte. Actuellement dix-vingt pourcent des jardiniers suivent des formations par des ingénieurs agronomes, par la CFPPA... « Il y a des sessions de formations tous les samedis matins, car il y a de la demande » « On va construire une unité de compostage central. Je vais acheter un débroussailleur, un broyeur, financé par l'Agence de l'Eau. » « J'ai vu un appel à projet sur le site de l'Agence de l'Eau »

Il y a une douzaine de session de formation sur un an : Techniques et travail du sol, amendements, compostage, techniques et produits alternatifs... « On adapte le programme en

fonction des besoins.» Ces formations sont ouvertes à tous et pas seulement aux volontaires. « L'idée c'est de former vingt volontaires la première année puis vingt la deuxième et ainsi de suite. Il y a des gens qui ne viendront jamais aux formations. C'est plus ou moins intéressant suivant le sujet »

« Avec le paillage, le sol ne s'améliore pas forcément, il peut être expérimenté sur une petite partie de la parcelle. Des fois ça fritte un peu, il faut admettre qu'il y a d'autres techniques. » « Si le paillage marchait sur tous les terrains, il y a longtemps que les fabricants de motoculteurs auraient fait faillite. » « Ici la terre est globalement argileuse. »

Les grandes vasques devant la salle communes étaient auparavant destinées aux handicapés.

Il y a un projet de construction d'un préau pour accueillir du monde lors des réceptions. « On aide les jardins de la ville aussi, il y a déjà quinze parcelles et trente sept sont en projet »

Narbonne Insertion travaille notamment à fabriquer des drains.

« Les tomates cette année ont été traitées une fois » « Il faut savoir en perdre aussi, il y en a une partie pour la nature et une partie pour nous »

Le jardin a installé un rucher : « C'est préserver des auxiliaires précieux » Il va donc falloir mettre des haies et des fleurs mellifères. Apparemment certains jardiniers ont déjà vu des changements sur la pollinisation des melons notamment.

« Nous on a un volume d'outil pour les travaux communs. Il existe un système de parrainage avec l'association nationale. Pour chaque nouvelle adhésion, il y a un gain de points qui se transforme en subventions de la part de Jardinot »

Avec Narbonne Insertion : « la première chose que l'on a faite ça a été de construire des toilettes sèches. »

« Les parcelles de femmes ont plus de fleurs »

« On va faire du plançon mieux qu'à la jardinerie » en parlant de la serre.

Avec la tempête ça a été : « Un mal pour un bien, de là est né un noyau. »

Les fruitiers ne sont techniquement pas autorisés mais on peut en mettre près des cabanes ou près des bordures.

Certains fertilisent avec de l'Orga 3, constitué essentiellement de guano, il ne modifie pas la structure du sol.

Il y a des systèmes de bennes à déchets verts pour l'envoyer au compost ensuite.

Les canaux d'irrigation sont curés à la main

« Des vols de légumes il y en a toujours eu, mais une année il y a eu quarante et un cabanon ouverts. C'est des vols d'essence ou de motoculteur »

Un jardin de 200m² prend environ deux heures par jour et si l'on ne vient pas en semaine une journée du weekend. « Sous les fruitiers il n'y a rien qui pousse » « S'il n'y a pas d'entretien, on peut retirer la parcelle » Un avertissement est donné, et la personne concernée dispose de huit jours pour remettre en état la parcelle

Chacun va chercher son fumier, mais il existe des plans avec les centres équestres notamment.

Un jardin médiéval a été mis en place avec Narbonne Insertion. Le plan suit celui des jardins des abbayes, avec quatre regroupements de plantes : les aromatiques, les plantes médicinales, les fleurs (pour l'hôtel), et les espèces potagères.

- Rencontre avec une jardinière :

Elle possède 20 pieds produisant chacun 10kg, 20 pieds de poivrons à 5-6 kg par pied, 15 pieds d'aubergine à 10kg par pied, 200 oignons, 200 poireaux, 200 oignons doux, fèves, pois. « Ca fournit ma maison, mes parents, mon fils. Il y a largement assez pour plusieurs familles, on achète des congélateurs et on mange dessus toute l'année. » « Un sacré gain financier ! » La première année cette jardinière avait fait un calcul et avait déduit avoir économiser 500-600 euros de légumes.

« On prends les avis des anciens... il mettent beaucoup d'engrais les anciens » « on a pris goût au jardinage. On passe deux heures par jour au jardin, plus une heure pour le café et une heure pour l'apéro »

De retour avec Alain :

« Au départ on a un budget de 30000€ et quand on enlève tout ce que l'on paye il nous reste 4000-5000 euros » Le président préfère répondre à des appels d'offres et intégrer d'autres structures dans le jardin pour récupérer des subventions.

« Les anciens se servent du calendrier lunaires notamment pour les semis » Et la salle commune « est accessible à tous les adhérents à conditions qu'ils amènent du café de temps en temps »

Jardins cheminot de Villeneuve les Béziers

10 Octobre 2011,

- Guy d'Issernio, président de l'association qui gère le jardin

Espace du jardin : 120 jardins avec 15 îlots octogonaux de huit jardins de 250m² avec des abris individuels regroupés au centre des octogones. Les accès à l'eau se partagent entre deux jardins avec une sortie d'eau et un bac de récupération partagés. Entre les différents octogones on trouve des sentiers pour la circulation des véhicules qui peuvent être garés entre les jardins, différents arbres : peupliers, tilleul, etc. dont l'ombre portée ne couvre pas trop les parcelles, un barbecue récemment construit et un abri qui contient le matériel de jardinage disponible pour tous. Le jardin est entouré d'un grillage avec un portail pour les véhicules qui ne s'ouvre de l'intérieur et de l'extérieur qu'avec un clé donnée aux membres.

Le jardin a été fondé en 1980 sur une ancienne parcelle de vignoble par la SNCF uniquement à destination des cheminots.

A l'heure actuelle, il y a un tiers de cheminots, deux tiers de non-cheminots.

Ce jardin est un des 55 jardins de l'association nationale Jardinot. Le conseil d'administration de cette organisation se réunit tous les deux ans. Les membres locaux de cette association sont tenus de faire au moins quatre réunions par an pour évoquer l'attribution des parcelles et les autres points nécessaires. A l'heure actuelle, il y a 30-35 personnes en attente de jardin. Les adhérents ont une moyenne d'âge de plus de 60 ans mais il y a quand même une diversité de profil dans les jardiniers. « ...On a réussi à en intégrer quelques-uns, mais ils n'ont pas toujours le temps ... ». Récemment ils ont touché 200€ de subvention pour construire un barbecue.

Maintenant ils ont des documents type de cadrage pour l'association fournis par Jardinot.

L'adhésion est de 19-20€ avec un abonnement automatique au magazine de Jardinot, qui parle des pratiques agricoles et de divers aspects du jardinage, et au carnet de commande de semence et outils de Jardinot.

Il n'y a pas de problèmes de relations entre les membres mais « ... On en a quand même viré un parce qu'il chipait chez les autres ».

« Vous savez on n'est pas des jardins familiaux mais des jardins cheminots »

« Avec cette structure c'est bien fait »

Investissement bénévole moyen

Il existe un bureau et un comité pour les jardins : le bureau gère les affaires courantes, le comité les rapports avec l'association nationale mais il s'agit des mêmes membres à des postes différents.

L'association dispose de 600€ de budget de fonctionnement fournis par Paris. L'association a de moins en moins d'adhérents.

« Le terrain est à Jardinot »

L'eau est achetée à BRL et payée 50€ par les adhérents « mais ils font l'entretien des vannes »: ce qui fait 19-20€ d'adhésion nationale+ 50€ pour la location du jardin + 50€ pour l'eau + 5/10€ d'adhésion locale pour les cheminots/non-cheminots.

Les abris ont été montés par les adhérents pour protéger les outils comme le grillage autour des jardins.

« Quand il n'y avait pas de grillage, il y avait des gros soucis de vol »

Le jardin de Grabel

Le mercredi 5 octobre 2011

- Un couple de jardiniers:

« C'est que du bonheur! On s'éclate total. On a mangé des légumes du jardin tout l'été, et on en a pas acheté.

On a un tout petit peu de terrain chez nous, c'était pour s'amuser, quelques pieds de tomates, persil... Là on peut vraiment faire du jardinage. On est issu du milieu agricole mais on apprend tous les jours. Il y a de l'entraide. Il y a des repas aussi tous les samedis, des grillades. Nous on n'étaient pas trop là cet été, on n'en a pas profité. Mais les voisins ont arrosé notre jardin, sinon ça aurait été tout mort quand on serait rentré.

On va mettre en place une pergola, pour les repas et la pétanque. »

- Salvador: un jardinier

C'est un jardinier de longue date, depuis l'âge de 8 ans, et le plus assidu, il est présent six heures par jour en ce moment. Il est difficile à comprendre.

« Ça occupe, c'est tout naturel, 300kg de tomates... »

- Un jardinier:

« Ça a bien donné cette année, on a pas traité du tout.

On n'utilise que du fumier. »

- Une dame et sa petite fille:

« Je venais juste chercher une salade pour manger ce soir, j'ai la petite »

Le jardin partagé et Jardin pédagogique Saint Rome , Aniane

Le samedi 8 octobre 2011

- Bruno un initiateur du jardin.

« Il n'y a plus uniquement des ruraux à Aniane, il y a aussi des urbains. » Dans les rues d'Aniane les terrasses ne sont plus autorisées, mais les gens eux ont toujours autant besoin de soleil, et de ce constat est venu l'idée de créer un jardin partagé. La création de ce jardin c'est « donner la possibilité d'être au soleil ». Avant de se lancer ils ont visité les jardins de New York, de Paris, ou de Lyon où il s'agissait plus de squat de terrains en friche. Une fois que le projet a été proposé « il y a tout de suite eu un enjouement pour avoir une parcelle ». « Aujourd'hui il y a 60 parcelles, on en a coupées en deux. Il n'y a pas de priorité, pas de critère pour rentrer mais simplement une liste d'attente » « On n'est pas derrière pour vérifier la production, mais on encourage la réflexion d'une personne qui n'utilise pas sa parcelle. » « On a fait des parcelles communes, au début c'était plutôt un projet communautaire, maintenant c'est minimaliste. » Aujourd'hui on ne retrouve que des aromatiques dans les parcelles communes. « On ne voulait pas s'embêter la vie : chacun sa parcelle. Parce qu'il faut que ça perdure dans le temps. » « Je trouve que ça ne marche pas le jardin collectif. » Bruno nous signale alors qu'il en existe un à

Puechabon. « Il y a quelques choses collectives à faire, les plants, les achats, le fumier, le partenariat avec le lycée agricole » (qui leur fournit des plants). « Au début peu de gens faisaient des jardins, maintenant partout où l'on va on trouve des graines, des plants. Il y a des gens qui se regroupent entre eux pour profiter des semis, pour acheter ensemble du fumier. Les autres n'ont pas le temps, pas l'opportunité. Le rôle de l'association était de porter cette préoccupation » En parlant du fait de soutenir les gens dans les démarches pour faire un jardin qui marche et ce de façon respectueuse de l'environnement : « Il y a des gens un peu largués ,même au niveau des techniques culturelles.» « Ça marche par quartier.» « Dans le jardin on ne communique pas trop avec la race de jardiniers qui sont arrivés il y a trois ans.» « Le peu de choses qui se passaient ici, ça permettait de créer du lien, mais ça se perd un peu.» « Les nouveaux n'ont pas besoin de se créer du lien, ils se créent les murs de deux mètres que l'on retrouve dans les lotissements. » « C'est un peu comme pour le sel et le poivre, ici tu as toujours intérêt à dire bonjour » en comparant avec les voisins de pallier qui peuvent nous rendre des services de temps à autre, notamment nous dépanner de sel ou de poivre.

« Il y a une liberté totale dans les pratiques, il y a des néophytes et des gens d'expérience, chacun fait ce qu'il veut, mais on fait des choses naturelles.» « Quand tu fais des légumes pour toi tu ne mets pas n'importe quoi, le coût des traitements est important, et du coup ça ne vaut pas le coup.» « Il n'y a pas du tout d'esprit de compétition, de concurrence.» « On utilise du fumier, du mare de raisin, du BRF (Bois Raméal Fragmenté), du purin d'ortie ou de consoude.» « La ville fournit du BRF sec et frais.» « On a d'abord un caractère social, on a été financé par la CAF. On a monté le jardin avec la mixité sociale, on ne voulait pas faire un parage de gens qui sont dans la nécessité. La CAF et le Conseil Régional nous ont ciblés comme des gens qui font quelque chose d'intéressant, on est reconnu comme acteur de la vie locale.»

« Si nous sommes là à juger de la qualité de sa vie sur le jardin, si la parcelle n'est pas bien cultivée, c'est qu'il doit y avoir un accident de vie. La mixité sociale peut aider à résoudre les problèmes.»

« Au niveau des variétés, il y a un gain gustatif. Quand on commence à avoir un jardin, on fait attention à ce que l'on achète.»

(Intervention de la présidente : « Des gens peuvent se rapprocher d'une certaine qualité de vie, de l'alimentation, les enfants ont l'éducation pour manger des légumes »)

Il y a d'ailleurs un jardin pédagogique à côté de l'école primaire. L'école a une parcelle, le centre aéré aussi, la croix rouge, les moins de 10 ans ont des petites parcelles de 1m sur 1,5m qu'ils peuvent louer pour trois euros par an. Il y a aussi une petite parcelle avec un abri pour les moins de quatre ans qui viennent avec les assistantes maternelles. Il y a une mare pédagogique, une aire pour les oiseaux, une autre pour les insectes. « Ils repiquent les tomates avec leur maîtresse, ça fait cinq-six ans que les écoles viennent.» « On a créé un emploi, un service civique volontaire. Cette personne entretient le jardin. Mais il faut quand même que les enfants puissent arracher de l'herbe. » « Si c'est sec, c'est un apprentissage aussi. L'institutrice a envie de voir les jardins occupés.» « On fait des animations avec le centre de loisirs au jardin pédagogique, sur le compost, sur les instruments de musique végétaux... » « On irrigue avec une pompe à capteur solaire.»

« A cause du manque d'eau, on a de l'eau jusqu'au 31 octobre (au lieu du 15). Sur certaines parcelles il y a du goutte à goutte, cette année il n'y a pas de restriction. On essaye de mettre en place des systèmes qui économisent l'eau.» « Au début on a fait beaucoup de formations, mais maintenant il y a le besoin. On répond à la demande. Aujourd'hui on est relativement au calme, mais on suscite quelques intérêts. » « L'association ne veut pas se substituer à la personne, on ne va pas le faire à leur place.» « Quand un adhérent prend la gestion du fumier ça c'est nickel ! L'idée c'est que les gens sont autonomes. Nous sommes un lieu de citoyenneté. On respecte les lieux publics. Quand on quitte le jardin, on laisse une parcelle propre. Le but aussi de cette association c'est de faire du social sans le dire, au moins qu'il y ait un peu de générosité entre nous. Ne pas toujours attendre des choses des autres, de la municipalité.» « Le but du Jardin Saint-Rome, et ici des parties communes, c'est de créer du lien entre les jardiniers, une cohérence entre les gens qui passent.»

L'employé du jardin Saint Rome a surtout comme mission de s'occuper des paperasses administratives, les bilans financiers, les demandes de subventions, les rapports d'activités. « C'est un gros gros travail »

« Le choix qu'on a fait aussi c'est d'avoir un lieu partagé, un bureau d'accueil. » « Les cultures d'hiver ne sont pas possibles, car il n'y a pas d'irrigation. Le canal ne rouvre qu'en mars. » « On est abonné à des petits journaux. On a maintenant des échanges avec des jardiniers qui ne sont pas au jardin partagé. Les gens partent pour faire d'autres choses qui prennent plus de place, des pommes de terre, des courges... » « Il y a trois ans dans l'idéal il aurait fallu faire un autre jardin de la même surface. On a failli faire des parcelles plus grandes avec les arbres, des micro-élevages, un poulailler en commun. »

« J'ai le congélateur plein. »

- Les jardiniers

« Le mieux c'est de faire ce qui coûte le plus cher : poivrons, courgettes, haricots verts, plantes aromatiques. C'est vraiment ce genre de choses que l'on fait, les petits fruits, les oignons, les salades. Il suffit d'aller sur le marché voir les prix et l'on sait ce que l'on va planter. L'intérêt du jardin c'est ça, c'est mieux consommer, mieux discuter avec les producteurs et aussi être plus tolérants avec eux. »

« On essaye d'échelonner les productions, d'associer des cultures. La réflexion économique n'est pas totalement au goût du jour. »

« On peut faire son semis tranquillement, la pépinière est ouverte à tous les jardiniers. Au début il y avait beaucoup d'enjouement pour la pépinière, mais maintenant il y a beaucoup plus de plants que l'on peut acheter. » Il y a aussi un enjouement pour la cuisine partagée. Et tout cela pour « vivre un peu mieux avec notre pouvoir d'achat. »

« On aura de plus en plus de maladies, les rotations sont légères, car on reste sur les mêmes terrains. On se retrouve avec des variétés de plus en plus fragiles, car les plants ont été programmés pour le rendement. Le jardin n'est pas luxuriant car il n'est pas entretenu régulièrement. Les jardiniers sont économiques. » « Certaines personnes utilisent des calendriers lunaires. Un végétal, il n'aime pas avoir de stress, c'est important pour la personne qui l'a mis en place. »

En parlant de la cuisine partagée : « C'est dans la continuité du jardin, une suite logique. On valorise toute personne qui a un savoir. Toute personne qui a une recette eut devenir une personne ressource.

Au Jardin Saint Rome : « Ils viennent à pied. » Ce projet a quatre ans, le jardin est ouvert au public, il y a des panneaux explicatifs, des éco-constructions. Véolia a financé les panneaux solaires, et Nature et Découverte la mare pédagogique. Il y a déjà un toit végétal et un mur végétal est en projet. Une convention avec la Mairie a été établie pour pouvoir occuper ce lieu. « Il y a des maisons d'insectes et d'animaux que l'on peut venir voir avec les enfants. » « C'est l'association qui gère tout et fait des choses avec l'école. » « Il y a un parcours sensoriel avec différentes plantes, roches, écorces. » Les bénéficiaires de l'épicerie sociale de la Croix-Rouge peuvent suivre des formations en cuisine, informatique ou jardinage, ils ont donc une parcelle ici. « Ils ont leur compost, ils récoltent et rapportent ça à la maison. » « Ça attire de plus en plus de monde mais peu de gens s'impliquent. » Un projet de rendre accessible le jardin aux personnes à mobilité réduite est en train de mûrir.

Jardin des Shadok, Lattes

Le samedi 8 octobre 2011

- Simon Poppy: jardinier et animateur du jardin

« Le mieux c'est que je vous fasse visiter. C'est un jardin partagé, mais pas au départ. C'est des amis qui ont récupéré une parcelle à louer par une petite annonce. Au début ils cultivaient juste un petit coin, ce n'était même pas tout cultivé, c'était une espèce de prairie en friche. Petit à petit, des amis d'amis se sont ajoutés. Et puis moi je suis arrivé il y a 3 ans, et là moi je voulais faire un petit peu plus de surface et les premiers sont partis. Et c'est vrai qu'à ce moment là, je me posais un peu la question, « est-ce qu'on n'est pas un jardin partagé? », j'en avais entendu parlé, ça me trottait dans la tête. Les autres ne voyaient pas, ils ne se définissaient pas. Ça ne les intéressait pas, ils ne savaient pas. Ça marchait tout seul, il n'y avait pas besoin de se poser de question. Moi je trouvais que c'était important, derrière il y a une idée de philosophie, d'envie de faire passer des idées, comment on gère le collectif, les pratiques de culture. Maintenant on se considère comme un jardin partagé, enfin il y a une diversité de jardins partagés, nous on est plutôt dans le chacun sa petite parcelle, sauf le petit jardin d'aromatiques ici, on le fait tous ensemble. C'est une idée qu'on avait lancé avec une ancienne adhérente. Elle est partie maintenant, c'est difficile de maintenir les projets quand les motivations s'en vont. Chacun a un peu sa vision des choses.

L'idée de ce jardin c'est que les gens puissent faire ce qu'ils ont envie de faire dans certaines limites écologiques... On n'a pas une charte très précise, d'ailleurs on est en train de la rédiger. On est un collectif, on n'a pas le statut associatif pour l'instant. C'est un peu de l'autogestion. Moi je me suis beaucoup investi dans l'histoire, surtout au début, j'ai tout clôturé, fait le coffre à outils. Enfin, j'ai fait le minimum pour que ça marche. Le principe c'est que les gens ont une parcelle de la surface qu'ils souhaitent. Ici c'est des petites parcelles d'environ 10m², c'est des gens qui ont envie de gratter la terre en sortant du boulot, pas forcément pour produire des légumes. Il y a des groupes qui se sont formés au sein du collectif. On est une centaine d'adhérents. Il n'y a pas d'association mais on est un collectif parce-qu'il y a un loyer. C'est pas un terrain communal, c'est un privé qui loue. Ces terrains là sont pas constructibles, ils sont en zone inondable. En hiver l'eau affleure, la nappe phréatique arrive au niveau du sol. Ensuite c'est une zone Natura 2000, préemption du Conservatoire du Littoral, et zone RAMSAR (protection zone inondable) donc ce ne sera jamais constructible. Il y a des gens qui laissent leur terrain en friche. Notre propriétaire nous le loue 70€ par mois, pour 1500m² mais il n'y avait ni clôture, juste un forage. Aujourd'hui ça vaut peut-être les 70€ mais on les divise en 30 donc ça va.

La mairie a pour projet de réaménager cette zone pour reprendre la main dessus, ça les embête que ce soit sauvage comme ça. Ils ne peuvent pas mettre de poubelle, de barrière pour empêcher les gens de venir faire les cons, il y a des vols des incendies. Ils sont en train d'essayer de convaincre les propriétaires de vendre leurs parcelles avant de faire une enquête publique pour expropriation. Ils ne veulent pas nous éjecter mais ils voudraient faire une zone de jardins partagés de 3 à 4ha. Ils ne veulent pas faire des jardins familiaux parce-que ça pousse à la cabanisation. Dans leur tête, je pense que c'est un gros à priori, les jardins partagés ça empêche la cabanisation, enfin il y a moins le côté appropriation du terrain. J'ai été contacté par la mairie. Ils cherchent des gens pour les aider et faire les choses à leur place. Il y a un potentiel dans cette zone pour faire un grand jardin partagé. Nous on se pose la question pour savoir si on s'investit là dedans. La majorité des gens ne sont pas trop favorables à ça. Moi ça m'intéresse parce-que le thème m'intéresse mais je ne me vois pas non plus consacrer un temps fou à ça. J'aimerais bien participer ou juste être dans la réflexion. Peut-être qu'il y aurait lieu de créer une autre association pour gérer ce projet global. Parce-qu'il y a toute une réflexion à avoir: « comment on fait une zone de 4 ha de jardins partagés? ». Nous on est 30 adhérents sur 1500 m² pour nous c'est la limite. On se rend compte que si c'était plus grand avec plus de gens ça deviendrait ingérable. Les petits trucs du quotidien, il faut être pédagogique, patient. Je ne sais pas comment ça se passe dans les autres jardins partagés, même si j'en connais un petit peu. Ici il y a une personne qui lead le truc, c'est moi. Jusqu'ici j'ai été

très leader, au début j'étais presque tout seul, maintenant j'essaye de lâcher un peu. Mais c'est très difficile, quand on connaît tout l'historique, pourquoi les choses sont là ou pas ailleurs. Et puis les gens tournent aussi, et puis on n'a pas tous les mêmes motivations. Il y a des choses à gérer collectivement: les comptes, la pompe qui tombe en panne, les outils.. On essaye de partager ça, on fait des réunions de temps en temps. Ce n'est pas égalitaire, c'est pas l'URSS chacun fait la même chose. C'est plutôt chacun selon ses motivations. Moi j'essaye de motiver les gens, des fois je pousse des coups de gueule. En tout cas ça tourne plutôt bien.

Les réunions on en a fait deux cette année. Après on a une liste de discussion par mail. Et on se voit quand même souvent, pas tout le monde. Mais on a la chance d'avoir un espace commun et de convivialité qu'on n'a pas mal amélioré avec le temps. C'est un truc qui surprend tout le monde. Les gens arrivent pour faire un potager et finalement ils trouvent leur compte dans autre chose. Moi aussi c'est mon cas, au départ je suis arrivé pour me nourrir.. Les gens trouvent leur compte dans le côté social, on vient le soir, on boit une petite bière avec les autres en discutant de jardinage ou d'autre chose. On fait des fêtes, deux cet été. C'est un truc qui m'inquiète avec le projet de la mairie, j'ai peur qu'ils ne veuillent que le côté potager. Ils ont une vision du jardin idéal très cliché, le petit jardinier, il faut que ce soit tout beau, que rien ne dépasse, pas de plastique.. Pour eux le fait qu'il y ait un bar, une cabane, une pergola, c'est presque de la cabanisation déjà.

Là c'est le jardin de Murielle, elle avait jamais jardiné de sa vie.

Au début c'était surtout le milieu recherche, CNRS, c'était du copinage. Et c'est depuis l'hiver dernier, il fallait que je trouve des gens pour payer le loyer avec moi, et on a doublé la surface. Donc j'ai décidé d'ouvrir complètement le truc. Avant il y avait une sélection de fait, c'était toujours des amis d'amis. Quand j'ai mis des annonces sur internet, je me suis quand même posé la question, est-ce-que je prends tout le monde, je sélectionne les gens?... Avant la question se posait pas vraiment mais on sélectionnait quand même une catégorie de gens. Maintenant on a des gens très variés, beaucoup d'éduc', des gens de tous les milieux et niveau social. C'est assez enrichissant.

Là c'est une parcelle où 5 personnes partagent, il y a des sous-jardins partagés, là c'est 5 potes qui s'entendent bien.

Parcelle de Mathieu, un québécois, un couple avec leurs enfants, là c'est Patrick....

Là c'est mon jardin, par rapport aux autres j'ai une plus grande surface. Au départ je suis venu ici pour faire du potager, j'ai certaines ambitions par rapport au potager, je veux produire des légumes, je me nourris de mes légumes toute l'année. Depuis trois ans je me nourris à 95% de mes légumes. Et j'aime bien faire des essais, des expérimentations, donc j'aime bien être libre sur ma parcelle. C'est peut-être sa l'origine du fait que c'est chacun a son petit truc, on partage quelques trucs. Il y a pas de règles définies. Des groupes se forment, se défont. Le but c'est de laisser le plus de liberté à chacun. C'est ça qui laisse libre cours à la motivation de chacun, il ne faut pas tout imposer, des techniques de cultures. Après il y a des limites. On essaye de faire bio ou mieux. On peut mettre les produits qui sont autorisés en bio, et si on en met pas c'est encore mieux. Ici c'est une parcelle de patate en mulching, j'ai fait pousser sans arrosage, mais bon c'est à l'ombre. Les choux c'est délicat même avec de l'ombre. Faut dire qu'au niveau de l'eau, on s'appelle le jardin des Shadoks, c'est parce-qu'on arrête pas de pomper. La pompe à main est là-bas, c'est assez fastidieux mais c'est par choix. Ça a été imposé au début, il n'y avait que ça. Autour ils ont tous des pompes au pétrole c'est vrai que c'est plus facile mais en même temps, en faisant l'effort d'arroser comme ça on se rend compte de la valeur de l'eau, de l'effort qu'on met à arroser ces petites tomates qu'on va manger après. Quand on voit après le prix des tomates à un euro le kilo, on se dit c'est pas possible, il y a quelqu'un qui se fait voler. Donc pour moi le côté pompe à main c'est difficile, en été je mets deux heures à arroser, ça pousse à utiliser d'autres techniques qui utilisent moins d'eau, le mulch...

Ici c'est de l'osier. C'est une amie qui travaille dans l'osier qui m'a envoyé plein de variétés pour voir si il y en a qui tiennent. C'est vrai qu'ici c'est particulier, entre l'inondation hivernal et la sécheresse en été... On est dans une zone marécageuse. Donc on s'intéresse à la culture en butte.

Là on vient de creuser un puits, en hiver l'eau elle remonte.

On a du purin d'ortie, j'en récupère au bord de l'Hérault. Là-bas on a des composteurs, un compost ménager, un composteur pour les toilettes sèches. Celui-là c'est un compost à long terme, on met tout ce qui est plus dur, qui met plus de temps à composer, les branches...

Les petits Jardins, Sérignan

Le lundi 24 octobre 2011

- Chargé du dossier par la mairie de Sérignan

Début de l'entretien dans le local de la Maison de la Nature à Sérignan :

Les « Jardins Familiaux » est un projet issu de la municipalité qui est en cours de réalisation depuis deux ans. Le projet touche maintenant à sa fin. Le jardin comprend 81 parcelles de 200 à 300 m² plus une de 400m² qui sera réservée aux écoles primaires. Les chalets sont divisés en quatre et sont entourés par les parcelles. Au centre est prévue « une aire de rencontre, sûrement avec un barbecue ». Il y a des sanitaires et pour rentabiliser le projet, il est prévu de mettre des photovoltaïques sur les toits des chalets. Les parcelles sont louées aux Sérignanais, de préférence à ceux qui n'ont pas de terrain, pour 18€ par mois eau comprise. La charte du jardin demande à ce que tout soit cultivé en bio. Des articles sont déjà publiés dans le journal sur comment cultiver bio et on prête des petits livrets aux gens pour les inciter à cette démarche.

Interviewer : « Comment avez-vous fait pour les inscriptions ? »

« On a ouvert les inscriptions, il y a eu beaucoup beaucoup de monde », avec les désistements, il n'y a maintenant plus que 5 personnes sur liste d'attente. « C'est tout public, il y a aussi bien des gens âgés, des jeunes, des gens qui ont l'habitude, des gens qui n'y connaissent rien ». L'attribution des parcelles est tirée au sort « pour éviter des soucis de jalousie » car toutes n'ont pas la même taille.

« On va garder un œil sur les pratiques », discuter avec eux, « on ne va pas les pénaliser non plus » mais les sensibiliser. Dans la charte, on retire les parcelles s'il y a utilisation de produits chimiques ou si la parcelle est laissée en friche mais dans la pratique ce sera plus souple, « on aura peut-être du mal à contrôler ». Les jardiniers ont un mois d'essais. « C'est un projet populaire et on fait tout pour favoriser l'humain ».

Interviewer : « Quels sont les objectifs principaux de la Mairie qui a voulu mettre en place le projet ? »

« Donner aux gens qui ne peuvent pas avoir un terrain l'opportunité de jardiner, d'avoir un apport alimentaire et de favoriser le lien social ». Tout cela en sensibilisant les gens au respect de la nature.

Interviewer : « C'est une demande des habitants ? »

« C'est plus une démarche de la Mairie qu'une demande » Mais les gens ont beaucoup suivi, « c'est un projet porteur, les gens savent que ça se fait dans d'autres villes, ils connaissent. »

Les écoles prévoient de venir jardiner avec les élèves et de se faire aider par les jardiniers sur place. Il y aura un appel aux gens pour y participer. « Tout ça pour favoriser le lien social et le lien inter-générationnel ». Les enfants donneront à terme leurs légumes au restaurant l'Harmonie qui réalisera des plats pour le collège ou l'école primaire. D'autres projet viendront aussi, comme des jachères fleuries tout autour du jardin pour favoriser la venue des insectes.

Il n'y a pas d'association qui va être montée, tout va dépendre de comment se passent les deux ou trois années à venir. « Le but c'est de ne pas trop embêter les gens ». Pour l'entretien des espaces collectifs, si ce n'est pas fait par les jardiniers, c'est la collectivité qui s'en chargera. « On va essayer de les rendre responsables de leur jardin mais on va voir comment ça se passe »

Interviewer : « Quelle différence faites-vous entre jardin familial, collectif, partagé ? »

Jardin familial : « On peut les prendre pour des terrains de loisir, avec une piscine, pour moi il y a

une petite erreur dans le terme » « Nous c'est un jardin potager, pas autre chose » « Dans les jardins familiaux il y a de grandes haies où on ne peut pas voir son voisin » « Là ce sont plus des jardins collectifs, les clôtures sont minimalistes » « le terme jardin partagé convient très bien aussi »

Suite de l'entretien sur le site du jardin :

Les chalets sont sur pilotis car c'est en zone inondable, il sont marqués à la côte des plus hautes eaux. Les robinets sont insensibles au gel. Il y a des pergolas tout autour des chalets. La taille des chalets est équilibrée par rapport à la taille des terrains. C'est sûrement la mairie qui interviendra sur l'entretien de l'espace de rencontre.

Interviewer : « Vous avez imaginé faire des chalets collectifs ? »

« Je ne sais pas mais ça m'étonnerait que ça plaise, il faut un minimum d'intimité pour que ça fonctionne » Certains seraient d'accord mais d'autres pas du tout, « je le vois avec les gens qui viennent s'inscrire ». « Vous avez votre partie bien délimitée mais c'est collectif quand même dans un certain sens, les toilettes sont collectives, la partie où il y a le barbecue, chacun pourra faire son barbecue chacun son tour ».

Le fonctionnement du jardin est inspiré de la charte du jardin collectif de Lyon.

« La charte bio c'est pour montrer qu'on est attentif à ça mais on est sûr que ça ne va pas forcément être respecté ». Ça montre que c'est encadré.

Pour le portail, chacun a une clef, le premier ouvre et le dernier ferme, il faudra une autonomie là dessus. Les clôtures extérieures sont faites par des spécialistes et entre les parcelles, c'est vraiment minimaliste.

Le Jardin collectif du Père Soulas, Montpellier

Le mercredi 26 octobre 2011

- Aurélie Bourgouin

« Le projet a débuté en janvier 2010, sur une demande des résidents qui voulaient avoir un jardin, ils trouvaient que c'était une bonne idée. Après discussion, ils ont décidé de le mettre en place avec l'association Terre Nourricière. C'est une association qui met en place des jardins dans l'Hérault. Donc pendant un an on a travaillé en partenariat avec Terre Nourricière, c'est eux qui ont mis en place la parcelle avec l'aide des résidents et les enfants. Pendant un an, avec le partenariat avec Terre Nourricière, le jardin a marché. On avait les enfants de la MEX -la maison pour enfants- les villageois. Le but c'était aussi de les faire se rencontrer, apprendre ce que c'est l'agro-écologie, découvrir un peu les fruits et les légumes. »

Interviewer : « Et Terre Nourricière s'occupait de l'animation? »

« Terre Nourricière, ils venaient deux fois par semaine et parfois le week-end pour des gros travaux collectifs. Ils les faisaient travailler ensemble et ils expliquaient tous les principes de l'agro-écologie. Tant que c'était impulsé par Terre Nourricière il y avait du monde, après en janvier 2011, ils ont décidé d'arrêter le partenariat avec Terre Nourricière, parce-que les animateurs il fallait les payer, et comme ça devait devenir autonome ils ont dit « non, on ne reconduit pas le partenariat ». A partir de février, le noyau qui s'était créé fonctionnait tout seul. Toujours avec deux créneaux par semaine, mais qui changeaient maintes et maintes fois parce-qu'on arrivait pas à avoir tout le monde, avec en plus, une fois par mois une action coup de poing où là, on fait des gros travaux un peu plus élaborés avec tout le monde. Alors moi quand je suis arrivée en février, ça marchait un petit peu, et après en juin il y a eu quelques fois où il y avait du monde mais ça commençait à s'essouffler. Et là depuis septembre il y a une personne sur le jardin. Sauf les après-midi où on organise des activités, où on fait passer des affiches dans les maisons d'enfants, là on arrive à une quinzaine de personnes. Mais à part les samedis, il n'y a qu'une personne. Sinon, les gens travaillent donc ils ne sont pas toujours disponibles sur les horaires proposés, en fait on n'arrive pas à trouver un horaire où tout le monde peut venir. Donc chacun vient quand il peut, mais où est l'intérêt si il y a quelqu'un tout seul ? Ici c'est un jardin collectif donc ce n'est pas le but. Lui c'est

une personne de bonne volonté donc voilà, mais nous c'est pour que les gens partagent. Du coup on n'arrive pas, il commence à faire froid, les gens travaillent, ils ont des enfants, ils n'ont plus le temps ou plus l'envie. Ça commence à partir un peu à l'abandon, nous on essaye de trouver des solutions pour le sauver. Nous on essaye d'y aller mais on ne peut pas aller aux deux créneaux parce-qu'on a d'autres choses à gérer. Le jardin c'est quelque chose de minime par rapport à tout le travail d'animation du village mais ça nous tient à cœur de le conserver donc on essaye d'aller au moins à un créneau par semaine. Et les samedis où on passe trois semaines avant en disant venez au jardin, on met des affiches, là on arrive à avoir du monde, les enfants de la maison sont là. Les résidents sont là aussi mais ils s'essouffent aussi, c'est un grand jardin quand on est quatre. Après c'est sûr que si ils étaient une dizaine ce serait plus facile. Alors là ils se posent la question est-ce qu'on le réduit, on l'arrête? Ce serait dommage quand même parce-qu'ils arrivent à avoir des récoltes, à se régaler. »

Interviewer : « Et qui récupère les récoltes? »

« C'est ceux qui participent. C'est pareil on a eu ce soucis là, des personnes qui venaient prendre des légumes alors qu'ils n'avaient pas travaillé, alors conflit, on connaît l'être humain. « Lui il en a eu alors qu'il n'a rien fait.. » Alors nous on est obligé de faire des réunions de régulation. C'est vraiment ça notre rôle en tant qu'équipe d'animation, c'est de réguler, de voir si ça se passe bien. On fait des réunions pour dire « celui qui travaille prend des légumes » après celui qui vient pour discuter, notre principe c'est pas tu viens tu travailles, tu peux venir au jardin pour discuter, échanger sans forcément travailler mais du coup tu ne pars pas avec des légumes, sauf si il y a une grosse récolte, ils vont t'en donner. Après il y a eu des vols, c'est aussi la difficulté, dans un village c'est ouvert, et en même temps on ne veut pas le barricader parce-que après on n'est plus dans le principe qu'on veut donner. Mais les résidents qui participent et qui voient que les légumes sont volés après ils n'ont plus envie. Et nous on n'a pas envie de mettre un cadenas, après ça devient un jardin privé, nous on veut pas donner cette image.

Interviewer : « Par rapport au choix d'une parcelle uniquement collective, le choix s'est fait comment et par qui? »

« A l'origine le projet il a été réfléchi ici par l'association. C'est le centre d'animation qui a contacté Terre Nourricière, juste pour savoir comment on fait un jardin parce-qu'on ne savait pas ici. Ils sont au courant en ce qui concerne l'agro-écologie. Nous on partait déjà sur une grande parcelle en collectif. Les parcelles individuelles c'est pas ce que l'on recherche, après tout le monde peut s'occuper de sa parcelle et repart. Ici le but de l'association et du projet qui a été construit autour de la maison d'enfant, c'est vivre ensemble. Donc c'est pas chacun fait sont truc et s'en va, le but c'est de créer de l'échange entre les enfants et les résidents. »

Interviewer : « Après sur le fonctionnement en lui-même comment ça se passe? »

« Alors il y a le cahier, nous on fait des réunions régulièrement. Et tous les mois on a un petit journal où on a une rubrique « le coin du jardinier » avec tout ce qu'il y a à faire, les changements d'horaire. En septembre on a fait tout un rappel sur le jardinage, les rotations.. En fait on a une résidente qui a fait un calendrier sur les travaux à réaliser chaque mois. Il est affiché au jardin sur la cabane. Parce-qu'il y a des gens qui disaient, « moi quand je viens au jardin et que Marianne n'est pas là je ne sais pas ce qu'il y a à faire ». Parce-que Marianne c'est une résidente qui s'est beaucoup investie, elle connaît bien le jardinage. Avec le calendrier, quand il n'y a pas Marianne, ils voient ce qu'il y a à faire. C'était aussi la difficulté, comment faire quand il n'y a pas un pilier. »

Interviewer : « Et Marianne elle savait jardiner avant ? »

« Elle a appris aux côtés de Terre Nourricière, mais c'est quelqu'un qui adore jardiner. Elle, elle le dit, « je ne jardine pas pour récolter », elle jardine parce-que c'est un plaisir. »

Interviewer : « Les enfants qui viennent, ils participent comme les autres ou il y a une organisation spéciale? »

« Alors les enfants, sur les créneaux ils viennent pas, parce-que c'est une maison d'enfants alors c'est un peu strict, il y a des temps d'école et des temps de devoir. On a beaucoup plus de difficulté à les capter comparé aux résidents qui viennent quand ils veulent. Avec les enfants il faut qu'on soit

là, qu'il y ait un éducateur... Du coup on arrive à les capter sur les weekends quand il y a un animateur et un éduc. Après on ne va pas les faire labourer, les enfants ils découvrent, ils goûtent. C'est plus un aspect pédagogique avec les enfants. Mais on souhaite qu'ils soient là. Au contact des résidents ils peuvent apprendre sur le jardin. Avec eux c'est plus carré, les résidents eux ils viennent quand ils veulent. »

Interviewer : « Quel nom donnez-vous au type de jardin ? »

« Nous on l'appelle juste jardin collectif ou partagé. On a les deux appellations, on n'a jamais qu'un nom. »

Interviewer : « Vous mettez quoi dans la définition de jardin partagé ? »

« Pour moi c'est partager, mais pas seulement le jardin. Pour moi c'est un outil pour que les personnes échangent. C'est pour ça que pour moi l'idée de quelqu'un qui vient tout seul au jardin... Il y a une idée d'échange autour des récoltes, des connaissances sur le jardinage mais aussi autre que ça, ça va au-delà du simple jardin. »

Interviewer : « Qui prend en charge les achats pour le jardin ? »

« C'est le centre d'animation. Il n'y a pas de participation financière de la part des jardiniers. Voilà ça c'est le budget du projet par Terre Nourricière. Alors c'est vrai qu'avec 40 000 €, c'est pour ça qu'on ne pouvait pas continuer avec l'association et qu'on veut le faire vivre ce jardin parce-qu'on a investi dedans. Les résidents ils ne se rendent pas compte de ce que ça a coûté. »

Chantier d'insertion de l'association Capdife, Clermont-l'Hérault

Le mardi 8 novembre 2011

- La responsable administrative de Capdife

« Cela fait maintenant deux ans que nous avons cinq chantiers d'insertion, quatre en maraîchage bio et un chantier tournant en paysagisme et aménagement qui tourne. » Ces chantiers sont mis en place pour les demandeurs d'emploi, les travailleurs handicapés. Le support du maraîchage bio permet de réapprendre à se lever le matin, à travailler en équipe, à exécuter des ordres. L'objectif est de mener les gens vers des formations. Les participants ont un contrat de six mois en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) ou CIE (Contrat Initiative Emploi), subventionné par le Conseil Général, le Conseil Régional, et les Communes. Toutes les productions sont reversées aux banques alimentaires, notamment celle du Resto du Cœur, sur le site d'Emmaüs également. Seize tonnes ont été fournies l'an dernier aux banques alimentaires. Maintenant, il y a aussi de la vente sur un marché des environs. « Les subventions du Fond Social Européen ont diminué, il est donc nécessaire de s'autofinancer. » Le chantier à Valergues a fermé car le Plan Local d'Insertion (PLI) ne finance plus l'action dans ce village. « Sur chaque chantier il y a un encadrant technique. Les participants ont un contrat de 26 heures, avec 22 sur le terrain, et 4 heures de formation où ils apprennent à décrypter un bulletin de salaire, à écrire une lettre de motivation et un CV, où ils montent un projet professionnel. Après le contrat, les personnes en insertion sont suivies pendant un an. »

« On a choisi la bio car c'est sur quoi on va aller avec le temps. Les gens sont orientés vers nous par les assistantes sociales, le CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales), le pôle emploi, les missions locales. Il y a 12 personnes par jardin, qui fait à peu près un hectare. Les gens ne font pas que du jardinage, il y a aussi des petits travaux d'aménagement, une mare, des murs en pierres sèches, de l'électricité. Les participants ont entre 18 et 62 ans, hommes et femmes. A Montagnac, il y avait trop de femmes d'un même village, et ça a causé des problèmes. De la même façon on évite qu'il y ait plus de deux jeunes par groupe de douze. Il y a bien plus de demande que d'offre, du coup on doit sélectionner, on fait d'abord une formation collective pour que les gens se rendent compte du travail, puis il y a un entretien d'embauche avec une personne du Conseil Général, le conseiller en insertion, l'encadrant technique, et l'employeur Capdife. Les participants ne doivent pas avoir de problème de mobilité, de logement, de sociabilité ou d'addiction. Si les personnes

cumulent ces quatre problèmes elles sont réorientées vers des structures plus adaptées. Si on sent qu'on peut les aider alors on le fait. »

« Pour les bénéficiaires du RSA, parfois le Conseil Général prend en charge le permis de conduire et le véhicule. Les participants touchent le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). De temps en temps à la veille des weekends, ils partent avec quelque chose du jardin, mais ça reste très occasionnel, il est interdit de faire de salaire déguisé. Pour certains ce n'est qu'un contrat de travail de 6 mois et d'autres font tout pour s'en sortir. Ils travaillent du lundi au vendredi de 8h à midi et les mardis et jeudis de 13h à 16h en plus. Sur place ils ont des sanitaires des vestiaires, il y a un bureau pour l'encadrant technique. Lui n'a pas de formation particulière, il a appris le maraîchage bio sur le tas. Trois des encadrants sont entrés en insertion il y a dix ans et gère maintenant des chantiers. Au jardin il y a des arbres fruitiers, des vignes, un potager, des tracteurs, des débroussailleuses, des motoculteurs. On trouve aussi deux serres, une serre de multiplication et une serre de croissance.»

« Mon rôle de responsable administrative est de gérer les conflits, comme avec ceux qui ne veulent pas travailler. Je m'occupe de beaucoup de rendus, de justificatifs qu'il faut fournir aux trois comités de pilotage par an. Je veille au respect des objectifs, c'est à dire qu'il y ait 25 % de sortie dynamique, un CDI, une reprise d'activité, une formation, de l'entrepreneuriat. »

On observe que les jardins sont grillagés, et un peu décentrés des centres-ville.

Jardin Solidaire, Nîmes

Le vendredi 18 novembre 2011

- André et sa femme, 70 ans mangent tous les mardi midi au jardin.

Interviewer : « Parlez-moi du jardin et de ce que vous en pensez... »

André : « Tout est parfait », « On voulait déménager mais on s'est dit : Où est-ce qu'on va trouver un lieu où on se sent autant chez soi ? ».

C'est le jardin qui les a empêché de déménager. Pour lui, dans ce jardin, l'aspect le plus important est la réinsertion sociale.

« Il y en a, quand ils sont arrivés, ils ne parlaient pas ». « Maintenant Mireille on ne l'arrête plus ! ». Travailler au jardin leur apporte un statut social, ils sont des jardiniers, ils sont reconnus. « Tout le monde cherche la reconnaissance ». « Ça le sortait de son HLM, il faut voir où il habite » « Pour moi, c'est vraiment la réinsertion le plus important, pas pour un emploi mais pour le social. »

Nom des jardins correspondant aux numéros présents sur l'AFCM :

Nom du jardin	Num		
Jardin solidaire Nîmes	1	L'estang du partage, Pezenas	23
jardin des berges de Lodeve	2	ASSOCIATION CAPDIFE	24
jardin partage d'Aniane	3	AISSADON, Prades-le-Lez	25
Potager Université Montpellier 2	4	LES JARDINS FAMILIAUX ALESIENS	26
Jardin des Shadok	5	Jardins familiaux de St Quentin la poterie	27
les jardins du Mas de Fouques St Gely	6	Jardinot, Jardin du Cheminot Ales	28
Les Jardins de Grabels	7	Jardin Pouce-vert	29
PRE' MARTIN	8	Les jardins de la Reille, Carcassonne	30
Jardin de Rochebelle, Ales	9	jardinot, jardin du cheminot, Beziers	31
Jardin de la semence, Limoux	10	LES Jardins municipaux Codognan	32
Les Jardins de Fontanilles, Mende	11	en cours de creation	33
Jardin du Cheminot Lezignan	12	Jardin du Cheminot de Narbonne	34
Le Jardin du Cheminot de COURSAN	13	Les jardins de l'Estang	35
Le jardin collectif du Pere Soulas	14	Le JC (Jardin commun)	36
Jardin solidaire	15	Les jardins de Carabottes	37
LES Lopins d'abord, Aspiran	16	Jardins Partages de la Plaine de l'Abbaye	38
Le Carre vert, Ginestas	17	les jardins partages de Villeneuve	39
les amandiers, MPT Colucci	18	Jardin de l'EHPAD Notre Dame des Mines	40
Clemenceau	19	Les Jardins de l'Amitié à Prades	41
la mauvaise graine UM3	20	Meze atout coeur	42
jasminus, Saturargues	21	Jardins thérapeutiques de l'EHPAD La Coustourelle	43
les petits jardins Serignan	22	Le jardin à travers les Ages à Pignan	44
		Jardins cheminots de Villeneuve les Béziers	45

Script R pour réaliser l'AFCM

```

library(ade4) # On demande l'accès à la bibliothèque de programmes "ade4"

# Identifier le répertoire de travail
setwd("C:\\Documents and Settings\\dell\\Bureau\\Charlotte\\PEI\\AFCM")

#définition de fonctions
afcm.scatterplot.variables<-function(data = stop("L'argument 'data' doit être spécifié"), afcm, Fx=1,
Fy=2 )

afcm.plot.individus_selon_la_variable<-function(variable.name = stop("L'argument 'variable.name'
doit être spécifié"), data = stop("L'argument 'data' doit être spécifié"), afcm.li, Fx=1, Fy=2,
xlim , ylim , cstar= FALSE)

afcm.plot.individus<-function(data = stop("L'argument 'data' doit être spécifié"), afcm, Fx=1,
Fy=2, xlim , ylim , subTitle="", show.rows.name = TRUE, variable.name = "",
show.weight.modalites = FALSE, barycentre = FALSE, line = FALSE )

afcm.plot.modalites<-function( data = stop("L'argument 'data' doit être spécifié"), afcm,
Fx=1, Fy=2, xlim , ylim , subTitle="", show.modalites.name = TRUE, individu.name = "",
show.weight.modalites = FALSE, barycentre = FALSE, star= FALSE, variable.line="")

# Introduction des données
donnees = read.table( "tabfinal2.txt", # Nom du fichier à lire dans le répertoire de travail
header = TRUE, # La première ligne du fichier contient le nom des colonnes
sep = "\t", # Le séparateur entre les valeurs est la tabulation
row.names = 1 ) # La première colonne du fichier contient le nom des lignes

# Caractéristiques du tableau de données
names(donnees) # Nom des variables
n = nrow(donnees) # n sera le nombre de lignes du tableau
p = ncol(donnees) # p sera le nombre de colonnes du tableau
n # On affiche la valeur de n
p # On affiche la valeur de p

# Déclaration des variables comme étant qualitatives
for (j in 1:p) # On répète la déclaration pour chacune des p
variables
{ donnees[,j] = as.factor(donnees[,j]) }

# Calcul du nombre total de modalités
m = sum(sapply(donnees, nlevels))
m # On affiche la valeur de m

cos2.row = abs(inertia.dudi(afcm, row.inertia =TRUE)$row.rel )
cos2.col = abs(inertia.dudi(afcm, col.inertia =TRUE)$col.rel )
cos2.row = cos2.row / 10000 # Les cos2 sont donnés par inertia.dudi en 1/10000
cos2.col = cos2.col / 10000 # Ils sont ramenés en 1
cos2.row # Affichage du tableau des cos2 des individus
cos2.col # Affichage du tableau des cos2 des modalités

contrib.row = inertia.dudi(afcm, row.inertia =TRUE)$row.abs / 100

```

```

contrib.col = inertia.dudi(afcm, col.inertia =TRUE)$col.abs / 100
contrib.row = contrib.row / 100 # Les contributions sont données par inertia.dudi en 1/10000
contrib.col = contrib.col / 100 # Elles sont ramenées en %
contrib.row # Affichage du tableau des contributions de chacun des individus
contrib.col # Affichage du tableau des contributions de chacune des modalités

```

```
# On réalise l'AFCM
```

```

afcm <- dudi.acm( df = donnees, # df est le tableau des données
scannf = FALSE, # On demande de ne pas afficher l'histogramme des valeurs propres
nf = m-1 ) # On demande le calcul de tous les axes
afcm # On affiche les résultats que l'on a placés dans l'objet "afcm"
# On regarde les résultats On arrondit les résultats à trois ou deux décimales
round(afcm$lw, 3) # (1) On affiche le poids des lignes.
round(afcm$cw, 3) # (2) On affiche le poids des modalités.
round(afcm$eig, 3) # (3) On affiche les valeurs propres.
round(afcm$li, 2) # On affiche les coordonnées des lignes.
round(afcm$co, 2) # On affiche les coordonnées des colonnes.
)

```

```
# On représente les modalités des variables sur le plan factoriel Fx Fy
afcm.plot.modalites (data = donnees, Fx = Fx, Fy = Fy)

```

```
X11()
```

```

plot.FxFy <- function( F, G ) { plot( G, pch=17, asp = 1, col=0)
abline(h=0, v=0)

```

```

text( G, rownames(G), pos=2, offset=0.5, cex=0.7, col= 3 )

```

```
# On représente les lignes (les individus) sur le plan factoriel Fx Fy
```

```
# X11(); # On ouvre une nouvelle fenêtre.
```

```
plot( F, Fy pch = 16 )
```

```
text( F, rownames(F), pos=c(1,2,3,4), offset=0.5, cex=0.8, col=1)
```

```
}
```

Annexe 8 : Fiche jardin



Contact

Aurélie
Animatrice du village du Père Soulas
association@villageduperesoulas.org

Jardin collectif du Père Soulas

Adresse

Résidence le Mas des Moulin
2452 Avenue du Père Soulas
24000 Montpellier

Type : Jardin commun

Structure gestionnaire : Association de loi 1901

Année de création : 2009

Nombre de membres : 20 en moyenne

La création du jardin

- Participation financière de diverses associations environnementales et dons de semences par différentes associations.
- C'est l'association Terre Nourricière qui a accompagné le projet pendant un an et demi.
- Les terrains sont mis gracieusement à disposition.
- Les jardiniers ont participé à l'aménagement en fournissant de la main d'œuvre.

Les objectifs

Les fondements initiaux du projet étaient la transmission de l'agroécologie (plus largement la sensibilisation au respect de l'environnement) et la création de lien social (réinsertion de jeunes en difficulté, mixité sociale et intergénérationnelle)

Le dynamisme

- Le jardin emploie un salarié l'équivalent de 0,20 temps plein.
- Les décisions concernant les travaux de jardinage sont prises lors de réunions collectives avec tous les jardiniers.
- Des formations sont mises à disposition des jardiniers par le salarié. Elles sont spécifiques au compostage, paillage, autoproduction en semences, traitements naturels, etc...

L'organisation

- Toutes les parcelles sont collectives
- Il n'existe pas de coût d'adhésion au jardin
- Il n'existe pas de critères pour faire partie de ce jardin
- Chaque jardinier intervient comme il l'entend.

La Structure du jardin

- Surface totale de 400 m²
- Le jardin est divisé en 4 parcelles de 100 m² chacune
- Equipements et infrastructures



Qu'est-ce qu'on y cultive et pour qui ?

- On cultive un potager, des aromatiques et des fleurs
- Les légumes sont à destination des jardiniers et leurs proches.
- Les récoltes sont raisonnables, la pédagogie passe avant la production. La qualité de l'alimentation est donc peu améliorée par les légumes récoltés.

Comment cultive-t-on ?

- Le jardin possède une charte.
- Il est cultivé selon les principes de l'agroécologie. Une rotation des cultures est pratiquée sur l'ensemble des parcelles. et aucun produit chimique n'est utilisé.
- L'irrigation se fait au jet et à l'arrosoir.



Résumé

Les jardins collectifs, qu'ils soient tout public ou à destination de publics handicapés ou en difficulté, cultivés en commun ou découpés en parcelles individuelles, tournés vers la production ou l'aspect social, germent dans les villes et les campagnes. Ce foisonnement d'initiatives disparates est à l'origine d'une multitude de termes descriptifs se recoupant et décrivant souvent plusieurs réalités distinctes. De plus, les aspects de production alimentaire et d'utilisation des produits phytosanitaires sont rarement utilisés dans ces descriptions. Dans un tel contexte, il est très difficile d'avoir une vision globale à l'échelle régionale de l'état du jardinage collectif et de ses impacts sociaux, alimentaires et environnementaux. C'est pourquoi la DRAAF Languedoc-Roussillon nous a commandé cette étude typologique sur les jardins collectifs de la région. Elle souhaite obtenir un état des lieux du développement de ces initiatives et de leurs pratiques culturelles ainsi qu'un classement fait à l'aide d'une nouvelle typologie axée entre autre sur l'offre alimentaire. L'objectif sous-jacent est de permettre une meilleure connaissance des jardins collectifs, de leurs fonctionnements et de leurs besoins, afin que la DRAAF Languedoc-Roussillon puisse mettre en place des formations adaptées pour les jardiniers amateurs et des politiques de soutiens efficaces au développement et au maintien de telles initiatives. Pour atteindre ces objectifs, un annuaire des jardins collectifs a été réalisé puis une enquête par questionnaire et entretiens à été menée auprès d'eux.

Mots-clés : Jardins collectifs, jardins pédagogiques, jardins partagés, jardins familiaux, jardins d'insertion, jardinage amateur, Plan Régional pour l'Alimentation, offre alimentaire, Ecophyto 2018, agriculture urbaine, DRAAF, Conseil Général 34.